VOLUME XVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 FEVRIER 1930 — NUMERO 39

Adressez toute ... à "LA L... AB... Canada ... Etats-... Europ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

CHEZ NOS COMMISSAIRES D'ECOLE

Ils ont tenu lundi soir, à Saint-Boniface, la première séance de leur convention — Causerie de M. Sauveur Marcoux sur plusieurs sujets d'actualité — Propos du Dr J.-J. Trudel sur l'hygiène à l'école

Un beau groupe de délégués des Commissaires d'école de langue française se trouvait réuni, lundi soir, dans la magnifique salle de l'Académie Provencher, pour la première séance du congrès. M. S.-J. Dussault, président, leur a souhaité la bienvenue et M. J.-H. Daignault, secrétaire, a lu le procès-verbal de la dernière convention, tenue à Brandon.

La mission de l'institutrice

M. Sauveur Marcoux, de Lorette, fait une excellent causerie dans laquelle il touche à plusieurs points d'un grand intérêt pratique. Parlant d'abord de la mission de l'institutrice, il dit qu'elle consiste à donner l'éducation complète, qui développe chez l'enfant les facultés physiques, intellectuelles et morales. L'institutrice est la déléguée des parents dans leur rôle d'éducateurs et c'est dans ce sens que l'école est le prolongement de la famille. En tout cas, son influence est décisive pour l'avenir de l'enfant.

L'institutrice doit avoir certaines qualités physiques, intellectuelles et morales indispensables pour remplir sa mission: santé, bon jugement, piété vraie, conduite irréprochable.

M. Marcoux souligne les grands services rendus par l'Association d'Education aux institutrices, grâce aux encouragements et conseils qu'elle leur donne, aux cours pédagogiques institués à leur intention, au programme et au concours de français. Il marque bien aussi la nature du sentiment national à développer chez les enfants et la nécessité pour eux d'apprendre l'anglais et le français.

Le salaire de l'institutrice

Il faut être juste et loyal envers les institutrices, dit l'orateur, et les seconder de toutes façons dans leur travail. Si la bonne entente régnait partout entre les commissaires et les institutrices, cela faciliterait beaucoup le recrutement de notre personnel enseignant.

L'an dernier, une échelle de salaires a été adoptée à laquelle on s'est généralement soumis, parce qu'on l'a trouvée raisonnable: première année, $90 par mois; deuxième année, $95 plus l'octroi spécial de $50; troisième année, $100, plus l'octroi spécial de $50. Il est très important de songer à rendre la profession attrayante en payant des salaires raisonnables.

M. Marcoux aborde la question délicate de la pension des institutrices. Il estime que la moyenne de $30 à $35 par mois, qui se paie généralement, est bien élevée. Nos institutrices ont à coeur de dédommager leurs parents pour les dépenses qu'a occasionnées leur instruction. De plus, si elles ne s'habillent pas d'une manière convenable, elles sont vite l'objet de remarques plutôt défavorables. Nous devons mettre tous les moyens en oeuvre pour garder et encourager notre personnel enseignant.

M. le président remercie et félicite M. Marcoux d'avoir traité avec une réelle compétence des sujets d'un vif intérêt pour les commissaires et pour la cause de l'éducation. Il se demande si, dans le choix d'une institutrice, l'on fait suffisamment cas de certaines qualifications supérieures à notre point de vue. Se préoccupe-t-on de savoir, par exemple, si telle institutrice qui sollicite un engagement a été fidèle à suivre les cours de pédagogie française lorsqu'elle fréquentait l'Ecole Normale. En s'adressant au secrétaire de l'Association d'Education, on est toujours sûr d'avoir les plus dignes et les plus compétentes.

L'hygiène à l'école

M. le Dr Trudel, membre de l'exécutif de l'Association d'Education, entretient les délégués de la question de l'hygiène à l'école. Après avoir dit comment l'Association s'est trouvée à collaborer avec le Département de la Santé publique sur ce terrain, il insiste sur la nécessité de tout faire pour sauvegarder la santé des enfants et lutter contre la maladie.

C'est par la médecine préventive surtout, ou l'application de méthodes médicales propres à prolonger la vie et à maintenir la santé, que l'on peut obtenir des résultats très appréciables. L'institution des gardes-malades de santé publique à l'école a rendu possibles des efforts plus directs et plus efficaces. La mortalité infantile, la diphtérie et même la tuberculose causent moins de ravages, ce qui démontre la valeur de l'éducation populaire.

Il y a encore trop de décès parmi les enfants à cause de l'ignorance des parents. Mais beaucoup aussi sont retardés dans leur éducation par des yeux défectueux, un nez ou une gorge malades, une mauvaise dentition, etc. Il serait à souhaiter que chaque district d'école ait une garde-malade qui s'occupe d'examiner les élèves et donne les conseils nécessaires. On devrait enseigner aux enfants les principes élémentaires d'hygiène: mode de propagation des microbes, importance du grand air et du sommeil, etc. De simples précautions prises à temps éviteraient des milliers de maladies.

M. Painchaud (Fannystelle) pose une question intéressante au sujet de la rétribution de l'officier de santé qui vaccine les enfants d'une école. Mme Minvielle (Fort Garry), MM. Joseph Deroche (Notre-Dame-de-Lourdes) et S. Marcoux (Lorette) prennent part à la discussion. Des explications fournies, il résulte que si le département donne l'ordre de faire vacciner, le vaccin est fourni par le gouvernement et le médecin est payé par la municipalité.

Etude des résolutions

La soirée se termine par l'examen des résolutions qui seront présentées à la convention de Winnipeg. Cette étude se fait sous la direction du magistrat Henri Lacerte, président de l'Association d'Education.

Le programme de mardi soir comprend une conférence par le président de l'Association d'Education et une autre par M. J.-A. Marion sur les associations locales, l'élection des officiers pour 1930 et une allocution de M. l'abbé A. d'Eschambault, visiteur des écoles.

Ce soir, mercredi, à 8 h., soirée chantante par des membres du Cercle Molière, sous la direction de M. Arthur Boutal.

CONVENTION REGIONALE D'ELIE

Elle aura lieu les samedi 8 et dimanche 9 mars, sous les auspices de l'Association d'Education du Manitoba — Le programme des deux journées

Voici le programme de la convention régionale d'Elie, fixée aux 8 et 9 mars:

Le vendredi 7 mars, veille de la convention et premier vendredi du mois, grand'messe et communion générale des élèves aux intentions de la cause scolaire.

Samedi 8 mars

10 h. du matin — Ouverture de la convention à la salle paroissiale. Piano, solo par Mlle G. Charbonneau. Bienvenue, par le président du Cercle paroissial d'Elie. Conférence pédagogique, par le R. P. Bourque, S.J., visiteur des écoles. Discussion.

2 h. de l'après-midi — "Notre-Dame du Canada", choeur. Classe modèle par une religieuse. Piano, solo par Mlle M.-Ange Bouchard. Conférence pédagogique par le R. P. Bourque, S.J. "O Canada".

Dimanche 9 mars

10 h. 30 du matin — Grand'messe paroissiale. Sermon de circonstance.

3 h. de l'après-midi — Réunion publique à la salle paroissiale. "Le doux parler ancestral", choeur par les élèves. "Les merveilles de la science", saynète, par Mlles G. Charbonneau et G. Desilets. "Mon dernier caprice", monologue par Mlle Cécile Bouchard. "Le Brevet de capacité", saynète par Mlles Berthe et Lillian Despins. Allocution du délégué de l'exécutif. "Vive la France!", choeur.

Les religieuses pourront entrer au Mexique

Mexico. — Un ordre du ministère de l'intérieur aux autorités de l'immigration a levé l'interdiction de séjour que l'administration Callès avait prononcée contre les religieuses. Mais pour pouvoir entrer au Mexique, les religieuses devront s'engager à ne pas enfreindre la loi qui interdit la vie en communauté.

Anniversaire



S. G. Mgr A. BELIVEAU,
archevêque de Saint-Boniface, fêtera dimanche son soixantième anniversaire de naissance. Nous sommes heureux de lui offrir, à cette occasion, nos respectueux hommages et nos meilleurs voeux.

Les femmes du Québec ne seront pas encore avocates

Québec. — Après un débat qui a duré deux jours, le bill relatif à l'admission des femmes du barreau a été renvoyé à six mois; 29 députés se sont prononcés en faveur et 37 contre.

C'est un résultat que les femmes trouveront plutôt satisfaisant, si l'on tient compte des votes qui ont été donnés dans le passé, sur des mesures analogues. Tous les membres de l'opposition, sauf M. Aldéric Blain, et quatre ministres, les hon. McMaster, Dillon, Laferté et Lapierre, se sont déclarés favorables à l'admission des femmes au barreau. Les hon. MM. Mercier et David étaient absents. Ils n'ont pu voter, mais les défenseurs du bill prétendent qu'ils auraient donné leur appui à la mesure.

C'est la première fois que la requête des femmes reçoit un si bon accueil en Chambre. Il n'y a aucun doute que c'est une belle victoire morale.

REGINA. — En 1929, il a été donné des contrats pour la construction de bâtiments évalués à $10,022,531, à Régina.

MORT SUBITE DU JUGE A. GRAVEL

Il avait été le premier juge de la cour de district du district judiciaire de Gravelbourg

Gravelbourg, Sask. — M. le juge Alphonse Gravel est mort subitement mercredi, à 11 h. du matin. Ce pénible événement a causé une douloureuse surprise à Gravelbourg et dans toute la province. Le juge Gravel était un citoyen hautement respecté et un Canadien français très en vue. Il disparait à l'âge de 53 ans, alors que l'on était en droit d'espérer qu'il fournirait encore une longue carrière comme juge.

Le juge Gravel était né à Arthabaskaville, P. Q. Il avait étudié au Collège de Nicolet, à l'Université Laval et à New-York. Pendant ses études de droit, il avait fait un stage dans le bureau de sir Wilfrid Laurier à Arthabaskaville.

Il vint dans l'Ouest avec son frère Emile en 1907 et tous deux ouvrirent un bureau d'avocat à Moose Jaw. En 1915, ils s'associèrent avec W.-G. Ross et le nom de leur bureau devint: Gravel, Gravel et Ross. Trois ans plus tard, ils s'établissaient à Gravelbourg et continuaient d'y exercer leur profession.

En 1921, l'avocat Alphonse Gravel fut nommé juge de la cour de district du nouveau district judiciaire de Gravelbourg. Il était en outre président des syndics de la paroisse, président de la Société Saint-Jean-Baptiste et président du cercle local de l'A. C. F. C.

C'est un frère du juge, l'abbé Pierre Gravel, le missionnaire colonisateur bien connu, qui a donné son nom à la ville de Gravelbourg. Ce dernier est décédé il y a quatre ans, suivi de près dans la tombe par son frère Emile. Deux frères sont encore à Gravelbourg, le Dr Maurice Gravel et M. Guy Gravel, pharmacien.

Survivent en outre au défunt: sa veuve, fille du Dr Trudeau, de Saint-Jean d'Iberville, P. Q.; deux soeurs, Mme Georges Hébert, de Gravelbourg, et Mme Demers, de Saint-Jean d'Iberville, et cinq enfants.

La **Liberté** prie la famille Gravel d'agréer ses bien vives sympathies dans le deuil qui la frappe.

Une place du Canada à Paris

Paris. — Par décision préfectorale, le nom de "place du Canada" est attribué au carrefour situé à l'intersection du pont des Invalides, du cours Albert Ier, de la rue François Ier, de l'avenue Victor-Emmanuel III et du Cours-la-Reine (8e).

Législature Provinciale

PAS UN SOU POUR L'IMMIGRATION

On continuera cependant de subventionner la venue et l'entrainement des jeunes Anglais — Le problème des jeunes délinquants — On commence déjà à parler d'élections

L'adoption du budget se poursuit normalement, avec de brèves discussions sur différents points.

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture et de l'immigration, pressé par M. Queen, chef ouvrier, de faire connaitre son programme d'immigration, en vue du transfert des ressources naturelles, a déclaré que le Manitoba, sans fermer la porte aux nouveaux colons, accueillera les immigrants qui lui viendront de leur propre mouvement, mais qu'il est opposé à toute forme que ce soit d'immigration subventionnée, à l'exception du plan pour l'établissement des jeunes Anglais. Son département répudie également la publicité inadéquate faite en Europe par les compagnies de transport.

Les jeunes Anglais placés sur les fermes de la province y réussissent bien, dit M. Préfontaine. Ceux qui échouent sont l'exception. Sur cent venus cette année, dix-huit sont retournés en Europe, faute de pouvoir s'adapter. Vingt-cinq jeunes Canadiens des villes ont aussi été placés sur des fermes en vertu du même arrangement.

Ce programme du ministre soulève de vives protestations de la part de MM. Joseph Bernier et N. Bachynsky (progressiste, Fisher). Ce dernier plaide en faveur des gens d'autres pays qui font du Canada leur patrie d'adoption et y deviennent de bons citoyens. Si nous excluons les étrangers, dit-il, comment arriverons-nous à créer chez nous les grands marchés dont l'on parle tant.

M. Préfontaine déclare de nouveau qu'il n'a pas l'intention de s'opposer à l'afflux naturel de l'immigration.

Pour les jeunes délinquants

L'hon. W.-J. Major, procureur général, expose les projets en vue pour régler le problème des jeunes délinquants. Une ferme de 250 acres, à Rosser, remplacera l'institution de Portage-la-Prairie pour les garçons, laquelle sera transformée en maison pour enfants arriérés. Une nouvelle maison pour jeunes délinquants sera établie à West Kildonan. Ce programme entrainera une dépense d'environ $125,000.

La séance de jeudi a été consacrée à la vieille question de l'emplacement de l'Université. L'hon. R.-A. Hoey a dû faire face une fois encore aux reproches de l'opposition.

A propos d'élections

M. Taylor et M. Bracken ont échangé des propos un peu vifs, lundi, à propos de la date des prochaines élections. Le chef conservateur craint que le gouvernement ne songe à les faire cette année ou l'année prochaine. Il laisse entendre clairement son intention de soulever alors la question de l'affaire des Sept Soeurs et M. Bracken se dit naturellement heureux d'accepter le défi.

Le bill garantissant la marge de la Coopérative viendra probablement jeudi.

Nouvel archevêque



S. G. Mgr J.-C. McGUIGAN,
le nouvel archevêque de Régina, sera sacré à Edmonton le 11 juin par Mgr O'Leary. Les deux autres évêques consécrateurs seront probablement Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Kidd, évêque de Calgary.

UNE SITUATION SATISFAISANTE

Les premiers ministres des trois provinces de l'Ouest estiment que tout va bien avec le "Pool"

Régina. — Les premiers ministres des trois provinces de l'Ouest, qui ont conféré, samedi, avec les chefs de la Coopérative du Blé, se sont déclarés satisfaits de la manière dont fonctionnent les organisations coopératives et disent n'entretenir aucun doute au sujet de leur stabilité financière.

Cette réunion n'avait pour but que de confirmer des décisions précédentes et il n'existe aucune nouvelle cause d'alarme sur la situation du grain.

L'hon. J.-T.-M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, présidait cette conférence qui a eu lieu dans son bureau au palais législatif. Avec lui se trouvaient l'hon. J.-E. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, et l'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba.

Les représentants de la Coopérative étaient: H.-W. Wood, président de la Coopérative de l'Alberta; Brooks Catton, R.-H. Milliken et Geo.-W. Robertson, représentant la Coopérative de la Saskatchewan; P.-F. Bredt, vice-président de la Coopérative du Manitoba; Geo. McIvor et A. Cairns, de l'agence de vente canadienne.

Après avoir siégé pendant deux heures le matin, les ministres et les représentants de la Coopérative ont discuté, dans l'après-midi, les différents aspects de la situation. Puis les trois premiers ministres ont annoncé officiellement qu'ils en étaient venus à un accord sur une législation uniforme pour la garantie de la Coopérative.

Pendant que se tenait la conférence, les prix du blé ont fait une nouvelle culbute sur le marché de Winnipeg, mais la marge de la Coopérative avec les banques est généralement considérée comme demeurant sauve.

Les membres de la Coopérative dans l'Ouest sont au nombre de 140,000.

Le R. P. Bourassa, provincial des Oblats de l'Est du Canada

Ottawa. — Le R. P. Philémon Bourassa, O.M.I., supérieur et curé de Notre-Dame de Hull, vient d'être nommé par l'administration générale de sa Congrégation, provincial des Oblats de langue française de l'Est du Canada. Il succède au R. P. G.-E. Villeneuve, O.M.I., arrivé au terme d'office qu'il a rempli pendant neuf ans.

L'Assiniboine et la rivière Rouge montent

De plusieurs endroits l'on signale que la rivière Rouge et l'Assiniboine montent à la suite du dégel subit. A Winnipeg, la Rouge a monté d'un pied depuis le 1er janvier. A Brandon, le niveau de l'Assiniboine s'est élevé de plusieurs pouces depuis la même date et l'on signale la possibilité d'inondations, si la fonte des neiges n'est pas modérée par quelques périodes de temps froid.

POURQUOI ATTENDRE À LA DERNIÈRE SEMAINE POUR RÉPONDRE À L'APPEL DE LA CHANCE?

Vous êtes peut-être au tournant décisif de votre vie — Deux mille dollars vous lanceront dans les affaires, paieront une hypothèque, ou, si vous préférez, une rente viagère...

Vous avez peut-être déjà essayé de résoudre d'autres problèmes de casse-tête sans beaucoup de succès. Si vous avez essayé et échoué, rappelez-vous ce vieux secret du succès: essayez encore! Dame Fortune ne peut vous bouder toujours. Peu importe le jour où nous recevons votre formule d'inscription. Cela n'a aucune influence sur votre chance de gagner un prix. Si votre solution ne nous parvient que le dernier jour, vous avez autant de chance de gagner que les concurrents de la première heure.

Votre chance de gagner est égale à celle de tout autre concurrent — mais cette chance prendra fin le lundi 24 mars.

Nous avons organisé ce Concours — avec une liste de 120 prix — pour deux raisons. Tout d'abord pour augmenter notre liste d'abonnés — et nous avons cru que le meilleur moyen d'accroître la popularité de notre journal était d'amuser nos lecteurs.

Nos abonnés et amis ont donc l'avantage de participer à ce Concours et de gagner de magnifiques prix. Ceux qui se qualifient comme candidats de la **Liberté** et nous envoient leur réponse avec $10 d'abonnements peuvent gagner des prix d'une valeur de $5 à $2,000. Les concurrents qui, pour diverses raisons, ne peuvent envoyer $10 et nous adressent $2, peuvent gagner les prix de $5 à $500.

Le montant des six premiers prix augmente d'après les abonnements que vous envoyez.

Tous les paiements que vous faites — abonnements nouveaux, renouvellements, abonnements en retard — sont de même valeur pour vous. Vous ne payez que le prix régulier de $2 par année.

A ceux qui doutent de leur capacité à résoudre ce problème de casse-tête, nous offrons une nouvelle chance de gagner. Un prix spécial de $100 en argent sera décerné au concurrent qui enverra le plus d'abonnements. Ce prix spécial s'adresse aussi naturellement à tous ceux qui ont l'ambition de gagner deux prix.

Ne tardez pas davantage. Souvenez-vous que vous ne pouvez perdre un sou de votre argent. Si vous avez des arrérages d'abonnement ou si votre abonnement expire dans quelques mois, vous avez tout avantage à le payer maintenant, en l'accompagnant d'une solution et d'une formule d'inscription pour le Concours.

Les abonnés qui paient leur abonnement à un concurrent ont aussi le droit d'envoyer une solution. Cette solution leur sera créditée, selon le montant qu'ils ont payé.

Parlement Fédéral

LA SESSION FEDERALE EST OUVERTE

Un discours du trône assez terne — L'entrée de la première sénatrice fait sensation — Elle prononcera son premier discours en français — Le chef de l'opposition est déjà à l'attaque

Ottawa. — La quatrième session du 16ème Parlement du Canada a été ouverte, jeudi après-midi, par le gouverneur général, alors que brillait un soleil vraiment printanier, bien que les collines du parlement fussent encore couvertes de neige.

Le gouverneur général est arrivé précédé de dragons des Gardes de la princesse Louise portant des flammes au bout de leurs lances. Il était environ 3 heures quand Son Excellence est arrivée devant la grande porte de la Chambre des Communes. Au moment où le gouverneur descendait de son carrosse, se faisait entendre le premier des dix-neuf coups de canons qui ont salué le représentant du roi au Canada. En même temps, la garde d'honneur présentait les armes et la fanfare commençait l'hymne national.

Traversant le corridor de la Chambre des communes, le gouverneur s'est dirigé vers la Chambre du Sénat, où il a pris place au trône. A ses côtés sont venus se placer l'hon. W.-L. Mackenzie King, premier ministre, et le sénateur Raoul Dandurand, chef du parti ministériel à la Chambre haute.

L'huissier à la verge noire a ensuite reçu instruction de se rendre à la Chambre des communes et d'y convoquer les membres à venir au Sénat pour y entendre les paroles du gouverneur général. L'huissier a été admis aux Communes, après avoir frappé les trois coups d'usage à la porte. Les députés se sont mis alors en marche vers le Sénat, précédés de leur président.

Les mesures importantes

Parmi les mesures les plus importantes mentionnées dans le discours du trône sont celles qui ont trait aux diverses compagnies de chemins de fer formant le système du Canadien National; des amendements à la loi électorale, à la loi des faillites, au code criminel; des mesures pour la consolidation de la loi sur les grains. L'attention du parlement a aussi été attirée sur les rapports de la Commission royale de la radio et de la Commission royale, présidée par M. E.-W. Beatty, sur les salaires de certains employés du service civil. Le discours du trône parle aussi de diverses questions qui intéressent tout le Dominion, comme celle de l'énergie hydraulique.

A noter qu'il n'est pas fait mention dans le discours du trône d'une législation quelconque à propos du divorce non plus qu'à propos du projet de canalisation du Saint-Laurent. Il ne s'ensuit pas qu'il ne sera pas question de ces choses au cours des semaines ou des mois qui vont suivre.

A la vérité, le discours du trône ne mérite de subsister que comme tradition. C'est un rite parlementaire banal qui n'a pas plus de signification que cela.

Son Excellence ayant accompli les rites de l'inauguration et s'étant retirée, le Sénat, de même que la Chambre des Communes, ont tenu de brèves séances.

La première sénatrice

A la Chambre haute, deux nouveaux sénateurs ont été présentés, M. Robert Forke, ancien ministre de l'Immigration, et Mme Norman-F. Wilson, la première sénatrice du Canada. L'entrée de Mme Wilson, ayant pour parrains les sénateurs Raoul Dandurand et George-P. Graham, a été saluée par de vifs applaudissements et des acclamations. Mme Wilson était sobrement mais élégamment vêtue d'une robe en soie noire, à manches longues.

C'est elle qui secondera l'adresse au Sénat et elle parlera en français.

Aux Communes, la séance d'ouverture s'est déroulée avec moins de faste. La députation était presque au grand complet, mais les galeries étaient dégarnies. Le Sénat n'a qu'une fois par année, lors de l'inauguration de la session, la chance de se mettre en évidence et il en profite. C'est à la séance du Sénat que tout le beau monde tient à assister.

Huit nouveaux députés ont, cette fois, été présentés au président, M. Rodolphe Lemieux, six libéraux et deux conservateurs.

Les Communes ont commencé leurs travaux réels lundi par le débat sur l'adresse. Après les brefs discours du proposeur et du secondeur, M. Bennett, chef conservateur, attaque le gouvernement pendant deux heures sur une foule de points, en particulier le chômage, la dépression des affaires, le marché du blé, le tarif, la conférence impériale. Il soutient que le gouvernement ne peut aller représenter le Canada à Londres sans faire de nouvelles élections.

M. King répond que la date des élections sera déterminée par les développements qui pourront se produire au parlement et dans le pays. Le gouvernement agira suivant l'intérêt public.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le jury ne peut s'entendre dans l'affaire Bronfman

Régina. — Après avoir délibéré pendant 23 heures, le jury dans l'affaire Bronfman, accusé de subornation de témoins, n'a pu s'entendre. Il a été renvoyé et un nouveau procès aura lieu le 8 avril.

Bronfman a été immédiatement relâché sur caution de $10,000 et deux garanties de $5,000 chacune. Il est parti pour Montréal dimanche matin.

Neuf courtiers en liberté provisoire

Toronto. — On a remis en liberté provisoire jusqu'au 7 avril les neuf courtiers et leurs six employés qui ont été arrêtés lors de la récente campagne du gouvernement contre les pratiques fraduleuses des courtiers. Le cautionnement a été simplement renouvelé dans la plupart des cas. On a consenti une réduction de $20,000 à Malcolm Stobie, réduisant ainsi son cautionnement à $80,000, et on a baissé celui de son associé, C.-J. Forlong, à $50,000.

L'établissement sur les terres du C.N.R.

Montréal. — Le service de l'établissement sur les terres du Canadien National évalue à quatre millions de dollars au bas mot le capital apporté au Canada par les familles qui se sont établies sur la terre depuis cinq ans.

Les statistiques de ce service montrent que depuis cinq ans un total de 2,984 familles ont été placées directement et 3,386 indirectement, c'est-à-dire en coopération avec les organisations collaborant aves le service du Canadien National. L'on calcule aussi que durant la même période plus de deux millions d'acres de terre neuve ont été ouvertes à la culture le long des lignes du C. N. R., dans l'ouest du Canada. De plus, un grand nombre de familles ont été placées dans les Provinces Maritimes.

Le poisson du Manitoba

Le poisson du Manitoba jouit d'une popularité de plus en plus grande sur les marchés américains. L'an dernier le service des messageries du Canadien National a exporté, durant la saison d'hiver terminée le 14 février, 595 wagons de poisson, alors que cette année à pareille date, il en avait exporté 769 wagons, soit une augmentation de 174 wagons ou d'environ 2,262 tonnes. Cette augmentation est attribuée aux plus grandes facilités de transport offertes aux expéditeurs depuis l'ouverture du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

L'agent de l'Alberta à Londres critiqué

Edmonton. — Le chef de l'opposition conservatrice provinciale, M. D.-M. Duggan, a demandé au premier ministre Brownlee de rappeler l'agent de l'Alberta à Londres, M. Herbert Greenfield, qui ne serait pas apte à remplir cette fonction et dont l'expérience et l'habileté pourraient être mieux utilisées ailleurs.

Le premier ministre a défendu avec chaleur M. Greenfield et le bureau de Londres. "La seule voix qui s'est levée pour amender une entente sur la question du blé, dit-il, c'est la voix de M. Greenfield. Ce seul acte de la part de M. Greenfield vaut plus pour la province qu'il ne peut lui en coûter de payer ses dépenses à Londres pendant quatre ans."

Un missionnaire qui cumule les fonctions

Le R. P. Michel, O.M.I., missionnaire au Fort Good Hope, district du Mackenzie (Territoires du Nord-Ouest), écrit aux "Petites Annales des Missionnaires Oblates de Marie-Immaculée":

"Depuis un mois et demi, je remplace ici, assez mal, le R. P. Robin, promu supérieur de Simpson. Par ma position même, je dois cumuler les fonctions de correspondant officiel du Bureau météorologique d'Edmonton, de directeur de la sous-station de la Ferme expérimentale d'Ottawa, de maitre de poste, de pharmacien et de secrétaire général de presque toute la bande indienne de Good Hope, et cela en même temps que mon ministère religieux.

"Ainsi que vous le voyez, quand mes moyens pécuniaires me permettront de faire imprimer des cartes de visite, je pourrai y coller toute une litanie de grands titres et même y ajouter celui d'étudiant autodidacte en "peau de lièvre".

Le montant à payer à la Saskatchewan

Ottawa. — MM. Osborne, de Calgary, et G.-M. Bowman, de Waterloo, Ont., viendront rejoindre à Ottawa le juge Turgeon, de la Cour Suprême de la Saskatchewan, pour négocier avec les autorités fédérales le montant d'indemnités provinciales qui devra être payé à la Saskatchewan.

Une fois cette question réglée, la Saskatchewan sera mise tout à fait en possession de ses ressources naturelles

Une victoire pour le maire Houde à Montréal

Montréal. — M. Bruno Charbonneau, candidat du maire Houde, dans le quartier Villeray, a remporté la victoire sur son adversaire, M. Léopold Favreau, par une majorité de 2,043 voix. M. Favreau n'a obtenu une majorité que dans six des soixante-sept bureaux de vote et il n'a sauvé son dépôt que par 137 voix.

M. Charbonneau s'était présenté contre l'administration Desroches et il avait reçu l'appui du maire Houde, de l'échevin Allan Bray, de Saint-Henri, et de l'échevin Alfred Mathieu, qui firent la campagne en sa faveur.

Cinq personnes brûlées à mort à Maniwaki

Maniwaki, P. Q. — Cinq personnes ont été brûlées à mort et plusieurs autres blessées au cours d'un incendie qui a fait rage à l'hôtel Galarneau. L'hôtel a été rasé ainsi que deux constructions avoisinantes.

Voici les noms des morts: Mme Narcisse Galarneau, 37 ans, propriétaire de l'hôtel, ses deux enfants, Raoul et Donat, John Marenger, 32 ans, frère de Mme Galarneau, et Nelson Bertrand, 25 ans, de Gracefield.

Marenger, qui était parvenu à sortir de l'immeuble en flamme, a perdu la vie en tentant héroiquement de secourir sa soeur et ses neveux.

Les évêques de l'Est et le divorce

Montréal. — Dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises des diocèses de Québec, de Montréal et d'Ottawa, Son Eminence le Cardinal Rouleau, O.P., archevêque, LL. SS. NN. SS. G. Gauthier, administrateur apostolique de Montréal, et Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, et tous leurs suffragants, au nombre de dix-sept, demandent au Parlement du pays de ne pas aggraver la situation en accordant des tribunaux de divorce aux deux provinces qui n'en ont pas encore.

M. Lavigueur est élu maire de Québec

Québec. — M. H.-E. Lavigueur a été élu maire de Québec, par une majorité de 1,128 voix, sur son adversaire le maire Oscar Auger.

L'élection de M. Lavigueur a été bien accueillie par la population, on estime que les amis du gouvernement ont subi une défaite; en effet la machine électorale libérale de Québec fonctionnait pour M. Auger. Le peuple a censuré la politique Auger parce qu'elle ne semblait pas proportionner les dépenses aux revenus.

M. Lavigueur, qui est député fédéral de Québec-Montmorency, a déjà été maire de Québec.

ECHOS D'EUROPE

Le cardinal Gasparri grand-croix de la Légion d'honneur de France

Paris. — Les catholiques apprendront avec joie que la France a élevé à la dignité de la Légion d'honneur S. Em. le cardinal Pierre Gasparri, secrétaire d'Etat.

"Le gouvernement français, déclare l'Agence Havas, ayant appris que le cardinal Gasparri allait abandonner prochainement la direction de la Secrétairerie d'Etat, a voulu lui accorder un témoignage de sa haute estime avant son départ. M. Doumergue, président de la République française, a donc signé le décret lui conférant la grand-croix de la Légion d'honneur."

Ce témoignage de haute estime pour l'oeuvre du cardinal secrétaire d'Etat durant plus de quinze années d'une période si agitée touchera profondément les catholiques de France.

Pie XI reçoit la princesse Malfalda

Cité Vaticane. — Le Souverain Pontife a accordé une audience à la princesse Malfalda, fille du roi d'Italie, et à son mari, le prince Philippe de Hesse. Le prince et la princesse ont été reçus au Vatican avec les honneurs habituels à leur rang.

Mort de M. Dumaine, ambassadeur de France

Paris. — M. Alfred Dumaine, ambassadeur de France, est mort à Paris.

Né en 1852, M. Dumaine fit d'abord son droit et fut archiviste paléographe.

C'est en 1877 qu'il aborda la carrière diplomatique. Il occupa des postes successifs à Constantinople, à Rome, près du Saint-Siège, à Berlin et à Bruxelles. Il fut ministre de France à Munich et à Mexico; en 1912 il fut nommé à Vienne, qu'il quitta, par suite de la déclaration de guerre en août 1914. Il a relaté, dans un volume de mémoires; "Mon ambassade à Vienne", son séjour en Autriche.

Nouvelle politique espagnole

Madrid. — Une déclaration du gouvernement annonce qu'il désire restaurer l'ordre juridique troublé, s'efforcer de rétablir l'autorité de la loi et garantir les droits des citoyens et les activités individuelles et sociales dans une atmosphère de paix, de sécurité et de respect sans violence.

Son but est encore d'établir de meilleures relations entre le capital et le travail et de réorganiser définitivement les pouvoirs de l'Etat.

La reine de Suède est gravement malade

Rome. — L'état de la reine Victoria de Suède est grave, a déclaré son médecin, le Dr Axel Munthe. Le fait que le bulletin de santé a été publié à Rome au lieu d'être envoyé à Stockholm comme d'habitude, le fait que le roi Gustaf a remis son voyage à la Riviera et qu'il a passé plusieurs jours auprès de la reine sans retourner à son appartement semblent indiquer que la longue maladie de la reine Victoria s'est beaucoup aggravé.

Le piano "à couleurs"

Bruxelles. — Le piano "à couleurs" est un instrument nouveau appelé aussi "cromatone", dont l'inventeur, le baron Anatole Vietinghof Scheel, vient de faire, à Liège, une curieuse démonstration.

Le "piano à couleurs" projette des rayons lumineux sur une scène suivant une gamme de couleurs dont les vibrations correspondent rigoureusement aux vibrations des cordes sonores.

On assure que les "symphonies de couleurs" synchronisées avec les morceaux de musique exécutés sont du plus joli effet. L'auditoire a particulièrement apprécié l'interprétation chromatique d'une valse de Chopin.

Le tribunal de la Cité du Vatican a tenu sa première audience

Rome. — Une foule énorme de journalistes et de nombreux curieux sont accourus pour assister au premier procès qui a eu lieu dans la ville papale. On devait juger un certain de Paolis, qui avait été surpris en train de voler dans la basilique Saint-Pierre les offrandes destinées au culte.

Avant l'audience le premier président a prononcé un long discours dans lequel il a parlé de l'histoire des négociations du traité de Latran et des fêtes du jubilé papal.

Après une plaidoirie de son défenseur, l'avocat Astorri, invoquant un verdict de clémence du fait que le voleur avait commis sa faute par manque de soutien et d'éducation, le président a prononcé une sentence condamnant de Paolis à 3 mois de prison. L'inculpé a accueilli avec la plus complète indifférence la sentence du tribunal papal tandis que la foule quittait l'"Aula".

Une recette pour vivre jusqu'à 129 ans

Riga. — La plus vieille femme de Lettonie, Mme Anna Kreislar, est morte à l'âge de 129 ans, dans une ferme appartenant aux enfants de ses petits-enfants, près de Windau.

Elle se nourrissait uniquement de harengs trempés dans du café noir.

Comme elle était connue dans tout le pays à cause de ce régime singulier, elle recevait chaque jour de nombreux visiteurs qui venaient à l'heure du repas pour la voir savourer son mets favori.

Deux Robinsons allemands dans une île du Pacifique

Berlin. — Les journaux annoncent que l'expédition de chasse américaine Macdonald a découvert sur l'île Charles, dans l'océan Pacifique, un Berlinois, nommé Ritter, et sa femme.

Le couple avait fait naufrage il y a environ cinq mois et s'était réfugié sur cette île déserte. Depuis lors, les deux Robisons allemands attendent le retour d'un voilier qu'ils avaient envoyé sur les côtes de l'Equateur pour y faire des provisions.

L'expédition Macdonald a laissé aux deux naufragés des vivres pour une année.

Dans les milieux scientifiques berlinois, on ne sait rien au sujet de l'expédition du docteur Ritter. On suppose qu'il s'agit d'une expédition privée avec laquelle les instituts scientifiques de la capitale n'ont rien à voir.

Des étudiants sans aucune galanterie

Les étudiants de l'Université de Glasgow ne sont pas gentils pour leurs camarades du sexe féminin. On leur construit un nouveau club, qui coûtera la bagatelle de $700,000, mais ils ont refusé, à une écrasante majorité, d'y admettre les étudiantes.

Dans le dernier numéro du magazine des étudiants, le G. U. U., l'un d'eux explique cette décision. Il déclare que les jeunes filles qui fréquentent l'Université sont laides de visage et de formes, entièrement dépourvues d'humour et d'originalité, qu'elles n'ont aucun goût pour s'habiller, qu'elles écrivent des vers ridicules, qu'elles n'ont aucune aptitude pour les études, etc., etc.

Il est permis de croire que ce jeune et terrible misogyne exagère.

UN MINISTERE DE LA GAUCHE

Camille Chautemps succède à Tardieu, démissionnaire — Briand reste aux affaires étrangères

Paris. — Camille Chautemps, leader du parti radical-socialiste, est parvenu à former un nouveau cabinet, dont les éléments principaux ont été fournis par le groupe de la gauche, comme successeur au cabinet démissionnaire de Tardieu.

Celui-ci a refusé de constituer un nouveau cabinet et il a refusé également d'entrer dans celui de Chautemps.

Le nouveau gouvernement fera ses débuts devant la Chambre des députés mardi. Le premier ministre lira la déclaration ministérielle et demandera un vote de confiance, ce qu'il croit obtenir apparemment, puisqu'il annonce que les noms de ceux qui formeront la délégation française à la conférence navale de Londres seront choisis mardi, afin que les délégués puissent partir mercredi.

On doute fort cependant que Chautemps puisse se maintenir au pouvoir au-delà de quelques semaines.

Pour la première fois depuis que le cabinet Herriot prenait le pouvoir, le 11 mai 1924, la France a un gouvernement tiré de la gauche. Il y a quelques représentants de l'élément modéré, mais les nationalistes et les groupes de la droite ne sont pas représentés. Une chose semble cependant certaine au sujet de la politique que poursuivra la nouvelle administration; la politique préconisée à Londres par Tardieu sera celle que défendra la nouvelle délégation.

Voici la liste des ministres du cabinet Chautemps: président du conseil et ministre de l'intérieur, Camille Chautemps; vice-président et ministre de la justice, Théodore Steeg; ministre des affaires étrangères, Briand; ministre des finances, Charles Dumont; ministre du budget, Palmade; ministre de la guerre, René Besnard; ministre de la marine, Albert Sarraut; ministre de la marine marchande, Charles Danielou; ministre des travaux publics, Edouard Daladier; ministre de l'éducation, Jean Durand; ministre du commerce, Georges Bonnet; ministre du travail, Louis Loucheur; ministre des pensions, Dr Gallet; ministre de l'aviation, Laurent Eynac; ministre des postes et télégraphes, Julien Durand; ministre de l'agriculture, M. Queuilles; ministre des colonies, Lucien Lamoureux.

Le Pape arbitre

L'Espagne vient de signer un traité d'arbitrage avec le Pérou. Le point le plus important de cet accord est l'article 3, où il est spécifié que n'importe quel différend s'élevant entre les deux pays sera soumis à l'arbitrage exclusif du Saint-Père ou de la personne que Sa Sainteté désignera dans ce but comme son représentant. Ce traité reconnait ainsi la Papauté comme force juridique.

Le Vainqueur du Derby de Chiens à Ottawa



Emile Saint Godard, jeune Canadien-Français du nord du Manitoba, est arrivé bon premier dans la grande course de chiens courue à Ottawa, cet hiver, gagnant ainsi la coupe d'or offerte par l'hotel Château-Laurier, du Canadien National, et une bourse de $1,000. Il parcourut avec ses chiens la distance de 100 milles en 8 heures, 13 minutes et 23 secondes, ce qui constitue un record mondial. La seconde place revint à Earle Brydges, de Cranberry Portage, qui battit son plus proche concurrent, Léonhard Seppala, d'Alaska, par 28 secondes seulement. —(Photo Chemin de fer National du Canada.)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les familles Dupuis et Collette offrent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du deuil récent qui vient de les éprouver.

Il y a eu erreur dans la **Liberté** du 12, quand elle disait que Mme David Dupuis laissait quatre soeurs et deux frères. Lui survivent, six frères et cinq soeurs, dont voici les noms: Alfred Collette, Iles Philippines; Eddie Collette, Montréal; Alsidas, Kansas City; Georges, Los Angeles; Joseph et Euclide, Sainte-Elisabeth; Mme Arthur Demers, Mme Adrien Bellerive, Mme Maurice Duprey, Mlle Eva Collette, tous de Sainte-Elisabeth, et Mme Jos. Roy, de Lampman, Sask.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Dimanche dernier, nous avions le bonheur de posséder au milieu de nous M. l'abbé d'Eschambault. C'est lui qui a donné le sermon. Le sujet qu'il a traité, éminemment pratique et intéressant — l'éducation des enfants — ne manquera pas, nous pouvons le croire, de faire grand bien.

* * *

Dimanche soir, à 8 h., les paroissiens étaient conviés à la salle municipale pour une séance dramatique offerte par le Cercle Langevin de l'A. C. J. C., en hommage au Rév. Père curé. Durant près de deux heures, nos jeunes acteurs ont su nous intéresser vivement. Le franc rire et les applaudissements fréquents témoignent de la grande satisfaction des assistants qui remplissaient la salle.

Pour terminer la soirée, le président du cercle, M. Désorcy, a présenté les voeux de tous les paroissiens au Rév. Père curé. Il a signalé avec un tact exquis les oeuvres et les efforts du curé pour le bonheur spirituel et temporel des paroissiens. Celui-ci a félicité cordialement les jeunes de leur initiative et de leur réel succès; il les a remerciés aussi de leur délicate attention.

* * *

Dimanche prochain, 2 mars, le Cercle Langevin va offrir au public de La Broquerie une répétition de son intéressante séance. Nul doute que le succès remporté ici ne leur fasse salle comble là-bas.

SAINT-MALO

Baptêmes

Le 1er février — Marie-Anne-Alphosine, fille de Steve Foseruk et de Rosanna Gooki. Parrain, Alphonse Forest; marraine, Mme Ernest Charette.

Le 2 février — Marie-Bernadette-Hélène, fille de Napoléon Forest et de Desanges Tétrault. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Gosselin.

Le 7 février — Joseph-Arthur-Maurice, fils de Donat Hamelin et de Gérardine Rouillard. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Rivard, oncle et tante de l'nfant.

A M. et Mme Jos. Morin est née, le 20, une fille. Nos félicitations.

Décès

Le 21 février, Dieu rappelait à lui un de nos jeunes amis, Lucien Bruneau. Il est mort à la suite d'un accident survenu il y a quelques jours. Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée toutes nos consolations et prions Dieu pour leur cher fils.

* * *

Le dimanche 2 mars, les Dames de Sainte-Anne nous donneront une partie de cartes. Assistons en foule à cette partie, puisque c'est la dernière avant le carême.

LA SALLE

M. et Mme Charles Cormier sont heureux de présenter à leurs parents et amis un douzième héritier, né le 20 courant, et baptisé sous les prénoms de Joseph-Moise-Guy-Alain. Parrain et marraine: Moise-Pierre et Georgette Cormier, cousins de l'enfant. Porteuse, Mme Donat Cormier.

L'IMMIGRATION AUX COMMUNES

Plusieurs questions touchant à ce problème sont déjà inscrites au feuilleton de la Chambre

Ottawa. — L'immigration canadienne fera l'objet d'une étude assez complète par les députés fédéraux, aux Communes, aux cours de la session qui vient de s'ouvrir. En effet, plusieurs députés ont inscrit au feuilleton de la Chambre des questions et des demandes de renseignements ainsi que des résolutions.

M. J.-S. Woodsworth, travailliste, de Winnipeg, demande tout simplement d'abolir le ministère de l'immigration et de la colonisation, de confier au ministère du travail l'administration de la loi de l'immigration et d'abandonner aux provinces le travail de la colonisation.

M. Thomas Donnelly, de la Saskatchewan, demande, à son tour, que les autorités fédérales refusent aux immigrants qui viennent au Canada toute assistance financière, exception faite toutefois pour les domestiques du sexe féminin, qui pourraient recevoir la même assistance qu'aujourd'hui.

M. H.-E. Spencer, de Battle River, demande combien d'immigrants sont entrés en Canada en 1928 et en 1929, leur nationalité, leur religion, leur état civil, quelle en a été la distribution dans toutes les provinces du Canada.

M. Oscar-L. Boulanger, de Bellechasse, n'a pas encore inscrit au feuilleton sa résolution demandant pour les Canadiens d'une partie du Canada qui voudraient s'établir comme colons dans d'autres parties du pays, des faveurs spéciales de transport et d'établissement.

En Angleterre, à Londres notamment, il y a des femmes de ménage ambulantes. Elles parcourent les rues et signalent leur passage à son de trompe. D'une fenêtre, d'un balcon, on les appelle: vite, elles montent, accomplissent leur besogne allègrement et honnêtement, puis reprennent leur chemin, faisant ainsi jusqu'à dix ménages dans la matinée.

PRES DE SEIZE MILLIONS PAYES AUX ASSURES

Une année record de la Metropolitan Life. — Près d'un billion d'assurance en vigueur en Canada.—Expansion des activités économique et sociale.

Les Canadiens, d'un littoral à l'autre, détenteurs de 2,739,358 Polices dans la Metropolitan seront vivement intéressés d'apprendre que les paiements aux porteurs de police en Canada, en 1929, se sont élevés à $15,992,826, ce qui représente une augmentation de plus de trois millions sur l'année précédente. Le montant global d'assurance en vigueur en Canada ressort presque à un billion de dollars — exactement à $947,927,397. Ces chiffres sont d'autant plus intéressants que la Metropolitan est une compagnie mutuelle, c'est-à-dire qu'elle n'a pas d'actionnaires, mais appartient intégralement aux porteurs de police eux-mêmes, et qu'à eux seuls profite l'expansion de la Compagnie. Vers la fin de l'année dernière, le public a eu l'occasion de constater la valeur de l'assurance, comme placement et comme protection, et cette réalisation s'est traduite par une augmentation du volume de nouvelle assurance, lequel pour toute l'année 1929 s'est totalisé à $232,324,966, soit une augmentation de plus de vingt millions de dollars. Ce total embrasse les polices ordinaires, les polices industrielles et les polices de groupes et chacune des trois branches accuse un substantiel accroissement.



HENRY E. NORTH
Troisième Vice-Président et Gérant pour le Canada.

Les placements canadiens de la Metropolitan Life continuent de croitre en volume et s'élèvent à $189,300,437, soit une augmentation de presque dix-huit millions en douze mois. Ces placements sont en obligations des gouvernements fédéral et provinciaux et des municipalités et en prêts hypothécaires. La croissance de la Metropolitan Life est graphiquement illustré par un état comparatif basé sur des périodes décennales. A la fin de 1929, le nombre de polices en vigueur s'établissait à 44,333,332 et correspondait à $17,933,600,452 d'assurance. L'actif se totalisait à $3,010,560,051. Intéressent particulièrement les Canadiens les activités de la Compagnie dans les domaines économique et social. Le Service Social de la Compagnie rapporte qu'il a fait 368,310 visites aux porteurs de police. De ce nombre, 206,871 se rapportaient à des cas de maternité et constituaient une importante contribution à l'œuvre canadienne du bien-être de l'enfance. La Compagnie a distribué durant l'année presque 3,000,000 de pamphlets traitant de divers sujets d'hygiène, ce qui porte sa distribution totale, jusqu'à date, à plus de 28,000,000. De concert avec les autorités sanitaires locales, la Metropolitan a participé à 50 campagnes de propagandes de santé. Le Bureau de Service des assurés de la Metropolitan a fait pendant l'année 40 enquêtes spéciales sur des questions de vente, de distribution et de production manufacturière. Elle a fait aussi une enquête générale sur la classification industrielle. Ces activités représentent un service économique inappréciable pour le commerce canadien.

VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 FEVRIER 1930 NUMERO 39

Ce n'est que par l'émulation et la rivalité fraternelles que pourra s'élever le niveau de notre esprit national.

Sénateur BELCOURT.

LA LIBERTÉ

La liberté ne s'emprisonne pas, et les fers qu'on lui forge servent quelquefois à étendre son empire.

LACORDAIRE.

CRISE ET REMÈDES

On dit qu'il existe une crise agricole. Elle est mondiale; nous en souffrons moins que d'autres, peut-être, mais il faut reconnaitre qu'elle nous fait aussi subir quelques pertes. Les raisons qu'on en donne sont-elles toujours les meilleures? Il est possible d'en douter.

La crise agricole nous parait considérablement augmentée du fait d'une crise d'âme. Désirs immodérés de jouissances d'une part, manque d'énergie de l'autre, voilà, il nous semble, deux éléments importants de la crise qui n'attirent pas assez l'attention d'un grand nombre.

Ces deux raisons, plus que toutes les considérations matérielles, dépeuplent les campagnes au profit des villes déjà encombrées.

Mieux voir le danger et vouloir plus énergiquement appliquer les remèdes nécessaires nous paraissent deux éléments importants de solution d'un problème inquiétant.

Mieux voir.

Le plus grand nombre des fils de cultivateurs qui quittent la ferme pour la ville doivent s'attendre à devenir les victimes faciles des chômages périodiques qui y sévissent. Voilà une première chose qu'il faudrait mieux voir, et surtout voir à temps. On lâche la proie pour l'ombre sans même y penser.

Vivre plus énergiquement.

Le grand nombre des échecs à la campagne a pour cause la mauvaise organisation du travail ou le manque d'efforts. On s'acharne à la culture exclusive du blé parce qu'elle coûte moins d'efforts qu'une exploitation complète et rationnelle de la ferme. N'est-ce pas, en dernière analyse, un manque d'énergie? En beaucoup de foyers on est persuadé qu'il serait mieux et plus profitable d'agir autrement; on l'avoue même parfois sans hésiter, mais on ajoute: *"C'est trop d'ouvrage"*.

Sommes-nous si loin de la vérité en affirmant que la crise agricole est plutôt une crise d'âme qu'une crise matérielle?

Le premier élément de faiblesse est un manque d'intelligence; on se laisse fasciner par l'attirance trompeuse des plaisirs de ville. Le second est un manque de volonté: on se laisse décourager devant un travail qui demande de l'esprit de suite.

Il est tout naturel, dans ces conditions, de recevoir le choc en retour. Le manque de vigueur aujourd'hui reçoit sa sanction demain sous forme de souffrance. Quelle triste histoire, mais quelle histoire suggestive, que celle des familles rurales rendues en ville et en proie au chômage avec toutes ses conséquences douloureuses?

Mais comment faire la lumière dans les intelligences, comment tremper les volontés?

Si notre gouvernement voulait, une bonne fois, mettre résolument la main sur le programme scolaire et nous donner, pour la campagne, un programme adapté aux besoins de la campagne et pas trop chargé! Notre unique programme, pour la campagne comme pour la ville, nous a toujours paru plus fait pour vider la campagne que pour y garder nos enfants. Le programme actuel peut être excellent pour préparer à l'université, pour former des maîtres d'école, des comptables, des commis; il formera moins facilement des cultivateurs ayant le goût de leur profession.

On nous affirme cependant que la dernière revise de ce programme favorisera davantage les enfants de la campagne si les maîtres et maîtresses d'écoles sont assez habiles pour y découvrir les trésors cachés qu'il contient. Mais les maîtres auront-ils le temps d'y insister? Il ne faut pas oublier que les examens jouent un grand rôle dans l'organisation du travail scolaire et ces matières rurales ne sont pas sujets d'examen. Enfin, nos maîtres feront ce qu'ils pourront avec l'instrument qu'ils ont en mains; il faudrait les prier d'en tirer le plus possible.

Nous pourrions leur venir en aide, en dehors des classes, en favorisant la formation des clubs de fermiers d'enfants: les *Boys and Girls Clubs*, comme on les appelle ici. Dans ces petits clubs, on s'applique à inculquer de bonne heure aux enfants le goût des beaux animaux, des belles plantes, des bonnes semences: c'est la clef du succès pour plus tard. Nos jeunes gens pourraient être organisés en cercles ruraux de l'*A. C. J. C.*, pour poursuivre l'oeuvre commencée à l'école et dans les clubs d'enfants, et faire passer dans la pratique les bons enseignements reçus aux différentes sources d'informations.

Ce n'est pas en se laissant vivre au petit bonheur qu'on remédiera aux maux que nous déplorons et qui sont plus menaçants que plusieurs ont l'air de penser.

Le travail à faire peut paraitre considérable, il l'est; est-ce une raison pour ne pas nous y mettre sans tarder? Il a déjà produit des fruits salutaires où il a été essayé, pourquoi ne pas l'essayer partout?

PERTINAX.

UNE PROTESTATION

La protestation suivante a été envoyée au Dr Anderson, premier ministre de la Saskatchewan; à M. Gardiner, chef de l'opposition; aux membres du comité conservateur provincial; au secrétaire du comité provincial des progressistes:

Nous, l'Exécutif de l'"Association Franco-Canadienne des Commissaires d'Ecoles" et de la "Christian School Trustees' Association", représentant les commissaires d'écoles catholiques de la province, protestons énergiquement et solennellement contre les amendements à l'Acte scolaire proposés par le gouvernement Anderson, et déclarons voir dans ces amendements une attaque ouverte et injustifiable contre les catholiques de cette province.

Les minorités de chaque district ont un droit bien défini par la Constitution, les autorisant à ouvrir des écoles séparées s'ils ne sont pas satisfaits des écoles publiques. Ce droit aux écoles séparées est la meilleure sécurité des minorités.

Conséquemment, on s'éloigne de la vérité lorsque l'on prohibe le port d'un costume particulier dans les écoles publiques, sous prétexte de protéger les minorités de chaque district, puisque ces minorités sont justement protégées par leur droit aux écoles séparées.

Dans ces conditions, le bill n'a pas le sens; on ne peut que l'interpréter comme une attaque contre les catholiques: cela sent la persécution.

Les Soeurs, comme institutrices, ont toujours donné satisfaction. Bon nombre de parents protestants, résidant dans les districts où les Soeurs font la classe, se sont déclarés satisfaits de leur enseignement. Il n'y a eu nulle part dans cette province de querelle sur ce point avant qu'un groupe d'agitateurs en aient fait une question politique.

Les soussignés, représentant les organisations directement intéressées à cette question, désirent enregistrer leur protestation contre une mesure injuste, inutile et blessante. Ils regrettent le déclanchement de la guerre religieuse en cette province, guerre qui laissera de profondes et durables impressions; et ils font appel à tous les citoyens du Canada contre ceux qui, par ce bill, attaquent presque la moitié de la population du Dominion.

L'Association Franco-Canadienne des Commissaires d'Ecoles.
Raymond DENIS, Président
Louis DEMAY, Secrétaire.
The Christian School Trustees' Association.
W.-F. HAGGARTEN, Président
Albert NENZEL, Secrétaire.

LE DIOCESE DE GRAVELBOURG

Il comprendra la partie sud-ouest de la Saskatchewan, avec une population d'environ 40,000 catholiques

Régina. — Nous avons annoncé brièvement, dans notre dernier numéro, la nouvelle que l'érection d'un nouveau diocèse dans les limites actuelles de celui de Régina a été décidée par S. S. Pie XI.

C'est à Gravelbourg que sera le siège du nouveau diocèse.

La nouvelle officielle, venant du Délégué apostolique à Ottawa, a été reçue avec une agréable surprise à Régina. L'administration de l'achidiocèse, qui comprend environ 82,000 âmes réparties dans une centaine de paroisses, a été une tâche particulièrement lourde depuis quelques années. Le territoire actuel est borné à l'est par le Manitoba, à l'ouest par l'Alberta, au sud par les Etats-Unis et au nord par la ligne séparant les townships 30 et 31, à une vingtaine de milles au sud de Saskatoon. La partie nord de la Saskatchewan forme le diocèse de Prince-Albert et Saskatoon.

Limites à déterminer

"Nous n'avons pas été informés des limites du nouveau diocèse, a dit Mgr Marois, P.A., vicaire capitulaire. Elles s'étendront probablement, à l'ouest de Gravelbourg, jusqu'à l'Alberta. A l'est de Gravelbourg, on ignore jusqu'où elles iront."

Il peut se passer quelque temps avant que le nouveau diocèse soit organisé, mais une fois la chose accomplie, on espère que le ministère religieux y gagnera beaucoup. L'archidiocèse de Régina compte 168 prêtres, y compris les curés de paroisses, les missionnaires et les professeurs. Il est probable que le nouveau diocèse de Gravelbourg comprendra environ 40,000 catholiques, sur les 125,000 que compte la Saskatchewan.

La ville de Gravelbourg possède une belle église, ornée de superbes peintures qui sont l'oeuvre de son curé, Mgr Charles Maillard. C'est un centre d'éducation bien connu, avec le Collège Mathieu, dirigé par les Pères Oblats, le Couvent des Soeurs Jésus-Marie et le Jardin de l'Enfance des Soeurs Oblates. On sait que le R. P. Guy, O.M.I., ancien recteur du Collège Mathieu, a été nommé récemment vicaire apostolique de Grouard.

Une occupation intellectuelle excellente

Ottawa. — Au dixième anniversaire de l'Association Technologique, Son Excellence M. Jean Knight, ministre de France, a dit en parlant du traducteur et de ses fonctions:

"Il n'y a pas d'occupation intellectuelle qui apprenne mieux à peser la valeur des mots que la traduction. Elle apprend aussi à comprendre et à scruter la pensée de l'auteur, ce qui n'est pas toujours bien facile. Il faut au traducteur reprendre cette pensée, et lui donner une forme nouvelle dans une autre langue. Le traducteur est le défenseur des mots. Il parle pour ceux qui ne parlent pas."

M. Knight formule le voeu qu'on défende les langues mortes, les langues classiques et leurs manifestations. Car pour bien parler sa langue, il faut avoir appris celle qui fut sa mère. Pour bien traduire, il faut connaitre la pensée des auteurs anciens, apprendre à la pénétrer. "Défendons la version latine. Ne lui permettons pas de disparaitre de nos programmes scolaires. Le Canada est un pays bilingue de par sa définition et de par sa constitution, et ce bilinguisme est la meilleure garantie du caractère britannique du Canada."

QUEBEC. — M. Cléophas Leclerc vient de mourir à L'Ange-Gardien, à l'âge de 90 ans. Il s'était présenté contre sir Wilfrid Laurier en 1896, sur la question des écoles du Manitoba.

TRIBUNE LIBRE

Lettre ouverte au "Grincheux"

Mon cher Grincheux,

Etes-vous mort? Alors, je salue respectueusement vos mânes, je verse une larme sur votre dépouille, et je vous souhaite au plus tôt le lieu du rafraichissement, de la lumière et de la paix.

Mais si vous êtes encore des nôtres, si vous n'avez point perdu cet humour philosophique et gaulois, ce bon sens robuste et franc qui captivait tous les lecteurs, alors je me demande pourquoi vous laissez rouiller une plume que la Providence avait si bien taillée...

Car enfin, raisonnons. Vous êtes homme, n'est-ce pas? et rien de ce qui est humain ne vous laisse indifférent. Vous l'avez cent fois montré en décrivant complaisamment les travers dont notre humanité s'enlaidit si volontiers. Seriez-vous précipitamment devenu insensible à l'histoire de vos semblables? Auriez-vous versé dans de moins nobles occupations?... troqué la plume pour la raquette?...

A Dieu ne plaise! Je ne suis point ennemi des sports, et mon histoire, parfaitement inconnue, en témoigne hautement. Mais je me représente difficilement le Grincheux en costume de sportsman, pantoufles blanches et pantalon de flanelle, arpentant un court de tennis, et surveillant avec soin ses mouvements, pour ne pas violer les lois de l'esthétique spéciale qui régit ces réunions... Ce Grincheux, que nous avions accoutumé de voir, flânant dans les rues, rêvant et souriant intérieurement des drôleries qui se déroulaient sous ses yeux...

Et sachez bien que rien ne vous dispense de reprendre la plume. Le P. Delaporte plaisante quelque part l'épée des académiciens. Leur épée, dit-il, mais c'est leur plume; cette plume qui frappe, tranche, pourfend; cette plume cruelle qui pique sans merci; cette plume caustique dont les blessures, toujours sanglantes et douloureuses, savent être parfois mortelles. Votre plume à vous est moins barbare; Dieu merci, elle n'a rien d'une épée. Elle est fine et pointue; mais ce n'est pas un dard, encore moins un stylet. Elle pourfend les travers, mais respecte les personnes; tout au plus arrache-t-elle les masques. Et de cela, je la félicite chaudement; nous avons trop de masques, et pas assez de visages. Or si Dieu a créé le visage, c'est l'homme qui l'a enlaidi de cet appendice hideux qui le déshonore. Mon cher Grincheux, continuez votre oeuvre, l'apostolat de la Vérité; c'est aussi celui de la vaillance. Etre vrai, c'est être courageux, sincère, vertueux en un mot; c'est ce qui nous manque, et c'est ce qu'il nous faut.

Craindriez-vous par hasard de manquer de copie? Allons donc. Il suffit de mettre le nez à la fenêtre pour découvrir instantanément vingt sujets d'articles. Ce monsieur sexagénaire qui, par des moyens artificiels et savants, cherche à réparer l'outrage

De la vie, de l'âge et des ans;

ce catholique, canadien-français de race, qui affecte d'ignorer la langue de ses pères..., quels sujets d'articles humoristiques, cinglants même si vous le voulez. Vous avez abordé cette question, il n'y a pas fort longtemps; mais il reste tant à dire! Et si vous me permettez une suggestion, je vous recommanderai un sujet qui me tient particulièrement au coeur. Entamez donc une bonne fois, et coulez définitivement à fond cette éternelle question de la correction littéraire. Mieux que personne, vous en êtes capable. Et de vous, on reçoit tout volontiers.

Mais la pensée me vient que vous n'avez fait qu'une retraite, un jeûne, un carême; vous vous êtes enfermé dans un moûtier, mais c'est pour acquérir des forces nouvelles. Bientôt vous sortirez, chargé d'amour et bourré d'idées; et nous savourrons encore vos pages de haut réalisme, qui nous rappellent certaines boutades de Drumont, dont nous avons tant ri dans notre jeunesse.

Alors, je salue avec enthousiasme votre rentrée dans le monde.

Veuillez me croire, cher Grincheux, votre ami fidèle et sincère admirateur,

E. M.

N.D.L.R. — Notre collaborateur "Le Grincheux" n'est pas mort, Dieu merci. Il a simplement sollicité un congé que nous pouvions difficilement lui refuser, mais qui sera, nous l'espérons, le plus bref possible.

La parfaite amitié nous met dans la nécessité d'être vertueux. Comme elle ne se peut conserver qu'entre personnes estimables, elle vous force à leur ressembler. Vous trouvez dans l'amitié la sûreté du bon conseil, le partage dans vos douleurs, le secours dans vos besoins. — Mme de Lambert.

Précis du Pèlerinage National Canadien à Carthage

(Titre enregistré)

DEPART. — Montréal, 10 avril 1930; de Halifax, à bord du "Megantic", 12 avril.

PRIX. — 1ère classe, $850; touriste, $760; (dépôt de $50 par billet avec l'inscription).

DUREE. — 60 jours. Retour à Montréal, 8 juin 1930. Prolongation: validité du billet, 12 mois; voyage facultatif: Allemagne, Hollande, Belgique: 15 jours, $140; retour à Québec et Montréal, 21 juin 1930.

PAYS VISITES. — Voyage principal, la France, la Suisse, l'Italie, la Tunisie, l'Algérie, la Bavière et l'Alsace. Voyage facultatif, en plus: l'Allemagne du Rhin, la Hollande et la Belgique.

VEDETTE. — Paris, Rome, Tunis (Congrès eucharistique), Alger, Lourdes, Lisieux, la Côte d'Azur, Oberammergau (la Passion), les Expositions internationales d'Anvers et de Liège.

La "Liberté"
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Livres à lire

Les Retraites fermées au Canada

Imprimerie du Messager, Montréal

Cet ouvrage rédigé en collaboration et publié sous la direction du R. P. Archambault, S.J., constitue l'histoire des retraites fermées au Canada. "Ce volume, écrivait Son Eminence le Cardinal Rouleau, O.P., dans une lettre placée en tête du livre, est une page de notre histoire religieuse et une hymne à la grâce de Dieu." Outre qu'il contient des monographies des treize maisons de retraite pour les hommes dans la province de Québec, accompagnées de nombreuses gravures, il renferme aussi un chapitre sur les retraites fermées chez les catholiques de langue anglaise et un autre sur les retraites fermées féminines.

Il est intéressant d'y suivre le mouvement de rénovation spirituelle qui se répand de plus en plus dans l'Est et qui sera bientôt définitivement établi, nous l'espérons, dans les provinces de l'Ouest. Depuis 1914, alors que fut fondée la Villa Saint-Martin, la première en date des maisons de retraites fermées régulièrement constituées, des forteresses du catholicisme se sont élevées dans tous les diocèses de Québec, sous la direction bienveillante des évêques et sous l'impulsion des communautés religieuses. Plusieurs de nos associations, particulièrement l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce et l'A. C. J. C., ont contribué à répandre l'idée des retraites fermées et à grouper les catholiques qui formeraient l'élite et qui rempliraient les cadres paroissiaux de chrétiens convaincus. Les paroisses, les associations de professionnels et les groupes d'ouvriers ont aussi envoyé de nombreux contingents dans ces cénacles du silence, de la méditation et de la prière. Grâce au zèle et au dévouement de ceux-ci et de ceux-là, le nombre de retraitants de 28 qu'il était en 1909, a atteint, en 1928, le chiffre étonnant de 10,928. De nombreux groupes d'anciens retraitants se sont formés, qui ont aujourd'hui leurs récollections mensuelles et qui entretiennent ainsi dans les âmes la ferveur des jours bénis passés dans le recueillement.

Ceux qui ont à coeur l'expansion catholique en ce pays et qui liront ce livre très documenté pourront constater que le progrès des retraites fermées a été grand au Canada depuis deux décades et que le résultat de ces exercices spirituels a été le développement de la pensée catholique chez les personnes qui les ont suivis dans une de nos maisons de retraite.

Le P. F.-A. Vuillermet l'a écrit avec justesse: "De cette solitude, de ce face à face avec Dieu et avec l'idéal qu'il impose à chacun de réaliser, il sort des hommes nouveaux, des convaincus, des êtres embellis, remplis d'un saint enthousiasme, des ardents qui ont la passion non seulement de sauver leur âme, mais de sauver les âmes de leurs frères; de ces cénacles où souffle l'esprit de Dieu qui est vérité et amour, il sortira demain, si nous le voulons, l'indispensable et agissante élite d'apôtres qui travailleront à la régénération de la race."

LE LISEUR.

PARIS. — Le docteur Louis Fournier, dont la contribution aux progrès de la vaccinothérapie fut considérable, vient de mourir à l'âge de 62 ans.

AUX CATHOLIQUES FRANCAIS DE LA VILLE DE WINNIPEG

La *Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg* poursuit, depuis quelques semaines, une active campagne de recrutement à laquelle la *Liberté* est heureuse d'apporter son concours. Des résultats très encourageants ont déjà été obtenus, grâce aux efforts de son président et des autres officiers. Il suffirait d'un peu de patriotisme et de bonne volonté de la part de tous pour que ce mouvement soit couronné du succès qu'il mérite.

Le nom seul de la *Saint-Jean-Baptiste* est par lui-même un programme national qui n'a pas besoin de longues explications pour être compris. Il fait appel à tous nos compatriotes demeurés fidèles aux traditions de la race. Dans les provinces anglaises du pays et même à l'étranger, tout comme dans le vieux Québec, c'est le drapeau autour duquel se groupent tous les Canadiens français qui *se souviennent*.

La *Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg*, tenant compte du milieu particulier où elle exerce ses activités, a pour but, au moyen d'une organisation régulière et permanente:

(a) D'unir entre eux les Canadiens français ou Français d'origine, de tous les rangs et de tous les états;

(b) De les faire se fréquenter, se mieux connaitre, et par là s'entr'estimer de plus en plus;

(c) De promouvoir par toutes les voies légales et légitimes les intérêts religieux, nationaux, scientifiques, industriels et sociaux de la population française de la ville de Winnipeg;

(d) Enfin, d'inspirer chez tous la pratique de tout ce que la confraternité, la charité chrétienne et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie.

Tout membre en règle bénéficie, à sa mort, d'un service funèbre de $25 chanté dans l'église du Sacré-Coeur.

Ce programme est admirable et complet dans sa concision. Il répond parfaitement aux besoins particuliers des Canadiens français de Winnipeg qui, vivant parmi une population nombreuse d'autre race et d'autre religion, doivent apporter une plus grande vigilance à la conservation de leur langue et de leur foi. Dans la *Société Saint-Jean-Baptiste* ils trouvent le cadre naturel, l'influence morale qui les aide à contrebalancer d'autres influences trop souvent pernicieuses.

Dans quelques mois, la paroisse du Sacré-Coeur célébrera le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Notre Société nationale a jugé avec raison qu'elle devait profiter de cette circonstance pour organiser une sérieuse campagne de recrutement et enrôler tous les catholiques de langue française de Winnipeg. Cette paroisse-école, vieille d'un quart de siècle déjà, est leur oeuvre et ils ont le droit d'en être fiers; mais on peut dire qu'elle se maintient surtout grâce à la générosité et aux sacrifices d'un petit nombre. Elle pourrait être plus prospère et avoir plus de rayonnement, si tous comprenaient leur devoir et prenaient la résolution de s'y conformer.

Si tous les catholiques de langue française de Winnipeg — qui appartiennent de fait à la paroisse du Sacré-Coeur — fréquentaient régulièrement son église et envoyaient leurs enfants à son école, notre influence comme groupe y gagnerait beaucoup et les défections seraient moins nombreuses parmi nous.

C'est ce but très louable que veut atteindre la campagne de recrutement de la *Société Saint-Jean-Baptiste*, en faisant appel aux sentiments patriotiques des nôtres. On ne saurait imaginer une façon mieux appropriée et plus pratique de fêter les noces d'argent de notre paroisse française de Winnipeg. A chacun de nous de faire sa part pour seconder ce beau mouvement.

Donatien FREMONT.

LA LUTTE CONTRE L'IMMODESTIE

Instructions de la Sacré Congrégation du Concile au sujet de l'immodestie du vêtement féminin

Cité Vaticane. — La Sacrée Congrégation du Concile a donné des instructions à tous les évêques catholiques du monde au sujet de la campagne contre l'immodestie du vêtement féminin. Ces instructions, qui comprennent douze articles, enjoignent non seulement aux évêques mais aux curés, pères et mères, directeurs d'écoles et instituts, religieuses enseignantes, de ne pas oublier le grave devoir qui leur incombe d'instruire la jeunesse féminine à ce sujet.

Les instructions portent que les femmes insuffisamment vêtues ne pourront être admises à la Sainte-Table, ni remplir les fonctions de marraines aux cérémonies du baptême et de la confirmation. Au besoin, on les renverra de l'église.

Membres du clergé et religieuses enseignantes devront profiter des principales fêtes de l'Eglise, entre autres celle de l'Immaculée-Conception, pour donner une instruction spéciale sur ce sujet. Les Conciles diocésains se feront un devoir d'étudier au moins une fois par année les meilleurs moyens de combattre les modes immodestes. Ordre est donné aux évêques d'inclure dans les rapports qu'ils font tous les trois ans à la Congrégation du Concile, un chapitre spécial ayant trait à leur campagne contre l'immodestie du vêtement.

Dimanche de la Quinquagésime

(S. Luc, XVIII, 31-43)

En ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats: après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours; c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme il approchait de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire; mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât; et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 27 février — S. Léandre.
Vendredi 28 — S. Romain.
Samedi 1er mars — S. Aubin.
Dimanche 2 — Quinquagésime.
Lundi 3 — Ste Cunégonde.
Mardi 4 — S. Casimir.
Mercredi 5 — Les Cendres.

Autour de la Ferme

Pourquoi pas?

La crise agricole existe; un certain nombre de bonnes familles branlent dans le manche; quelques paroisses seront probablement assez gravement affectées. Le constater n'est pas agréable, en gémir pas plus; ce qu'il faut c'est appliquer le remède.

Ce remède existe-t-il?

Il existe et il importe de l'appliquer au plus tôt.

Le mal est plus complexe qu'il n'en a l'air, le remède aussi. Une bonne partie du remède consiste à ne pas compter sur la seule récolte du blé pour arriver au succès.

Pour réussir, nos cultivateurs doivent cultiver du blé; mais, à ne cultiver que du blé ils crèveront sûrement. La culture exclusive du blé a déjà donné des profits; mais avec l'usure des terres, l'invasion de la rouille et des mauvaises herbes, la main-d'oeuvre chère, la seule culture du blé ne payera plus son homme à l'avenir.

A toutes ces raisons vient s'ajouter une difficulté de mise sur le marché qui commence à donner matière à réflexion. La récolte de l'an dernier est encore en grande partie dans les greniers canadiens, l'Angleterre boude nos prix et dans trois mois le blé de l'Argentine arrivera sur le marché mondial. Que va-t-il se produire sur le marché canadien? Nous voulons être optimiste, mais des points d'interrogation se posent et ils ne sont pas tous rassurants.

Si désagréable que puisse être le refrain à certaines oreilles, il faut dire et redire bien haut: la seule culture du blé n'est plus suffisante à assurer le succès des cultivateurs.

Parmi les branches adjuvantes de la récolte de blé, il faut mettre en toute première ligne un petit troupeau de bonnes vaches laitières gardées proprement dans une étable bien ventilée. Ce troupeau de vaches rend possible la tenue d'un troupeau de cochons. Gardés au parc de luzerne en été, sous un tas de paille en hiver, utilisant le petit lait et le grain de rebut, ces cochons rapporteront un certain nombre de cents piastres à la fin de l'année.

Pour ceux qui ne veulent pas en venir là, il serait peut-être avisable d'essayer le troupeau de moutons. Se faire la main avant de risquer de l'argent dans l'achat d'un grand nombre de bêtes nous paraît élémentaire.

Aux moutons on pourrait ajouter les poules. Charger les garçons des moutons et les filles des poules nous paraîtrait de bonne stratégie. Outre le revenu intéressant qui proviendrait de ce travail, ils auraient une occupation qui, sans être absorbante, les empêcherait de bâiller aux corneilles en songeant aux moyens de quitter la ferme le plus tôt possible.

Le dernier numéro de la "Terre de Chez nous", organe de l'"Union Catholique des Fermiers de Québec", fait connaître le fait d'une demoiselle, Lucile Belisle, de Saint-Eustache, P. Q., qui a fait un profit net de $548.45 de cent poules en un an. Elle a ajouté à ses dépenses de nourriture 10 pour cent de dépréciation sur son poulailler qui lui a coûté $300. N'est-ce pas intéressant et suggestif?

C'est un des remèdes au mal dont nous souffrons; pourquoi ne pas le prendre avant qu'il ne soit trop tard? Deux ou trois remèdes de cette nature, pris graduellement les uns à la suite des autres, feraient d'un bon nombre de cultivateurs malades des gens bien portants.

CULTIVATEUR.

La culture du maïs (Blé d'Inde) au Manitoba

On ignore généralement que le blé d'Inde se cultive au Manitoba depuis près de cent ans; tout probablement même il était cultivé par les sauvages avant que les territoires de la province fussent colonisés par les blancs.

En 1852, Alexander Ross écrivait ce qui suit sur la façon dont les métis se nourrissaient alors: "Les femmes plantent généralement, au moyen d'une houe à bras, quelques grains de maïs tous les ans et parfois également quelques pommes de terre de semence, qui malgré tout arrivent à maturité."

On trouve d'autres notes historiques intéressantes dans la narration de Hind — "Narrative of the Canadian Red River Exploring Expedition of 1857" — publiée à Londres en 1860. Nous extrayons ces lignes qui se rapportent au district de Portage-la-Prarie: "Pour arriver à la maison de John Spence, j'ai passé par un champ de maïs, et le propriétaire de ce champ m'a dit que l'espèce de maïs la plus généralement cultivée dans ce territoire est le "maïs à dent de cheval", mais qu'elle ne mûrit pas toujours. La variété cultivée par Spence est le maïs Mandril; il se l'est procuré des Indiens aux sources du Missouri." Il est tout probable que ce maïs Mandril était la variété appelée "Mandan" et qu'on se l'était procuré chez la fameuse tribu des Indiens Mandan.

A mesure que le pays se colonisait et que le nombre de bestiaux augmentait, il devint de plus en plus nécessaire d'avoir des plantes fourragères, et la culture du maïs-fourage se généralisa. Au commencement, on avait l'habitude de mettre le maïs en moyettes, en automne, et de le distribuer aux animaux pendant l'hiver. On introduisit ensuite des silos aériens sur quelques fermes, et, plus tard, le silo en tranchée. L'étendue cultivée en maïs ne cessa de croître, si bien qu'il y avait en 1924 quelque 60,000 acres plantés en cette récolte dans la province; depuis cette époque l'étendue a progressivement diminué et il n'y avait plus l'année dernière (1928) que 18,536 acres de maïs. L'une des raisons de cette diminution, c'est que beaucoup de cultivateurs se sont découragés après l'échec de la récolte en 1924. Une autre cause est la production du mélilot ou "trèfle d'odeur", qui a supplanté le maïs dans bien des endroits, parce que les étés ont été très pluvieux en ces dernières années et que le mélilot produit de gros rendements, dans ces conditions.

En ces derniers temps, la culture du maïs n'a pas reçu l'attention à laquelle elle a droit au Manitoba. On a cultivé cette plante sur des sols humides, sales, et généralement peu favorables. On s'est servi de semence du sud qui n'est pas adaptée au pays et qui n'est pas acclimatée. On a planté tardivement; les façons d'entretien ont été négligées et l'on a retardé à faire la récolte, si bien qu'elle a été endommagée par la gelée.

Raisons pour lesquelles le maïs doit être cultivé

Le maïs possède beaucoup de caractères utiles qui lui méritent une place sur bien des fermes à bétail du Manitoba, et spécialement dans les districts où il se plaît. Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles cette plante fourragère devrait être cultivée:

1.—On peut obtenir une quantité considérable de fourrage précieux sur une étendue de terre relativement petite.

2.—La récolte de maïs laisse la terre en meilleur état pour les céréales qui suivent que la plupart des autres plantes sarclées, à condition, bien entendu, que les mauvaises herbes aient été détruites.

3.—Le maïs peut être donné en vert en automne pour maintenir la production du lait du troupeau; plus tard dans l'année on peut le convertir en ensilage succulent ou le donner entier ou haché sous forme de gerbes sèches.

4.—Les variétés naines et hâtives de maïs font un excellent pâturage pour les porcs.

5.—Le maïs dans le silo ne développe pas des moisissures toxiques dangereuses aussi facilement que la plupart des autres récoltes ensilées.

6.—Le maïs ensilé est généralement plus savoureux que les autres plantes à ensilage employées sur les prairies.

Le maïs vient bien dans beaucoup de districts

La température est le seul facteur dans la production des récoltes sur laquelle l'homme n'exerce aucun contrôle. Si le climat ne convient pas pour une plante ou une variété, il est impossible d'obtenir une bonne récolte de cette plante ou de cette variété. On a tenu des notes sur la température à la ferme expérimentale de Brandon depuis 1889.

Pendant la période de vingt ans de 1909 à 1928, il s'est écoulé en moyenne 102.3 jours entre la dernière gelée du printemps et la première gelée de l'automne. Les espèces et les variétés sélectionnées du nord atteignent un degré avancé de maturité dans une saison ordinaire pendant cette longueur de temps. Les variétés de maïs du sud exigent 120 à 160 jours sans gelée, ainsi qu'une chaude température pendant l'été. Ces variétés tardives n'arriveraient pas à maturité dans nos conditions.

En ces trois dernières années il s'est conduit des essais coopératifs de blé d'Inde avec un certain nombre de cultivateurs dans différents districts du Manitoba. Les résultats obtenus montrent qu'il y a certains districts où le maïs vient bien, tandis qu'ailleurs il faut plus de soin pour obtenir une récolte avantageuse. En général, on peut dire que le maïs peut être cultivé dans la partie sud de la province ainsi que dans la partie centrale et les parties plus au nord, à condition que l'on choisisse avec soin de bonnes variétés, une terre convenable et bien située. Un champ exposé au sud se réchauffe plus vite au printemps; il est donc généralement meilleur pour le blé d'Inde qu'un champ plat ou exposé au nord.

W.-C. McKILLICAN, B.S.A.,

(A suivre)

Histoire vraie

UN ARRACHEUR DE DENTS

Jamais janvier ne fut plus rigoureux que cet hiver-là. Bien rares étaient les personnes qui avaient échappé aux morsures du froid; le cantonnier s'était gelé le menton, le postillon les orteils, un charretier les pommettes des joues; enfin chacun en avait gardé un souvenir tangible. Le froid faisait craquer les trottoirs en un bruit sec, e tau loin on entendait la glace de la rivière qui se contractait.

Assis près d'un bon feu, M. Joseph Maher, régistrateur de Beauharnois, était en train de réviser un acte de mariage dans son bureau d'enregistrement, lorsque son ami, le shérif Laberge, entra dans l'appartement, les moustaches pleines de glaçons.

— Un vrai temps pour les Esquimaux, fit-il.

— En effet, reprit M. Maher. Viens te chauffer près du poêle. Tu m'as l'air tout transi de froid.

C'était, pour les deux amis, l'heure vraiment douce de la journée où ils pouvaient fumer, pendant que le greffier copiait les actes notariés.

Il était quatre heures de l'après-midi.

— Tu as sans doute appris, dit le notaire, que le fils de Georges Emond se marie demain.

— Tu veux parler de Georges Emond, le colosse, le forgeron du pied du canal, près du buisson, reprit le shérif.

— Exactement, déclara M. Maher. Emond est un homme extraordinaire qui n'a pas son pareil pour extraire une dent.

— Tiens, je ne lui connaissais pas cette qualité, à ce brave citoyen, autant respectée par sa force herculéenne qu'aimé de tous ceux qui l'approchent par sa gaillardise et sa jovialité.

— Au fait, reprit le notaire, laisse-moi te raconter de lui une histoire, tandis qu'elle me vient à l'esprit.

— Très bien, fit son ami; vas-y, mon vieux, je t'écoute.

— Cela se passait dans le bon vieux temps, dit M. Maher. Toujours prêt à rendre service, Emond était devenu expert dans l'art de soulager la souffrance de ceux dont les dents les mettaient dans la pénible nécessité d'avoir recours à un praticien. Il était particulièrement dévoué pour les pauvres voyageurs qui devenaient presque fous de douleur quand ils étaient pris de ce mal affreux. Souvent cela donnait occasion aux gens du canal, en grande partie éclusiers, de s'amuser un brin au profit des malheureuses victimes. Bref, il n'y avait pas de meilleure distraction pour ceux qui habitaient Melocheville que d'aller à l'arrivée des bateaux qui venaient des grands lacs en route pour Montréal.

Or il arriva que par une belle après-midi du mois d'août, on vit débarquer d'un navire, un matelot du nom de Latulipe qui se plaignait amèrement du mal de dents. Avisant le premier venu qui flânait au soleil, il lui demanda à brûle pourpoint, en se tenant la bouche:

— N'y aurait-il pas un médecin qui demeure ici?

— Pas précisément, fit Gros Jean, mais s'il ne s'agit que de faire extraire une dent, nous avons dans le village un homme dépareillé pour s'acquitter de cette délicate opération. Il ne manque jamais son coup.

— Auriez-vous l'obligeance de me conduire chez lui? fit Latulipe.

— Mais avec plaisir, répondit Gros Jean, qui le mena directement dans la boutique de forge de Georges Emond. Attendez-moi un moment, continua Gros Jean, je vais aller prévenir notre dentiste de l'endroit.

En moins de cinq minutes tout le village était au courant de ce qui allait se passer. Chacun mit de côté ses occupations pour aller chez le forgeron assister au spectacle peu banal de l'extraction d'une dent sans anesthésie. Vraiment, c'était cocasse.

M. Emond entra dans sa boutique et vit mon Latulipe qui lui cria:

— Vous êtes le dentiste?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, dépêchez-vous, mon bateau part dans une heure.

— Cela ne sera pas long, reprit Emond.

Après avoir fait asseoir le patient près de l'étau, le forgeron examina la dent qui fut assujettie à un fort fil de laiton, en forme de noeud coulant, puis attacha l'autre bout du fil à l'étau.

Au même moment on vit entrer la foule des spectateurs qui attendaient impatiemment dehors. Ils vinrent se ranger autour des acteurs.

L'apprenti Aldéric, qui avait reçu le mot d'ordre, prit un fer à cheval chauffé à blanc qu'il passa à son patron. Celui-ci sans perdre un instant, présenta brusquement le fameux fer à cheval à la face du malade, au risque de lui brûler le nez. Ce fut une minute terrible pour la pauvre victime. Voyant le fer rouge effleurer son appendice nasal, le malheureux, la figure terrifiée et rugissant de douleur, donna un violent coup de tête en arrière, en tirant de toutes ses forces. La dent vola au plafond, au grand amusement des badeaux.

Le coup avait réussi à merveille. Une fois remis de sa frayeur et de son émotion, notre homme fila vers son bateau sans tambour ni trompette, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, comme aurait dit le bonhomme La Fontaine...

— Eh bien, dit le notaire, s'adressant au shérif, si jamais la fantaisie te prend de te faire extraire une dent, tu sauras où aller, n'est-ce pas?

— Je n'oublierai pas d'aller consulter Emond, fit l'autre en riant.

• • •

Il était six heures du soir, lorsque les deux amis sortirent du bureau. A l'horizon, le soleil baissait, entouré de deux autres soleils, signe de froid intense. Dans l'air sec et pur, on voyait monter droite la fumée de la pipe du shérif. Il ne put s'empêcher de murmurer au régistrateur:

— Tout de même, ce qu'il en fait un temps! Cela me rappelle les splendeurs de l'hiver que j'ai déjà passé dans l'Ouest canadien.

Godias BRUNET.

Agriculteurs de France

L'Union centrale des Syndicats des Agriculteurs de France vient de tenir à Paris son assemblée générale, sous la direction de M. Hervé de Guébriant. Malgré l'aumentation des charges imposées à l'agriculture, on constate en France un réveil de l'âme paysanne, une fierté, une ardeur nouvelle. On s'organise professionnellement; et cette organisation servira beaucoup à réaliser les allocations familiales et les assurances sociales. Augmentation des mutuelles-incendies, mutuelles-bétail, mutuelles-accidents, des coopératives, des écoles d'enseignement agricole. Les représentants d'Unions régionales ont fait d'intéressants rapports sur les beaux résultats des coopératives d'achat ou de vente, des journées ou des semaines rurales... Tout n'est pas fait encore: il faudra lutter encore sur plusieurs terrains pour que les pouvoirs tiennent pleinement compte des revendications rurales.

Une violente tempête dans l'Alberta

Calgary. — Un vent violent qui a soufflé dans l'Alberta a paralysé les services de téléphone et d'énergie, démoli des bâtiments, fait tomber douze grues des carrières pétrolifères de la vallée de Turner et causé des dommages considérables aux maisons et aux magasins. Un grand nombre de fenêtres ont été cassées, le vent atteignant parfois les proportions d'un cyclone.

Les interruptions dans le service d'énergie ne furent pas de longue durée, des réparations ayant été faites immédiatement. High River a été grandement affecté par la tempête. Plusieurs petits bâtiments y ont été détruits. Un certain nombre de fenêtres de l'école publique furent brisées, mais les enfants ne furent pas blessés.

— T'as vu ce bonhomme, il a sauvé bien des gens de l'eau.

— Comment ça?

— Il est marchand de parapluies.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88⅝	$4.86⅔
Franc français	3.95	3.93
Belga belge	14.07	13.9
Franc suisse	19.50	19.3
Lire italienne	5.27	19.3
Couronne suédoise	27.09	26.8
Cour. norvégienne	27.09	26.8
Couronne danoise	27.04	26.8
Mark allemand	24.10	23.8
Cour. hollandaise	40.50	40.2

LE MARCHE

25 FEVRIER 1930

Bouvillons—	
Excellents	$9.75—$10.25
Bons	$8.75—$9.50
Moyens	$8.00—$8.50
Ordinaires	$7.00—$7.50
Taures de boucherie—	
De choix	$9.25—$9.50
Assez bonnes	$7.50—$9.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.75—$8.00
Bonnes	$6.00—$7.50
Ordinaires	$5.25—$5.75
Pour conserves	$4.00—$5.00
Taureaux—	
De choix	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communes	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.00—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.50—$6.75
Bonnes	$5.50—$6.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$6.50—$7.50
Veaux—	
De choix	$13.00—$14.00
Bons	$9.00—$12.00
Ordinaires	$5.00—$8.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$6.50
Moutons ordinaires	$2.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$10.50
Agneaux ordinaires	$7.00—$8.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix, prime de $1 par tête	
Bacon	$12.50
De boucherie	$12.15
Lourds	$11.50
Très lourds	$11.00
Légers et d'engrais	$10.50—$12.25
Inférieurs	$7.00—$8.00
Truies No 1	$11.00
Truies No 2	$10.50
Verrats	$5.00—$6.50

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .38½—$ .39
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .40
Premiers	$ .37
Seconds	$ .30
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$2.75
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.40
2 sacs de 49 livres	$4.45
4 sacs de 24 livres	$4.50
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.40
2 sacs de 49 livres	$4.45
4 sacs de 24 livres	$4.50
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.40
2 sacs de 49 livres	$4.45
4 sacs de 24 livres	$4.50
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.40
2 sacs de 49 livres	$4.45
4 sacs de 24 livres	$4.50
Alimentation—	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$32.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.50
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$18.00
Mil. No 2	$16.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 24 février 1930

Grains	Mardi 18 fev.	Merc. 19 fev.	Jeudi 20 fev.	Vendi 21 fev.	Samedi 22 fev.	Lundi 24 fev.
Blé No 1 Nord	1.16	1.12⅝	1.10⅜	1.13¾	1.11¼	1.07⅞
2 Nord	1.13	1.09⅝	1.07⅜	1.10¾	1.08¼	1.04⅞
3 Nord	1.08¼	1.04⅝	1.02⅜	1.06	1.03¼	1.00⅞
Avoine 2 CW	.60½	.58½	.58½	.60⅛	.60	.59¼
3 CW	.51¾	.49¾	.49¾	.51⅜	.50½	.49⅞
Orge 3 CW	.51¼	.49¾	.48⅞	.50⅜	.50¼	.48¾
4 CW	.46¾	.45	.44⅛	.45⅝	.45¼	.43¾
Lin 1 NW	2.50	2.49	2.48¾	2.49⅛	2.48¾	2.46¾
2 CW	2.46	2.45	2.44¾	2.45⅛	2.44¾	2.42¾
Seigle 2 CW	.73¾	.70½	.69⅜	.70	.68¾	.68½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.16¼	1.12⅝	1.10⅞	1.14¼	1.11¾	1.08⅜
Avoine 2 CW	.55	.53	.53	.54⅝	.54	.53¼
Orge 3 CW	.51¾	.59	.49⅛	.50⅜	.50⅜	.49¼
Lin 1 NW	2.50½	2.49½	2.49¼	2.49⅜	2.49¼	2.47½
Seigle 2 CW	.74	.71	.69⅞	.70½	.69¼	.68⅛
Options						
Blé Mai	1.20¼	1.16⅝	1.14⅜	1.17⅝	1.15	1.11⅝
Juillet	1.23	1.18⅝	1.16	1.19⅝	1.16⅜	1.13¾
Octobre	1.23½	1.21	1.18⅜	1.21	1.17⅞	1.15½
Avoine Mai	.58	.56	.56	.57⅝	.56½	.55¾
Juillet	.56¼	.54½	.56¼	.56⅞	.55¾	.54⅞
Octobre	.52¾	.51½	.52	.53⅛	.52½	.51⅝
Orge Mai	.54¾	.53	.52⅛	.53⅜	.53¼	.51¾
Juillet	.57¼	.55½	.54⅜	.56	.55⅜	.54⅛
Octobre	.59½	.58½	.59	.59½	.58½	.57
Lin Mai	2.56	2.54½	2.54¼	2.54⅜	2.54	2.52
Juillet	2.55	2.53¾	2.53	2.53	2.53	2.53
Seigle Mai	.77¼	.74	.72⅞	.73½	.72¼	.71⅜
Juillet	.80⅜	.76⅛	.75⅜	.75⅞	.74⅞	.75
Octobre	.82½	.82	.80	.80	.78⅜	.77⅜

SAINT-BONIFACE

Encore les hommes!

Ouvriers, Forestiers, membres de la Saint-Jean-Baptiste, de l'Union Canadienne, de l'A. C. J. C., tous nos hommes sans en excepter un seul sont invités à la messe de 7 h. 30, dimanche prochain: c'est leur dimanche, le jour de la communion générale des hommes.

Répondons à l'appel aussi bien que nous l'avons fait au premier dimanche de février — mieux encore, c'est possible, c'est même facile, et l'on peut dire d'avance que ce sera fait, car nos hommes sont bien décidés. Mais pour y arriver, d'abord, qu'ils prennent garde de l'oublier; ensuite, que les mères le rappellent à leurs grands garçons, les épouses à leurs maris et les chapelains aux membres de leurs associations. Ainsi, tous aidant, nous aurons un gros succès, le Bon Dieu sera content, la paroisse se réjouira et nos bons hommes seront fiers d'eux-mêmes et à bon droit

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Rapport de l'assemblée du 18 février

Mardi dernier, 18 février, eut lieu notre réunion mensuelle dans la sacristie. L'exécutif était enchanté de voir là réunis au-delà de 125 ouvriers de Saint-Boniface, nombre qui porte à croire que le Cercle a bien des membres et amis intéressés à son succès. Nous sommes très satisfaits de voir tant de marques de bonne volonté, car sur la rue même l'on entend souvent parler de notre cercle, vieux à peine de six mois, qui, pour le moment, compte près de 120 membres. C'est très beau, mais il y a encore place pour un grand nombre, car notre prochaine assemblée se tiendra dans l'une des nouvelles salles dans le soubassement de l'école Provencher. Donc, venez en plus grand nombre; nous pouvons vous promettre que vous ne vous y ennuierez pas: voyez par nos rapports.

Après la disposition des affaires courantes, nous eûmes le plaisir d'entendre le Rév. Frère Joseph, conférencier de la soirée. Il sut commander toutes les attentions, car il avait choisi comme sujet de sa conférence: "l'organisation de l'école Provencher". Sujet des plus intéressants pour nous, ouvriers, qui y avons étudié ou qui y avons ces nôtres à l'heure actuelle, mais qui, malheureusement, ne sommes pas assez familiers avec ce qui s'y fait. Il nous dévoila les débuts, jeunesse et adolescence de notre école, ainsi que les difficultés et succès rencontrés. Il nous entretint également sur la question des non résidants, en nous donnant des chiffres démontrant que la question de ces derniers ne dépendait que de la bonne volonté de la part des professeurs et de l'argent trouvé pour la commission scolaire.

En terminant, le conférencier remercie la population de Saint-Boniface pour l'estime et l'encouragement qu'elle donne au personnel enseignant.

M. E.-P. Dumont remercia le Rév. Frère au nom du Cercle en souhaitant que nous eussions d'ici peu le plaisir de pouvoir de nouveau l'écouter sur un sujet aussi important.

Sur demande de l'Union Canadienne, qu'une délégation soit nommée par le Cercle afin de se joindre à elle et aux autres organisations s'occupant de l'oeuvre de notre jeunesse, l'assemblée choisit le président et le secrétaire comme délégués du Cercle.

Sur demande d'un membre, les règlements sont lus. Nous sommes fiers de cette demande, qui prouve l'intérêt des membres. Nous serons toujours très contents de pouvoir renseigner qui que ce soit à ce sujet. M. l'aumônier en profita pour expliquer le fonctionnement et le but de notre caisse fonds de secours en cas de décès.

Le Cercle décide de donner une partie de cartes le 9 mars: voir détails dans ce numéro de la Liberté.

MM. Jodoin, H. Pambrun, R. Dubreuil et les frères Dupas égayèrent l'assemblée par de jolies chansons. Merci à ces derniers que nous aurons encore le plaisir d'entendre de temps à autre.

M. l'abbé Adélard Couture fut l'heureux gagnant de notre rafle mensuelle, gratuite pour nos membres: $2.50 en or, donné par M. l'aumônier.

Tous s'en retournèrent satisfaits de notre assemblée boucane (car l'on y fume des cigarettes données par le Cercle) en se promettant de venir à la prochaine qui aura lieu à l'école Provencher le mardi 18 mars.

Bienvenue à tous, membre ou non.

LE SECRETAIRE.

Partie de cartes

Le Cercle Ouvrier Saint-Joseph donnera une partie de cartes, le dimanche 9 mars, dans la grande salle de l'école Provencher, à 8 h. précises.

Notre organisation s'apprête à faire mieux encore qu'à notre dernière soirée, et annonce de nombreux prix d'une valeur de $50, dont $40 en or et argent. Un petit drame sera donné à la fin de la soirée, en attendant les résultats de la partie.

Les billets d'entrée seront de 25 sous. Venez en grand nombre vous divertir.

Le R. P. Schelpe et la question du divorce

Le divorce est-il légitime? Peut-il au moins le devenir?

Laissons la question de principe, dit le "Free Press" du 20 courant: "Divorce has become recognized as an instrument of modern society. There is nothing to be gained by attacking the principle itself." Et il passe plutôt aux moyens de prévenir, de guérir certains effets désastreux. Voilà qui est beau! M. X construit depuis des années sur le sable; la charpente se disloque, le tout menace ruine, et il se dit: "Peu importe la base, après tout, voyons à réparer les lézardes, rajustons la toiture et les cloisons." Tout autant vaudrait dire: "Attendons la catastrophe finale, celle qui détruit de fond en comble et qui souvent donne la mort, nous verrons ensuite." Comme si "ensuite" il était encore temps!...

Le "moulin à divorces" craque sinistrement. Tous, catholiques et protestants, l'avouent, l'Association Ministérielle s'en émeut. Chercherons-nous encore le remède dans les licences du ministre de santé ou dans les utopies d'un soi-disant moraliste!

Allons à la base! Partons, non d'un fait immoral, mais d'un principe sûr! Qu'est-ce que le divorce? Que doit-il être? Est-ce oui ou non la solution du grand problème du désaccord familial?

Où est le mal d'abord? Pères et mères de famille, jeunes gens et jeunes filles, le savez-vous où est la racine du mal? Est-ce avant le mariage, est-ce après?

Et si nous apprenions, par hasard, que le mal est "ici" pour les jeunes garçons et filles, qu'il est "là" pour les pères et mères, nous trouverions peut-être un remède...

Rassurons-nous! Le remède est déjà tout trouvé. Le R. P. Schelpe, Jésuite, professeur de philosophie au Collège de Saint-Boniface et orateur très distingué, exposera clairement ce problème si débattu aujourd'hui à Winnipeg, à Ottawa, dans le monde entier.

"Le Mariage et le Divorce", voilà le sujet de sa conférence, qu'il donnera le 16 mars prochain, dans la nouvelle salle de l'école Provencher.

L'humanité est-elle en progrès, oui ou non?

C'est demain soir, jeudi, qu'aura lieu à l'Université du Manitoba, sous les auspices de l'Alliance Française, le débat entre quatre élèves du Collège de Saint-Boniface sur la question suivante: "L'humanité est-elle en progrès, ou ou non?"

MM. Gérard Léveillé et Paul Aubin soutiendront l'affirmative, tandis que MM. Robert Bernier et Léo Lafrenière défendront la négative. M. Roméo Guilbert présidera le débat.

Ce sera évidemment une soirée fort attachante, à laquelle voudront assister non seulement tous les amis des jeunes orateurs, mais encore tous ceux qui s'intéressent à notre grande maison d'éducation canadienne-française de Saint-Boniface.

N'oubliez pas la date, l'heure et l'endroit: jeudi soir, 8 h. 30, salle B, à l'Université.

Profession chez les Soeurs Grises

Le samedi 15 février, quatre Rév. Soeurs novices de la Maison Provinciale des Soeurs Grises émirent leurs premier voeux, dans la chapelle de l'Hospice Taché, pour la profession annuelle.

S. G. Mgr l'Archevêque présida et prononça le sermon de circonstance à cette cérémonie, aussi intéressante que pieuse et touchante; il était assisté du R. P. J. Bourque, S.J., du Collège, et de M. l'abbé A. Fortin, de l'hôpital Saint-Boniface. Au choeur, un nombreux clergé prenait place, parmi lequel nous avons remarqué particulièrement Mgr W. Jubinville P.D., curé de la cathédrale, et Mgr C.-E. Grandbois, de Régina. La chapelle contenait aussi une belle assistance, dont un grand nombre de Soeurs de diverses maisons religieuses de Saint-Boniface et un nombreux concours de parents et d'amis des professes.

La Rév. Mère provinciale de Saint-Boniface, déléguée pour la circonstance par la Très Rév. Mère générale des Soeurs Grises, reçut les voeux des nouvelles professes.

Voici les noms de celles qui firent profession: Rév. Soeur Rioux, de Transcona Man.; Rév. Soeur Blanche Brisebois, de South Junction, Man.; Rév. Soeur Délia Clermont, de Régina, Sask.; Rév. Soeur Saquet, de Larrier, Man.

L'Oratoire des Martyrs

Comme nous l'annoncions, la semaine dernière, la neuvaine préparatoire à la fête des Bienheureux Martyrs commencera le 7 mars pour se terminer le 16. Il y aura au moins deux messes, chaque matin, à 6 h. et à 7 h. 30, et bénédiction du T. S. Sacrement, avec courte instruction tous les jours — les dimanche, mardi, jeudi et samedi à 7 h. 30 du soir; les lundi, mercredi et vendredi, à 4 h. 15 de l'après-midi.

La grande intention de cette neuvaine — sans cependant omettre les intentions particulières, grâces spirituelles, faveurs temporelles, guérisons, etc. — est d'obtenir du Sacré-Coeur de Jésus la canonisation de nos Bienheureux, en cette année 1930. Déjà les séances antépréparatoire et préparatoire nous font espérer ce glorieux et consolant événement

* * *

Un petit trousseau de clefs a été trouvé dans l'Oratoire, il y a quelques jours; on pourra le réclamer à la sacristie.

Union Nationale Métisse Saint-Joseph

L'assemblée annuelle de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph de Manitoba (Conseil Général) aura lieu à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, le dimanche 9 mars prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Outre l'élection des officiers pour l'année courante, l'Exécutif aura un rapport d'une très haute importance à présenter à ses membres.

Tous les intéressés sont priés de faire un effort spécial pour assister à cette réunion.

La fête de Monseigneur au Collège

On cause un peu sur "Les trois Sagesses du vieux Wang"

Paule. — ...sur la scène du collège, le 12 mars?

Pierre. — Du nouveau.

Paule. — Du nouveau?

Pierre. — Des Chinois.

Paule. — Des Chinois?

Pierre. — Et de saints Chinois.

Paule. — Et de saints Chinois?!?

Pierre. — Et de saints boxeurs chinois.

Paule. — Et de saints boxeurs chinois?!?!

Pierre. — Et de saints artistes boxeurs chinois.

Paule. — Et de saints artistes boxeurs chinois?!?!?

Pierre. — Et le diable.

Paule. — ...

Pierre. — Et "deux lettrés du choeur".

Paule. — Je n'y suis plus.

Pierre. — Et un missionnaire.

Paule. — Ah! enfin... car nous étions partis...

Pierre. — Pour la Chine! pour les missions!

Paule. — Un peu fantaisiste, ta Chine.

Pierre. — Eh! non.

Paule. — Un peu romanesques tes missions.

Pierre. — Eh! non, te dis-je. Absolument historique, tout ça! Ça n'a pas trente ans!

Paule. — On y vit le diable?

Pierre. — On ne l'y vit pas, mais il y fut: rien de plus sûr.

Paule. — Pourquoi le verrons-nous plus ici?

Pierre. — Pour être plus sûrs. Et c'est...

Paule. — ... plus amusant.

Pierre. — Et plus édifiant.

Paule. — Ah! Quel est donc cet auteur qui amuse en édifiant?

Pierre. — Ou qui édifie en amusant? C'est Henri Ghéon.

Paule. — Connais pas.

Pierre. — Moi non plus. Mais on dit...

Paule. — Qu'est-ce qu'on dit?

Pierre. — D'abord on le salue partout, chapeau bas, en France, et même en Angleterre.

Paule. — Traduit?

Pierre. — Traduit.

Paule. — Du style?

Pierre. — Net.

Paule. — Ah!

Pierre. — Ferme.

Paule. — Ah!

Pierre. — Précis, sobre, simple, clair, sans panache.

Paule. — Sans panache? Défaut ou qualité?

Pierre. — Pour les gens nerveux et superficiels, c'est un défaut. Pour les autres, c'est la quintescence du bon goût.

Paule. — Soyons des autres.

Pierre. — On risque moins de faire rire de soi.

Paule. — Mais ses "Trois Sagesses"?

Pierre. — Le dessin en est très net.

Paule. — Ah!

Pierre. — Les proportions en sont très justes.

Paule. — Ah!

Pierre. — La conduite en est très ferme.

Paule. — Ah!

Pierre. — Les développements en sont très sobres.

Paule. — Ah!

Pierre. — Le ton en est très familier.

Paule. — Ah!

Pierre. — La subordination des moyens à la fin en est très rigoureuse.

Paule. — Ah!

Pierre. — L'aisance du mouvement en est très naturelle.

Paule. — Ah!

Pierre. — Tout y captive les sens et y satisfait l'esprit.

Paule. — Ah! mais Pierrot! Je donnerais cinq piastres pour voir une telle pièce!

Pierre. — Pas la peine... tu peux la voir pour soixante-quinze et même cinquante sous. D'ailleurs, je te paierai ça.

Paule. — Chic!

Chorale mixte

La première répétition générale de la chorale a eu lieu vendredi soir. Les membres sont partis très enchantés de ce premier succès. La "Tyrolienne" de Guillaume Tell était magnifique et le vieux Guillaume lui-même aurait découvert de nouveaux charmes dans l'interprétation de sa Tyrolienne s'il lui avait été donné d'assister à la pratique.

Le fait est que le directeur semblait satisfait et ce n'est pas peu dire. Le comité remercie tous les chantres de s'être présentés aussi nombreux et espère que ceux-ci manifesteront le même empressement à se rendre aux répétitions subséquentes.

Lucien DAOUST,
Secrétaire.

Prise d'habit chez les Rév. Soeurs Oblates

Le mardi 18 février, dans la chapelle de la maison-mère des Rév. Soeurs Missionnaires du Sacré-Coeur de Saint-Boniface, un nombreux concours de religieuses, parents et amis furent témoins d'une belle et pieuse cérémonie, alors que huit jeunes filles de diverses paroisses du Manitoba ont revêtu le saint habit. Voici les noms des nouvelles novices:

Soeur Marie-Saint-Eugène, née Flora McLeod, de Camperville, Man.; Soeur Marie-Saint-Mathieu, née Gilberte Jeanson, de Saint-Boniface, Man.; Soeur Marie-Saint-Alexis, née Marie-Jeanne Côté, de Sainte-Anne-des-Chênes, Man.; Soeur Marie-Rose, née Anastasie Haltama, de Grande Pointe, Man.; Soeur Marie-Saint-Jean-Baptiste, née Simone Couture, de Saint-Boniface, Man.; Soeur Marie-Louis-Philippe, née Géraldine Guay, de Sainte-Anne-des-Chênes, Man.; Soeur Marie du Saint-Sacrement, née Anne-Marie de Moissac, et Soeur Marie-Joseph-Henri, née Adrienne de Moissac, de Saint-Norbert, Man.

S. G. Mgr l'Archevêque relevait l'éclat de cette touchante cérémonie par sa présence et sa parole toujours autorisée et appropriée aux circonstances; il était assisté d'un nombreux clergé.

Mariages

Le 18 février — Frédéric Jubinville, de Saint-Joseph, Man., veuf de feu Marie Poliquin, et Anna Bessette, fille de feu Cyrille Bessette et de Délima Leduc, de Letellier.

Le 20 février — Antoine Jacques, de Saint-Claude, fils de feu Arthur Jacques et de Sara Toussignant, et Blanche Rey, de Saint-Claude, fille de Joseph-Claude Rey et Joséphine Doris, de Haywood, Man.

Baptêmes

Le 23 février — Jean-Raymond-Marie, né le 18, enfant de J.-Lucien Marchand et de Thérèse Pelletier, de Savane, Ont. Parrain, J.-B. Marchand; marraine, Mme J.-E. Marchand.

Le 23 février — Joseph-Roger-Dean, né le 14, enfant d'Eloi Bibeau et d'Antoinette Morisseau. Parrain, Jules Bibeau; marraine, Joséphine Gauthier.

Le 23 février — Bernard-Raymond, né le 21, enfant de Marcien Pelletier et d'Eva Savoie. Parrain et marraine: Alexandre-C. Larivière et son épouse, née Réseda Bédard.

Sépulture

Le 19 février — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Jessie Thompson, épouse de William Sorenson, décédée le 17, à l'âge de 27 ans.

PETITES NOTES

M. Henry Lane est de retour d'un voyage de trois semaines à la côte du Pacifique. M. Lane a visité aussi Los Angeles, San Diego et le Mexique.

LA VIE AU COLLÈGE

Les collégiens ont cru bien vite à l'arrivée du printemps. Ils se sont mis à nettoyer les jeux de balle avec une ardeur qu'on ne leur connaissait pas. D'autres étendaient la neige, histoire de la faire disparaître plus vite, cette neige qu'on avait pourtant saluée avec des cris de joie. La dernière bourrasque a donné lieu à des combats épiques où la bravoure des assiégés égalait l'audace des assiégeants. "Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés."

* * *

On prépare intensément la séance du 12 mars. Nos petits vendeurs de billets sont très actifs. Qu'on se presse! Il reste encore de bons billets réservés à 75 et 50 sous.

* * *

Lauréats du mois de janvier

Philosophie II — Excellence: Robert Bernier, Joseph Gousseau. Diligence: Robert Bernier, Joseph Gousseau. Honneurs: Robert Bernier.

Philosophie I — Excellence: Lucien Boulet, Alfred Paradis. Diligence: Lucien Boulet, Alfred Paradis. Honneurs: Lucien Boulet.

Rhétorique — Excellence: Paul Nadeau, Harold Fry. Diligence: François Lemire, Albert Sylvestre. Honneurs: Harold Fry.

Belles-lettres — Excellence: Adrien Jacques, Armand Joyal. Diligence: Armand Joyal, Joseph Caron. Honneurs: Adrien Jacques.

Versification — Excellence: Olivier Lafleur et Georges Ramaekers (ex aequo), Georges Brodeur. Diligence: Georges Ramaekers, François Brunet. Honneurs: Olivier Lafleur.

Méthode — Excellence: Paul-Bernard Brunet, René Létienne. Diligence: Paul-Bernard Brunet, Thomas Paradis. Honneurs: Paul-Bernard Brunet, Adélard Fillion.

Syntaxe — Excellence: Dominique Dugas, Arthur Lacerte. Diligence: Maurice Kenny, Albert Nolette. Honneurs: Noël Lachance, Maurice Cormier.

Eléments latins "A" — Excellence: Joseph Burley, Aimé Desrochers. Diligence: Lucien Lapointe, Albert Jeanson. Honneurs: Emile Pelletier, Edmond Fontaine.

Eléments latins "B" — Excellence: Jean Quénelle, Maurice Bélanger. Diligence: Jean Quénelle, Armand Larivière. Honneurs: Jean Quénelle.

Senior Commercial — Excellence: Alphonse Nolin, Thomas Roy. Diligence: Alphonse Nolin, André Guilbert. Honneurs: Thomas Roy.

Junior Commercial — Excellence: Raoul Bissonnette, Arthur Lambert. Diligence: Alfred Plante, Paul Saint-Germain. Honneurs: Arthur Lambert, Alfred Plante.

Eléments français — Excellence: Joseph Lambert, Gérard Saint-Onge. Diligence: Gérard Saint-Onge, Joseph Lambert. Honneurs: Louis Deniset.

Préparatoire français — Excellence: Albert Parent, Noël Alarie. Diligence: Albert Parent, Noël Alarie. Honneurs: Noël Alarie.

English Preparatory — Excellence: Archie Stinson, Charles McRae. Diligence: Edouard Barnabé, Gustave Chabot. Honneurs: Léon Beaudin.

Une échappatoire

— Vous connaissez X..., qui avait été condamné à trois mois de réclusion?

— Oui. Eh bien?

— Il est parvenu à se faire un passage à travers la fenêtre de sa prison, et s'est évadé.

— Alors, c'est un ancien avocat?

— Comment cela?

— Naturellement, puisqu'il a passé par le barreau.

AU SACRE-COEUR

On nous informe que les Quarante-Heures commenceront dimanche prochain, après la grand'messe. On nous apprend que la Saint-Vincent de Paul a secouru 15 familles en 1929; qu'à sa réunion de dimanche passé, furent élus, M. Edmond Gauthier, président; J.-A. Dostert, vice-président; D. Drolet, secrétaire; visiteurs: A. Gauthier et M. Gatien.

On nous annonce que la commission scolaire paroissiale a, pour 1930, réélu M. Ph. L'Heureux comme président; M. R. Mercier comme secrétaire; le Rév. Père curé comme trésorier; MM. P. L'Heureux et J.-A. Dostert comme représentants officiels de la paroisse au point de vue légal.

Baptêmes

Le 23 février — Marie-Jeanne, enfant de Rodolphe Michaud et d'Yvonne Le Verrier. Parrain, Achille Michaud; marraine, Marie-Jeanne Michaud, tous deux représentés par M. et Mme Apollinaire Gauthier.

Le 23 février — Marie-Agnès-Mathilda-Adéline, enfant de Pierre Blondin et d'Agnès Marchand. Le parrain fut W. O'Riley, et la marraine, Mathilda Vermette.

Une cinquantaine de tables

A la partie de cartes de dimanche dernier, s'alignèrent une cinquantaine de tables. Et puis, en abondance, il y eut artistes, gâteaux et prix. Alors, félicitations et remerciements réitérés aux enfants de choeur, à leur organisatrice, Mme Curley, à M. Ph. L'Heureux, président de la soirée.

Voici la liste complète des gagnants:

Au whist: Mlles Y. Léger, Proulx, R. Pelletier, Y. Maher, Mmes H. Johnston, G. Cyr et J. Woods; MM. P. Green, Savage, E. Montcalm, T. Gareau, J. Kelly, P. McCann et V. Grégoire.

Au bridge: Mlles A. Fournier, J. Cusson, G. Smith; MM. P. L'Heureux et J.-P. Rowan.

Prix d'entrée, un $2.50 en or, gagné par M. T. Gareau. Rafle: M. A. Allaire gagne le crucifix.

Avant le goûter, les enfants de choeur chantent, et le jeune McBeth, Mlle C. Morland et M. E. Rhodes déclament.

Par les membres de la Chorale

La Chorale du Sacré-Coeur vous invite à une partie de cartes. Elle a promis d'en organiser une, et voici déjà le dimanche attribué celui de dimanche prochain, 2 mars au soir, à 8 h. 30. Venez encourager la chorale qui se dévoue pour l'église et l'école. Sans doute qu'elle ne passera pas la soirée sans jouer dans la clef de sol...

Deux prix d'entrée

Après celle du 2, il y aura celle du 9 mars; oui, la partie de cartes de Mme O. Roy. Prix d'entrée: deux; prix de jeu, au whist et au bridge: vingt-quatre; gâteaux et sandwiches: distribués gratuitement. Prix d'admission à la salle: 50 sous.

Chorale du Sacré-Coeur

Les membres de la Chorale du Sacré-Coeur de Winnipeg invitent tous leurs amis à se rendre à la partie de cartes de dimanche prochain, le 2 mars. Un programme musical spécial sera rendu par les membres.

Nous tenons à rappeler aux membres qu'ils doivent garder libre leur soirée du mardi gras, 4 mars, pour assister à la soirée intime dans la salle paroissiale.

Futurs époux

— Pourquoi me dévisagez-vous ainsi, Monsieur Emile?...

— Je ne vous dévisage pas!... au contraire, je vous envisage...

WINNIPEG

L'humanité est-elle en progrès, oui ou non?

C'est demain soir, jeudi, qu'aura lieu à l'Université du Manitoba, sous les auspices de l'Alliance Française, le débat entre quatre élèves du Collège de Saint-Boniface sur la question suivante: "L'humanité est-elle en progrès, ou ou non?"

MM. Gérard Léveillé et Paul Aubin soutiendront l'affirmative, tandis que MM. Robert Bernier et Léo Lafrenière défendront la négative. M. Roméo Guilbert présidera le débat.

Ce sera évidemment une soirée fort attachante, à laquelle voudront assister non seulement tous les amis des jeunes orateurs, mais encore tous ceux qui s'intéressent à notre grande maison d'éducation canadienne-française de Saint-Boniface.

N'oubliez pas la date, l'heure et l'endroit: jeudi soir, 8 h. 30, salle B, à l'Université.

A l'Académie Sainte-Marie

Une soirée musicale, donnée par le Club Musical des anciennes élèves, aura lieu à l'Académie Sainte-Marie, le mercredi 26 février, à 8 h. 30.

Les artistes suivants donneront leur concours: Daisy Murray Westington, Mme Arthur Henderson, Mlle Stella Boyd, M. et Mme Waterhouse, Victor Scott et le choeur de l'Académie.

Tous les amis sont invités. La séance est gratis.

Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest

La réunion des membres du groupe central de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest a été fixée au samedi 1er mars. Elle aura lieu à la Maison Saint-André, 619, ave. McDermot, Winnipeg. En voici le programme:

10 h.: Instruction donnée par le directeur de la Ligue, le R. P. Bourque, S.J., qui traitera des devoirs des institutrices.

10 h. 30: Bénédiction du T. S. Sacrement.

10 h. 45: Causerie pédagogique: (a) enseignement de l'orthographe aux élèves du grade II par Mlle Hélène Magne; (b) réponses aux questions écrites; (c) discussion libre de ces réponses.

Toutes les institutrices du groupe central sont cordialement et chaleureusement invitées.

Les institutrices qui constituaient l'ancien groupe régional de Sainte-Anne-des-Chênes faisant dorénavant partie du groupe central, seront les bienvenues parmi nous.

Accourons nombreuses à cette réunion que nous prévoyons aussi instructive qu'intéressante.

M.-A. LAMARRE,
Secrétaire L.I.C.O.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Soirée musicale de charité

Le mercredi 19 février est une date qui fera époque dans les annales de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. M. le juge et Mme Prendergast avaient gracieusement mis leur demeure à la disposition de la Fédération pour une soirée musicale de charité et le comité d'organisation, composé de Mmes E. Laberge, T.-F. Gallagher Geo.-M. Laflèche et E.-T. Etsell fit un succès sans précédent de cette soirée. Nos sincères remerciements et nos félicitations à ce comité qui réunit un nombre d'artistes distingués.

Voici le programme qui fut donné: Piano, Mlle Simone Ledoux: Valse op. 2, de Levitzki.

Chant, Mme Phoebe Barker Hare, mezzo-soprano: "Visi d'Arte", extrait de la "Tosca", de Puccini, et "Dawn", de Pearl Curran.

Piano et violon, MM. Paul Taubman (piano) et Taras Hubicki (violon): dernier mouvement de la Sonate de Grieg en do mineur.

Chant, Mme Jan Stefansson (soprano): "The Nightingale", d'Alibics; et "Paria", valse de Luigi Arditti.

Récitation, Mme Chauvière: "La Fiancée du Timbalier", de V. Hugo; accompagnement de piano par Mme John Waterhouse.

Violoncelle, M. Paul Taubman: "Bagatelle", de Holter.

Chant, Mlle Yvonne Thibault, soprano: "Le Temps des lilas", de Chausson, et "La Valse de Muzette", extrait de la "Bohème", de Puccini.

Récitation, Mlle Alice-Léone Mitchell: une scène de "The School for Scandal", de Sheridan, et "An Artist's Secret", d'Olive Schreiner.

Trio: Mme Geo Laflèche (piano) Taras Hubicki (violon) et Paul Paul Taubman (violoncelle): "Marche militaire", de Schubert, "Hungarian Dance", de Brahms, et "Moment musical", de Schubert.

Piano, Mme J. Henderson: "3ème Ballade", de Chopin, et "Dance of the Gnomes", de Schytte.

Chant, M. Davidson Thompson (baryton): "Ton doux regard se voile", extrait de Lakmé, de Delibes, "La Chanson du Tambourineur", et "Volga Boatman".

Les accompagnateurs étaient Mmes Baldur Olson, Geo. Laflèche, John Waterhouse; MM. Clare Taylor, Joseph Lyon. Mme Etsell annonçait les numéros du programme.

Au cours de la soirée, Mme E. Laberge, présidente de la Fédération, présenta à Mme Prendergast un superbe bouquet de roses, en témoignage de reconnaissance et de gracieuseté de la part du comité d'organisation.

Après le concert, un souper fut servi. La table à thé présentait un charmant coup d'oeil. Tulipes mauves, narcisses et daffodils jaunes, bougies de mêmes nuances et la magnifique argenterie de famille mise à la disposition du comité de rafraîchissements composaient un décor superbe. Nos félicitations à ce comité composé de Mmes A.-J.-H. Dubuc, D.-J. Léger et E. Sumner, tant pour la décoration de la table que pour la délicieux souper.

Présidaient à la table: Mmes J. Bracken, E.-C. Harte, Edith Rogers et Mlle Ann Dysart.

Les glaces étaient servies par Mmes J.-S. Menzies, J. Dick et Jean Daoust, aidées de Mlles Renée Bourgouin, Flavie Burgoyne, Françoise et Marcelle Prendergast, Yolande de la Giclais, Yvonne Léger, Simone Huot, Albine Pétrin, Gertrude Head, Georgina et Marie-Louise Guilbault.

Les différents comités remercient Mme J. Daoust, M. Norman Lindsay, de la Winnipeg Piano Go., la Modern Dairy, H.-J. Cull, fleuristes, E. Cholakis, Broadway Florists, Speirs-Parnell et Savoie et Cie, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée.

Etaient présents: Mgr Béliveau, Mgr Jubinville, R. P. Desjardins, R. P. Vézina, R. P. Normandin, R. P. Simon; M. le juge et Mme L.-P. Roy, M. et Mme J. Boux, Dr et Mme E. Laberge, Dr et Mme Geo. Laflèche, M. et Mme E. Gagnon, M. et Mme J.-C. Davis, Major et Mme A.-B. Allard, M. et Mme M. Gatien, M. et Mme J. Bénard, M. et Mme C.-E. Landry, M. et Mme J.-H. Bourgouin, M. et Mme J.-T. Beaubien, M. et Mme H. Cottingham, M. et Mme W.-S. Dunlop, M. et Mme J.-S. Menzies, M. et Mme A.-J.-H. Dubuc, Dr et Mme E.-T. Etsell, M. et Mme L.-B. Pacaud, M. et Mme D.-S. Hare, M. et Mme G.-E. Dumas, Dr et Mme L. Benoit, M. et Mme M. Gelley, M. et Mme D.-J. Léger, Dr et Mme J. Stefansson, M. et Mme N. Bernier, M. et Mme P. L'Heureux, Dr et Mme H.-M. Speechly, M. et Mme A.-P. Choinière; Mmes John Bracken, E.-C. Harte, E. Belair, W. Raymond, Edith Rogers, J.-L. Provost, T.-F. Gallagher, E. Timner, J. Waterhouse, A. Lanthier, A. Prud'homme, J. Daoust, T. Molloy, R.-Y. Kilvert, W. Ledoux, M. Toohey, C.-E. Kennedy, E. Guilbault, V. Mager, J.-N.-A. de la Giclais, S. Tremblay, J.-E. Kennedy, E. Hackett, A. Duff, S.-D. Brown, L.-M. Parkes, B. de Denus, H. de Moissac, S. Dussault, Vadeboncoeur, Préfontaine, J. Collon, J. Forstall, C.-M. Brown, E. Sumner, H. Baudry, A. Larivière, A. Longville, P.-J. Legree, J .Kenney, M. McGillivray, Martin, Murphy, A.-G. Pétrin, E. Chauvière, E.-W. Horton, B. Olson, M. Gervais; Mlles J. Stewart, F. Fox, Albine Pétrin, M. Pelletier, Eileen Kennedy, Yolande de la Giclais, Pauie Saint-Amant, Y. Léger, H. Léger, H. Archibald, M. Quinn, Françoise et Marcelle Prendergast, Jessica Fulton, Yvonne Thibault, Marie-Louise et Georgina Guilbault, M. Mackay, S. Huot, Ann Dysart, Renée Bourgouin, Flavie Burgoyne, Alice-Léone Mitchell, Marie-Josèphe et Madeleine Mager, A. Bernier, Cusson, Simone Ledoux, M. Potvin, Ruth Birchard, A. Robinson, Aurore Gervais; MM. C. Dubuc, D. Léger, H. Chabot, D. Frémont, J. Boux, T. Bernier, Paul Taubman, Taras Hubicki, R. Bernier, C.-T. Beaubien, A. Prud'homme, Dr Callagher et plusieurs autres.

Hermine FRAPPIER-LOVE,
Secrétaire.

Une pièce française pour la mi-carême

Dimanche dernier, nous sommes arrivés vers trois heures dans la salle du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb. Dès les premières marches de l'escalier, nous avons entendu les voix des acteurs du Cercle Molière en train de ciseler la représentation de "Un jeune homme qui se tue".

Là, dans cette salle qui est aussi le foyer du Cercle Molière, on sent que M. Boutal, notre directeur dramatique, est chez lui. Il est une règle psychologique qui veut que chaque homme ait son élément: notre ami Boutal, lui, ne respire à l'aise que lorsqu'il se trouve sur les planches, au milieu des acteurs et des décors, sous le feu des rampes et des projecteurs. Nous avons donc trouvé M. Boutal, en bras de chemises, car il n'a pas froid à styler, dans la plus parfaite forme, toute notre troupe.

Une bonne nouvelle nous attendait là: le Cercle Molière, cherchant comme toujours à satisfaire chacun et à réjouir tout le monde, avait obtenu le théâtre Walker, pour le 27 mars prochain, jour de la mi-carême. Il est de tradition immémorable que l'on s'amuse et que l'on prenne du bon temps le jeudi de la mi-carême. Maintenant que nous avons vu répéter la pièce de Georges Berr, nous pouvons assurer à tous nos lecteurs et prochains spectateurs qu'ils prendront du bon temps pour la mi-carême 1930.

Autour de M. Boutal, nous avons vu évoluer la troupe de l'hiver 1930. Mme A. Boutal, Mme E. Etsell, Mlles S. Le Goff, M. Simons, B. Lévêque tiennent fort bien les rôles féminins. MM. A. Le Goff, J. Delavignette, L. Glénat, L. Morrissette, M. Gatien, L. Daoust font la partie masculine. Inutile d'en dire plus long. Tout le monde se rappelle encore les pièces de l'an passé et aussi les tournées de la **Liberté**.

Nous donnerons prochainement à nos lecteurs toutes les informations utiles pour leur permettre de se réserver, en temps utile, les bonnes places du théâtre Walker.

N'oubliez pas de réserver votre soirée de la mi-carême pour venir assister à l'unique représentation, à Winnipeg, de "Un jeune homme qui se tue!"

C'est un drame... C'est une comédie... C'est de la gaieté... hilarante! C'est plus que de la gaieté... c'est du rire..., plus que du rire... du délire!

Pierre de SAINT-DENIS,
Secrétaire

Catéchisme financier

D. — Y a-t-il plusieurs espèces de fortunes?

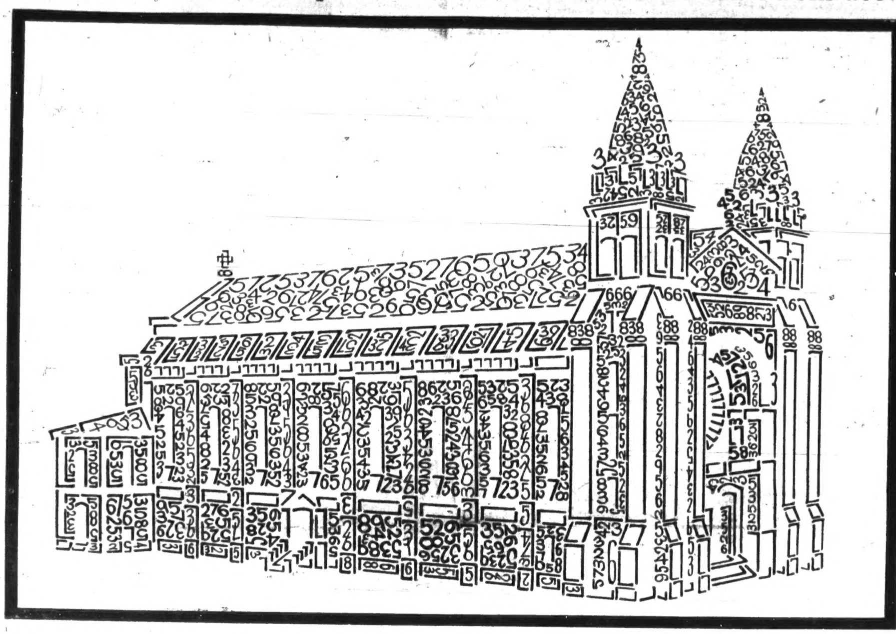
R. — Il y en a trois: la bonne fortune, la mauvaise fortune et la fortune du pot.

Pourquoi ne pas vous inscrire et récolter une récompense?

MOINS DE QUATRE SEMAINES

Le Concours se termine le lundi 24 mars. Absolument aucun délai ne sera concédé. Vous avez jusqu'à cette date (24 mars) pour maller votre inscription au bureau de poste. Si votre abonnement est en retard ou s'il expire dans les prochains mois, pourquoi ne pas profiter du Concours et le payer maintenant? En versant le prix régulier de $2.00 par année, vous avez le droit de concourir pour gagner l'un des 120 prix offerts dans ce Concours.

Combien de tonnes de pierre dans la cathédrale de Saint-Boniface?



Ce dessin de casse-tête (la cathédrale de Saint-Boniface) ne comprend que des chiffres. Chaque marque ou ligne, longue, brève, courbe ou droite, légère ou forte, représente un chiffre. Comptez chaque chiffre séparément, comme s'il était à un pouce de distance d'un autre chiffre. Il n'y a ni tromperie, ni illusions dans ce problème, aucun chiffre ne peut en valoir deux, ni deux chiffres en valoir un troisième.

Deuxième Grand Prix

Chevrolet Sedan

d'une valeur de $1,026.00

ou

Radiola 67

(Radio-phonographe)

Westinghouse



RADIOLA 67

Valeur	$ 950.00
Argent pour compléter la somme de $1,026.00	76.00
	$1,026.00

Le summum en fait d'audition, de son, de beauté et de qualité. Ce splendide Radio-Phonographe Combinaison vous permet d'entendre vos artistes favoris chez vous.

Tous les radios offerts comme prix dans ce Concours sont des modèles Westinghouse 1930 et sont exposés chez

GILLIS & WARREN LTD.
219, rue Fort, Winnipeg
et
1134, ave. Rosser, Brandon, Manitoba

LE PROBLÈME

Le problème consiste à trouver combien de tonnes de pierres ont été employées dans la construction de la cathédrale de Saint-Boniface, dont une photographie est donnée ci-contre.

La somme totale des chiffres figurant dans le dessin vous donnera votre réponse. Additionnez simplement les chiffres correctement.

Il n'y a ni "un" ni "zéro" dans ce casse-tête. Il n'y a pas de groupes de chiffres, c'est-à-dire que le chiffre neuf est le plus gros chiffre qui y figure. Si vous trouvez, par exemple, un 2 et un 3 si rapprochés qu'ils ressemblent à 23, ils doivent être additionnés exactement comme s'ils étaient chacun à un pouce de distance. Le haut des 6 est nettement recourbé et le bas des 9 est droit ou presque droit. Il n'y a pas de supercherie ni d'illusion dans le casse-tête.

Chaque chiffre du dessin est complet. Si vous avez des doutes au sujet de n'importe lequel des chiffres, envoyez une feuille de casse-tête avec le chiffre marqué au Directeur du Concours, qui vous donnera immédiatement l'information nécessaire.

AVIS

On peut se procurer des feuilles supplémentaires du Casse-tête aux endroits suivants:

Librairie Kéroack Ltée,
242, rue Main, Winnipeg, Man.

Imprimerie la "Liberté",
158, av. Provencher, St-Boniface, Man.

ou en s'adressant par lettre au Directeur du Concours. N'oubliez pas de vous procurer ces feuilles supplémentaires; elles vous seront d'un grand secours.

Liste des Prix --- 120 en tout

Prix de l'abonnement à la "Liberté" ou à la "Northwest Review": $2.00 par année.

Le montant des "Grands Prix" est déterminé d'après le montant d'abonnements envoyé (n'excédant pas $10).

Les réponses qui seront accompagnées d'abonnements nouveaux ou de renouvellements pour le montant de:

	$2.00	$4.00	$6.00	$10.00
1er grand prix	$500.00	$800.00	$1,200.00	$2,000.00
2e grand prix	Radio $315.00	Radio $375.00	Radio $600.00	Auto ou Radio $1,026.00
3e grand prix	Radio 200.60	Radio 270.00	Radio 375.00	Radio 480.00
4e grand prix	Radio 96.50	Radio 96.50	Radio 141.50	Radio 200.60
5e grand prix	50.00	60.00	Radio 111.50	Radio 141.50
6e grand prix	40.00	50.00	Radio 96.50	Radio 111.50
Septième et huitième prix, chacun			$50.00	$100.00
Neuvième et dixième prix, chacun			25.00	50.00
11ème au 20ème prix, chacun			15.00	150.00
21ème au 45ème prix, chacun			10.00	250.00
46ème au 120ème prix, chacun			5.00	375.00

Le GAGNANT DU PRIX DE $2,000.00 aura le choix de ce prix en argent ou de $14.00 PAR MOIS DURANT TOUTE SA VIE.

AVIS IMPORTANT

Le montant que vous payez avec la solution du casse-tête n'affecte en rien votre chance de gagner un prix, mais il affecte le montant en prix que vous gagnez, car la valeur des prix est déterminée par le montant des souscriptions envoyées ($2.00 à $10.00). Ceci est expliqué dans la liste des prix que vous devez étudier avec soin avant d'envoyer votre solution.

Peu importe le temps où une solution est reçue pour gagner un prix régulier. Ce qui compte, c'est l'exactitude.

Pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule personne. Cependant les concurrents peuvent gagner l'un des prix supplémentaires, ainsi que le prix spécial de $100.00, en plus d'un prix régulier.

Des feuilles de casse-tête supplémentaires vous seront envoyées gratis si vous le demandez.

EN CAS D'EX-AEQUO

En cas d'ex-aequo (égalité) pour l'un quelconque des prix offerts, un second casse-tête de chiffres sera présenté aux candidats en question afin de décider du résultat final. Ce second casse-tête diffère de tous ceux que vous avez jamais vus, mais il sera facile à comprendre et à déchiffrer.

:-: RÈGLEMENTS :-:

1.—Toute personne résidant au Canada, à l'exception de celles employées par la "Canadian Publishers Limited", éditrice de la "Liberté" et de la "Northwest Review", et des membres de leur famille immédiate, peut prendre part à ce concours.

2.—Le concours ouvre immédiatement et se terminera le lundi 24 mars 1930. Les concurrents qui mettront leurs solutions à la poste après cette date, ou ceux dont les solutions seront reçues après le jeudi 27 mars 1930 ne participeront pas au concours.

3.—Les concurrents peuvent soumettre autant de solutions différentes qu'ils désirent, pourvu que le paiement de l'un des montants désignés dans la liste des prix accompagne chaque solution; mais aucun concurrent ne pourra gagner plus d'un prix régulier et pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule et même famille. Une fois enregistrée, une solution ne peut être changée.

4.—Le plein montant de l'abonnement doit être envoyé directement à la "Liberté". Il n'est pas nécessaire pour un candidat d'envoyer plus d'un abonnement à la fois. Des registres fidèles sont tenus pour chaque candidat; les seconds et troisièmes paiements seront ajoutés à vos remises précédentes.

5.—L'abonnement à la "Liberté" est de $2.00 par année, $10.00 pour cinq ans. Aucun abonnement ne sera accepté pour moins d'un an. Aucun crédit ne peut être accordé pour les abonnements envoyés avant le concours, ou durant le concours, s'il n'est pas spécifié que ce sont des abonnements de concours.

6.—Les personnes qui donnent leur abonnement à un concurrent et qui plus tard désirent entrer elles-mêmes dans le concours peuvent le faire, pourvu qu'elles écrivent sur le coupon le nom du concurrent à qui elles ont payé leur souscription ainsi que le montant payé. Aucun paiement n'est nécessaire à moins que vous ne désiriez vous qualifier pour les grands prix en envoyant la balance des abonnements nécessaires pour faire le total de $10.00.

7.—Bien qu'il soit naturel pour les membres d'une même famille ou plusieurs amis de travailler ensemble, il n'est pas permis à plus d'un de ceux qui travaillent à l'unisson d'envoyer une solution au casse-tête. Lorsque, dans l'opinion du directeur du concours (ou des juges), plus d'un membre de la même famille ou plus d'un de tout groupe de personnes ayant travaillé ensemble, envoient la solution du casse-tête, on se réserve le droit de rembourser le montant d'argent payé pour les souscriptions et de retourner les solutions que l'on soupçonne avoir été soumises en violation du règlement.

8.—La "Liberté" ne peut être tenue responsable des solutions ou de l'argent perdus par la poste. Les lettres adressées correctement et lisiblement nous parviendront. Avis aux concurrents d'envoyer les pleins montants d'abonnements par bon-poste, mandat de banque, mandat-poste ou mandat-express, et de les faire payables à la "Liberté".

9.—En cas d'égalité, les prix seront retenus et un second casse-tête sera soumis aux concurrents égaux pour décider de l'ordre de leur position. Ce second casse-tête sera aussi facile à résoudre que le premier. Seuls ceux qui se trouvent égaux pour un prix pourront résoudre le casse-tête numéro 2.

10.—La "Liberté" se réserve le droit de modifier les règlements de ce concours de casse-tête, pour la protection des concurrents et de ce journal, de rembourser le prix des abonnements, de disqualifier toute personne qui ne se conforme pas à ces règlements, et d'être le juge final sur les difficultés provenant de l'interprétation des règlements ou de questions non prévues par ces règlements. LES CONCURRENTS SONT ASSURES D'UN TRAITEMENT JUSTE ET IMPARTIAL SUR TOUTE LA LIGNE.

Prix Spécial : $100 en argent

En entrant dans ce concours, vous pouvez gagner trois prix: un prix régulier, un prix supplémentaire et un PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ce prix spécial est offert aux concurrents qui veulent s'efforcer d'obtenir plus de $10.00 en abonnements. Le concurrent qui enverra la plus forte somme représentant le paiement d'abonnements à la "Liberté" et à la "Northwest Review" gagnera ce PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ceci n'a rien à voir avec vos chances de gagner l'un quelconque des prix réguliers ou des prix supplémentaires offerts, y compris le premier grand prix de $2,000 en argent ou $14.00 PAR MOIS A VIE.

Adressez toute la correspondance:

Le Directeur du Concours

LA "LIBERTÉ"

619, AVENUE McDERMOT, WINNIPEG, MAN.

Quand vous décidez de vous inscrire

AFIN DE GAGNER UN PRIX

ne soyez satisfaits que des Grands Prix. Le meilleur des 120 prix de ce Concours est sans aucun doute le $2,000.00 en or ou $14.00 par mois pour la vie... et vous pouvez le gagner.

Feuilles de casse-tête supplémentaires

Des feuilles de casse-tête supplémentaires imprimées sur du papier de meilleure qualité seront adressées gratis. Il suffit d'écrire pour les demander.

FORMULE D'INSCRIPTION

Le Directeur du Concours,
La Liberté,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

En entrant dans ce concours, je consens à me soumettre aux règlements publiés. Ma réponse au problème de casse-tête est la suivante:

Il y a ________ tonnes de pierres dans la Cathédrale de Saint-Boniface.

(Inscriyez vos paiements d'abonnements sur une feuille de papier séparé et mentionnez: NOUVEAU ou RENOUVELLEMENT.)

Nom ________

Adresse ________

Province ________

Ecrivez lisiblement. Indiquez Mlle, Mme ou Monsieur, selon le cas.

Aucune formule d'entrée n'est acceptée à moins qu'elle ne soit accompagnée au moins du paiement d'un abonnement

LA DIVERSITÉ DANS L'UNITÉ

L'Empire britannique ne se fonde pas sur l'assimilation, mais sur la diversité — C'est par là que le Canada est véritablement un pays britannique

Ottawa. — M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, a donné une importante causerie devant le "Canadian Club" d'Ottawa sur le sujet: "After all, this is a British country".

Quel que soit le sens que les Anglo-Canadiens donnent à ces deux mots: "British connexion", les Canadiens français savent parfaitement, de leur côté, ce que cela signifie pour eux. Pour le Canadien français, c'est ici un pays britannique et du fond de son coeur comme de son âme il veut qu'il en soit ainsi. Pourquoi? Parce qu'il s'est rendu compte que l'Empire britannique ne se fonde pas sur l'assimilation, mais sur la diversité.

Depuis 1914, écrit Alfred Zimmern, une nouvelle philosophie de l'Empire a été acceptée en toute connaissance de cause, pour le bien et pour la grandeur de ce Commonwealth. Est-ce que ces mêmes principes de philosophie qui conviennent à l'Empire ne pourraient pas également s'appliquer au Canada, pour son bien comme pour son progrès?

Les Canadiens n'aiment pas qu'on les traite de coloniaux, et ils ont raison. Mais ne leur arrive-t-il pas trop souvent d'agir et de parler, quand il s'agit du Commonwealth britannique, avec un esprit véritablement colonial, étroit, limité, manquant de largeur et de vision? Nous n'aimons pas que les gens de l'étranger mettent en doute le fait que le Canada existe comme une entité distincte, qu'il a ses propres destinés. Oui, le Canada est une entité distincte, il a ses destinées propres, mais tout cela se passe dans l'orbite du Commonwealth britannique. Nous sommes Canadiens et quelque chose de plus. C'est ce quelque chose de plus qui nous intéresse.

La caractéristique essentielle du Commonwealth britannique de nations, c'est la diversité dans l'unité. Sur ce point, il y a entente. C'est une chose que tout le monde admet mais sans peut-être considérer avec attention ce que cela signifie.

Diversité

Zimmern, dans son livre "Third British Empire", dit que ce Commonwealth est "la plus grande communauté politique dans le monde. Il comprend dans son cadre un quart des habitants du globe. "Géographiquement, il est plus qu'extra-européen; il est européen, asiatique, africain, austradien et américain." Il comprend des hommes blancs, des hommes bruns, des hommes jaunes, des hommes noirs. Il comprend des Chrétiens, des Musulmans, des Hindous, des Bouddhistes, des Juifs, des Persans et un grand nombre de païens primitifs". Bien que cet Empire soit à proprement parler un Empire protestant, que le trône soit interdit à un monarque catholique, l'Empire est peuplé surtout de catholiques, en Irlande, au Canada, à Malte, en Australie. Sait-on que onze des treize ministres du cabinet australien actuel sont des catholiques?

Au point de vue culture, le Commonwealth comprend la culture germanique, la culture latine et la culture slave, sans parler de la culture orientale et de diverses autres formes de cultures indigènes.

Au Canada comme en Afrique-Sud, deux langues sont officielles et l'île de Malte en a un plus grand nombre.

Diversité encore pour la forme de gouvernement. A peu près toutes les formes de gouvernements se trouvent dans le Commonwealth, du Dominion autonome jusqu'aux territoires sous mandats internationaux. Dans seize pays de l'Empire, situés aux quatre coins du monde, on peut compter sept formes différentes de gouvernement. Tout cela existe dans l'orbite du même empire.

Diversité de races. Sans sortir des îles britanniques, cette diversité est déjà grande. L'Ecossais des Highlands, l'Ecossais des Lowlands, le Gallois, le Cockney de Londres, le "Lad" du Lancashire, l'Irlandais de l'Ulster, l'Irlandais du sud sont des types d'hommes assez différents et pourtant ils sont tous citoyens de l'Empire. L'Empire comprend un bien plus grand nombre de types: des Indiens de combien de tribus et de combien de castes, des Boers, des Canadiens français.

Unité

La diversité est donc l'une des caractéristiques essentielles de l'Empire. Une autre de ses caractéristiques, c'est l'unité, qui a pu être réalisée par une liberté et une autonomie de plus en plus grandes. L'unité de l'Empire par la liberté s'est faite en 1848, en 1860, après la grande guerre, une fois de plus en 1926. Ce sera encore la même chose demain, après l'adoption de la nouvelle législation impériale.

Souvent à la suite de luttes longues, parfois selon un procédé d'évolution ou comme conséquence de principes antérieurement posés, les Dominions sont devenus des nations autonomes, libres de disposer d'elles-mêmes, égaux en statuts les uns et les autres.

La nouvelle philosophie de l'Empire tend à accorder de plus en plus dans l'avenir aux autres colonies quelques-unes des libertés dont nous jouissons dans notre partie de l'Empire.

L'autonomie, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, écrit encore Zimmern, — et l'on doit prendre dans son vrai sens ce mot dont on a fort abusé, — ne sont pas un principe politique, mais un principe spirituel et il est juste et naturel qu'il soit aussi puissant sous le drapeau britannique que dans les autres régions où il a remporté des victoires plus apparentes."

Ce principe spirituel lie le "Commonwealth plus fortement que tout autre principe de coopération politique impériale. Il contribue au bien de chaque partie qui compose l'Empire en même temps qu'au développement de l'Empire dans son ensemble. Il donne du corps à la liberté humaine. Plus fortes seront les parties qui constituent le "Commonwealth" et plus fort sera le "Commonwealth" lui-même, en travaillant à la paix du monde ainsi qu'à sa propre prospérité.

Ce principe qui porte en lui tant de promesses devrait également s'appliquer dans notre propre Dominion. Mieux encore, si nous pouvions obtenir que tous les Canadiens s'en inspirent, en lui donnant son interprétation la plus large et la plus forte, nous aurions alors trouvé la solution de notre propre problème, la clef de notre propre unité nationale.

Le Canada pays de diversité

Le "Commonwealth" est là comme un exemple. Le Canada est pays britannique dans ce sens que c'est un pays de diversité.

Ici, nous avons des civilisations différentes, des langues différentes, des cultures, des religions différentes. Mais ces différences assimilent justement le Canada au reste du "Commonwealth" britannique. De même que les Dominions sont considérés comme un actif pour le "Commonwealth", les deux principales civilisations de chez nous devraient être considérées comme une richesse pour notre pays.

Nous disons avec orgueil que les deux races du Canada vont coopérer dans l'édification d'un pays fort. C'est vrai et, en faisant cela, les deux races vont travailler de la même façon que les autres Dominions dans leurs territoires respectifs.

Ainsi, toute liberté doit donc leur être accordée, tant au groupe français qu'au groupe anglais, de développer leurs qualités indéniables par l'éducation et par la lecture. Le lien qui les gardera ensemble sera le même que dans tous les autres Dominions: un principe spirituel fondé sur la volonté commune de promouvoir nos intérêts nationaux et de tirer tous les avantages possibles de notre participation dans une plus grande communauté. Si une telle façon de penser se développait parmi nous, la tâche deviendrait facile. Les deux races, assurées de garder leur individualité, ne coopéreraient que mieux au bien commun. Les arguments d'infériorité et de déloyauté seraient mis au rancart et les deux races, tout en demeurant elles-mêmes, s'uniraient pour réaliser, dans notre Dominion, le principe qui caractérise un pays britannique en n'importe quel pays du monde: l'unité dans la diversité.

Les Canadiens français ont été profondément touchés d'entendre le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Ramsay MacDonald, lors de son dernier séjour à Montréal, parler des choses qui différencient l'Ecosse des autres pays. L'Ecosse est différente de l'Angleterre, du pays de Galles, de l'Irlande. Pourtant l'Ecosse, avec ses traditions, ses lois propres, ses religions, reste fermement liée à la couronne britannique. Les différences ne nuisent pas à l'unité.

Unité en formation

Au Canada, l'unité se fait lentement mais sûrement. Elle est en voie. L'unité du Canada se bâtit peu à peu, non pas par l'assimilation, comme on a d'abord vainement tenté de le faire, mais par la liberté et par la confiance.

Le général Jan Smuts disait récemment à Montréal que l'Empire britannique ne repose pas sur l'éducation ni sur l'émotion mais sur la dure expérience. Cette sorte de définition a une grande importance pour nous, Canadiens.

"D'éducation, dit M. Montpetit, je suis certainement français, comme tous mes compatriotes; d'émotion, je suis certainement latin, ainsi que tous mes compatriotes. De quelle façon est-ce que j'appartiens au "Commonwealth" britannique? C'est par la dure expérience."

Il arrive encore parfois que l'on trouve au Canada des reliquats de jingoïsme, de cette mentalité qui fait dire le plus fort possible que, par exemple, toutes les choses qui caractérisent les Canadiens français sont une menace pour l'Empire. Ces choses peuvent être une menace pour le faux impérialisme, mais elles sont un actif pour le "Commonwealth" britannique de nations tel qu'il doit être compris. Ces choses sont une preuve et un gage qu'ici au Canada nos libertés communes sont bien existantes.

En terminant M. Montpetit rappelle cet argument qui devrait faire comprendre aux Anglo-Canadiens que ce sont justement les choses qui différencient le Canada français, qui le caractérisent, que ce sont ces choses-là qui peuvent être l'un des plus solides remparts à l'assimilation américaine. Il cite à ce sujet l'opinion de sir Robert Falconer et, ouvrant l'histoire, l'opinion aussi de Haldimand et de lord Elgin.

NOUVEAUX AVANTAGES OFFERTS AUX PELERINS DE CARTHAGE

Des cabines extérieures pour l'aller et le retour — Un voyage à des prix extrêmement modiques — Qu'on se hâte!

Grâce à de nouveaux arrangements conclus en rapport avec les deux traversées transatlantiques que feront nos pèlerins du voyage Europe-Carthage, nous sommes en mesure d'offrir des places dans des cabines extérieures, au centre des paquebots, sans majoration de prix — ce qui signifie une économie de $10 à $15 par traversée. Et ce qui est encore mieux, nos voyageurs seront logés deux par deux dans de spacieuses cabines dans lesquelles on loge habituellement trois et quatre personnes. Chacun aura donc beaucoup d'espace. Mais il faut se hâter!

Les prix sont modiques

Répétons de nouveau les renseignements essentiels sur le Pèlerinage National Canadien à Carthage organisé et dirigé par le Service des Voyages du "Devoir".

Voyage principal, 60 jours, première classe, $850; classe touriste, $760, tous frais compris; repas, hôtels, y compris Tunis, transport en paquebot et chemin de fer, visites en autocar depuis le départ Montréal jusqu'au retour.

Départ de Montréal le 11 avril, de Halifax, à bord du "Megantic", le 12 avril 1930. Retour à Québec le 8 juin 1930.

A l'intention de ceux qui veulent prolonger leur séjour nous offrons un voyage facultatif, dont le prix, $140 tous frais compris, est très avantageux.

L'itinéraire comprend Strasbourg, (point de départ), Francfort, Mayence, Wiesbaden, le Rhin en bateau, Cologne, Amsterdam, Ile de Marken, La Haye, Anvers (exposition internationale), Bruxelles, Liège (exposition internationale), Paris (9 jours, y compris trois jours à l'arrivée), Lisieux et Londres.

Ceux qui feront ce deuxième voyage rentreront à Québec et à Montréal le 21 juin 1930.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Liberté, 619, rue McDermot, Winnipeg.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

Causerie irradiée d'Ottawa par M. Arthur Beauchesne, M.A., C.R., M.S.R.C., greffier de la Chambre des Communes du Canada

La Chambre des Communes, nommée par les mêmes électeurs que les Assemblées provinciales, comprend actuellement 245 sièges, la province de Québec ayant droit à un nombre invariable de 65 députés. La population de chaque comté de cette province donne la base aux autres 180 comtés du Dominion. Une nouvelle répartition des sièges a lieu après chaque recensement décennal, mais quelles que soient les augmentations ou les diminutions, le nombre des députés de Québec ne varie jamais.

Il y a une différence qu'il est important de signaler entre les pouvoirs de notre parlement et ceux du parlement de l'Angleterre. Celui-ci est la résultante d'une longue évolution basée sur des déclarations assez vagues et des traditions auxquelles on a donné une certaine dignité sacrementelle; le nôtre a été constitué par un statut anglais, dit l'"Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867". Notre juridiction est circonscrite par cette loi; mais dans les limites qui nous ont été données, nous avons des attributions assez larges, comme le fait voir le premier considérant du préambule de ce statut où il est déclaré que l'union fédérale des provinces existera "avec une constitution reposant sur les mêmes principes que celle du Royaume-Uni".

Dans les bornes fixées par l'"Acte de l'Amérique Britannique du Nord", notre Chambre des Communes exerce son autorité d'après un code dont une partie est originale et l'autre copiée les ordres permanents de la Chambre anglaise. Les articles du règlement sont au nombre de 120 seulement.

La procédure de chaque séance est indiquée sur quelques feuillets imprimés quotidiennement dont l'aspect est bien inoffensif, mais dont l'agencement ménage de profondes surprises aux personnes non initiées: je veux parler du feuilleton des ordres du jour. A moins d'une question fort urgente où il s'agit de prévenir un grand danger ou de revendiquer "instanter" les privilèges inmuables du parlement, rien ne peut être débattu ou résolu avant d'être inscrit à sa place dans ce feuilleton.

L'opposition, par la demande de production de documents, a un moyen très avantageux de critiquer l'administration. Un avis d'au moins deux jours est donné à cette fin et quand la motion est appelée, le député intéressé prononce son discours. On peut de cette façon tourner de fond en comble tous les ministères. Personne, cependant, ne doit parler deux fois sur la même question, à moins que ce ne soit pour expliquer une partie importante de son discours qui aurait été mal comprise. Mais le député qui a fait une motion de fond a droit à une réplique et alors celle-ci clôt le débat.

La durée de chaque discours est restreinte à quarante minutes, excepté ceux du premier ministre, du chef de l'opposition, d'un député faisant une motion de défiance, du ministre qui lui répond et de tout ministre proposant une mesure du gouvernement. En comité général, le règlement est moins sévère: les députés peuvent adresser la parole aussi souvent qu'ils le désirent, pourvu qu'ils ne parlent pas au-delà de quarante minutes à la fois.

Le règlement de clôture permet au gouvernement de faire cesser un débat et, sur la fin d'un parlement, peut empêcher l'opposition de parler jusqu'à l'expiration de celui-ci.

Aujourd'hui, quand il y a nécessité de mettre fin à un discussion oiseuse, un ministre peut donner avis qu'à la séance suivante, il proposera que le débat ne soit pas ajourné davantage. Cette motion sera décidée sans discussion ni amendement, et si elle est résolue dans l'affirmative, nul député ne parlera ensuite plus d'une fois ou plus de vingt minutes sur la question, et à deux heures du matin, il faudra prendre le vote.

La procédure de la Chambre est basée sur le fait que les députés sont d'honnêtes gens, des "gentlemen" dont le savoir-vivre ne saurait être mis en doute. Il n'y a aucun règlement imposant une punition quelconque pour infraction aux usages ou mépris des règles de pratique. On a décrété ce qui doit se faire ou ne pas se faire et l'on présume que cela suffit. Si quelqu'un s'oubliait au point d'être insubordonné, la Chambre s'emparerait de l'affaire et la traiterait à son mérite. On peut dire sans crainte que la majorité des députés sera toujours du côté de l'ordre et de la dignité qui doivent régner dans un corps public d'une si haute importance.

Lorsque cette auguste assemblée siège en tant que Chambre des Communes, avec l'orateur au fauteuil — et non en comité plénier — elle a un caractère exclusif et solennel que nos tribunaux même ne sauraient égaler. Son parquet est un sanctuaire que les députés seuls ont le droit d'occuper. La personne non élue qui persisterait à s'y aventurer serait expulsée et pourrait être jetée en prison.

Cet exclusivisme n'a rien qui doive nous effrayer, car si nos honorables représentants sont haut huppés entre deux élections, ils ne perdent jamais de vue que, pour un député prudent, la crainte des électeurs est le commencement de la sagesse. Ils n'ont pas les moyens de braver l'opinion.

Notre Chambre des Communes n'est pas l'idéal, car elle subit lourdement le poids du statut de 1867, l'"Acte de l'Amérique Britannique du Nord". Elle a été obligée, par exemple, de s'adresser au parlement impérial pour prolonger son existence en temps de guerre. Mais elle contient le principe du gouvernement responsable et cela donne toutes les garanties que peut exiger un peuple libre. Guidés par des chefs éclairés, elle n'a jamais commis d'abus. La plupart des lois qu'elle a adoptées démontrent qu'il y a toujours eu dans notre députation assez de talent et de sagesse pour encourager le progrès et conserver l'harmonie parmi les éléments hétérogènes de notre vaste pays.

D'IBERVILLE AU FORT NELSON

Jean Meunier retrace, dans le "Soleil", un épisode fameux de la lutte entre Français et Anglais, au XVIIe siècle, dans les eaux de la baie d'Hudson:

Dès le printemps de 1686, le Chevalier de Troyes, Le Moyne d'Iberville et deux de ses dix frères, Marcourt et Sainte-Hélène, à la tête de quatre-vingts Canadiens, s'étaient emparés de toute une chaîne de postes, les forts: Nelson, Hayes, Rupert et Albany, qui assuraient dans les estuaires hudsoniens l'hégémonie mercantile de la puissante compagnie anglaise.

Les faibles effectifs que les Français proposèrent à la défense de ces points stratégiques furent contraints, après deux ans d'occupation, de les recéder aux anciens possesseurs

L'état précaire des finances canadiennes, les exigences de la lutte contre les Iroquois et les colonies de la Nouvelle-Angleterre, interdirent, pour un temps, tout essai de reconquête.

En 1697, lorsque la situation se fût rétablie, on décida d'expulser à nouveau l'anglais de la Baie d'Hudson, tant la possession de ces territoires paraissait importante.

Pour conduire cette expédition à bonne fin, Le Moyne d'Iberville était tout désigné.

Le 19 mai, comme d'Iberville, alors à Terre-Neuve, s'occupait à parfaire ses plans pour s'emparer du dernier comptoir anglais dans l'île qui lui résistât encore, il y fut rejoint par son frère Sérigny, en charge d'une escadre de cinq navires: le "Pélican", le "Palmier", le "Wesp", le "Profond" et le "Violent".

Sérigny transmit à son aîné les instructions du gouverneur, M. de Frontenac, lui enjoignant de cingler vers la Baie d'Hudson et d'y capturer le plus considérable des postes de traite, le Fort Nelson ou Fort Bourbon, comme le nommaient les Français

Iberville prit le commandement du "Pélican", Sérigny celui du "Palmier", et au début de juillet, la flotte mit à la voile.

Quelques semaines plus tard, les vaisseaux pénétraient dans l'immense Baie, où le mouvement des glaces les empêcha de voguer de conserve.

Parvenant le premier en eaux libres, le "Pélican" mit le cap sur le Fort Nelson. Il avait presque atteint sa destination quand trois voiles anglaises s'avancèrent à sa rencontre.

Ces vaisseaux ennemis comprenaient trois transports armés en course: le "Hampshire", de cinquante-deux canons, le "Daring", et le "Hudson's Bay", de trente-six et trente-deux bouches à feu respectivement.

Aussitôt le combat s'engagea et fit rage de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, Iberville manoeuvrant de manière à se ménager le vent en poupe. Estimant que l'affaire traînait en longueur, l'audacieux canadien fit donner le "Pélican" en plein contre le "Hampshire", et criblant ses oeuvres vives de bordées à bout portant, le coula à pic.

Abordant ensuite le "Hudson's Bay", Iberville l'obligea d'amener son pavillon, cependant que le "Daring" s'enfuyait.

La rencontre terminée, le vainqueur jeta l'ancre à quelques encablures du Fort. Mais la mer démontée rompit les cables et le "Pélican", drossé à la côte, s'abîma avec la majeure partie des munitions et tout le matériel de siège.

Trois semaines durant, les Canadiens, mal abrités dans des campements de fortune, sans autre ravitaillement que le maigre produit de leur chasse, supportèrent d'indicibles misères. Privés d'artillerie, il leur était impossible d'attaquer le Fort Nelson, tout hérissé de canons.

Leur indomptable courage eut enfin sa récompense quand les trois autres équipages de l'escadre furent parvenus à destination.

Après quelques heures d'une vive canonnade, le commandant du poste, le major Bailey, sollicita une reddition honorable que son valeureux adversaire voulut bien lui accorder.

D'ici peu, les vastes régions qui confinent à la Baie bénéficieront d'une ère d'indéniable expansion. Est-il présomptueux de souhaiter que l'une des localités qui surgiront alors reçoive le nom du héros, dont les glorieux exploits comptent parmi les plus belles pages de notre patrimoine historique.

Jean MEUNIER.

Bonne stylée

— Mademoiselle, je viens pour encaisser une note, est-ce que Monsieur est ici?

— Attendez... je vais aller le lui demander!...

Un Placement qui n'oscille pas en valeur— L'Assurance Vie

LES PORTEURS de polices d'assurance sur la vie ont été à même, dernièrement, de mettre la stabilité de cette forme de placement en comparaison avec celle même des valeurs du plus haut ordre.

Un graphique des moyennes du cours des principales actions pour vingt ans fait voir une ligne accidentée qui s'élève et fléchit, parfois verticalement, avec les mouvements de "hausse" et de "baisse".

Il n'y a pas de "dépressions" dans les valeurs de placement des polices d'assurance vie. Ces valeurs n'oscillent pas avec les cycles du commerce.

Moyennes Quotidiennes en 1929

2,233 par jour en nombre de réclamations payées.
20,674 par jour en nombre de Polices d'Assurance Vie émises et remises en vigueur.
$11,137,296 par jour en Assurance émise, remise en vigueur et augmentée.
$ 2,026,714 par jour en paiements aux Porteurs de Police et Addition à la Réserve.
$ 1,905,881 par jour en nouveaux placements.
$ 1,039,881 par jour en augmentation de l'Actif.

La "Metropolitan" au Canada comme partout le monde détient la première place-

Assurances émises en 1929		**$232,324,966**
(Comprenant assurances augmentées ou remises en vigueur)		
Ordinaire	$121,831,635	
Industrielle	82,838,381	
Groupe	27,654,950	
Assurance en vigueur à la fin de l'année 1929		**947,927,397**
Ordinaire	499,689,064	
Industrielle	381,469,334	
Groupe	66,768,999	
Placements en Canada		**189,300,437**
Obligations du Gouvernement Fédéral	43,454,133	
Obligations provinciales et municipales	77,551,547	
Tout autre placement	68,294,757	
Polices en vigueur en Canada		**2,739,358**
Paiements aux assurés au Canada en 1929		**15,967,379**



BUREAU-CHEF CANADIEN: OTTAWA

D'UNE année à l'autre, les 44 millions de polices d'Assurance Vie émises par la «Metropolitan» font preuve d'un gain régulier en valeurs pour ceux qui en sont les porteurs.

Celui qui place régulièrement une partie de ses recettes en assurance vie peut s'endormir chaque soir sachant qu'il établit sa fortune sur des valeurs de tout repos avec rendement assuré pour chaque dollar du capital versé.

L'assurance vie est un placement dont la valeur est constamment à la hausse plus elle est maintenue en vigueur.

Progrès par Périodes de Dix Ans
(Etat à la fin de l'année)

Année	Polices en Vigueur	Assurance en Cours	Actif
1879	12,823	$11,666,967	$2,022,482.45
1889	1,852,432	204,816,521	8,597,468.77
1899	4,980,704	800,531,009	51,070,840.74
1909	10,621,679	2,041,951,700	277,107,868.46
1919	21,914,120	5,343,652,434	864,750,023.88
1929	44,333,332	17,933,600,452	3,010,560,051.38

Rapport Financier aux Porteurs de Police
pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1929

Actif		$3,010,560,051.38
Passif:—		
Réserve Statutaire	$2,625,110,967.00	
Dividendes payables aux Porteurs de Police en 1930	82,264,508.86	
Toutes autres Obligations	125,743,543.37	
Fonds non attribués	177,441,032.15	
		$3,010,560,051.38

Augmentation de l'Actif en 1929	$ 315,084,085.74
Recettes en 1929	818,682,519.99
Augmentation des Recettes, 1929	75,270,134.78
Assurance Vie, dont la prime a été émise, augmentée et remise en vigueur en 1929	3,374,600,626.00
Dividendes réguliers et supplémentaires aux Porteurs de Police, de 1897 à 1930 inclusivement	529,705,988.65

Assurance Vie en Cours	
Assurance Ordinaire	$8,649,002,429.00
Assurance Industrielle (primes payables hebdomadairement ou mensuellement)	6,729,181,723.00
Assurance Collective	2,555,416,300.00
Total de l'Assurance en Cours	17,933,600,452.00
Nombre de Polices en Vigueur	44,333,332
(Y compris 1,442,240 Certificats d'Assurance Collective)	
Assurance Santé et Accidents en Cours	
Capital Assuré	$1,190,131,574.00
Indemnité Hebdomadaire	13,928,139.00

Metropolitan Life Insurance Company

Siège Social NEW-YORK

Bureau-Chef Canadien: OTTAWA

FREDERICK-H. ECKER
Président

HENRY-E. NORTH
3ème Vice-Président et Gérant pour le Canada

LEROY-A. LINCOLN
Vice-Président et Avocat Général

Cette Compagnie est une organisation mutuelle. Elle n'a pas d'actions ni actionnaires. Toutes les valeurs à son actif sont gardées pour ses Porteurs de Police.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-CHARLES

Grande soirée récréative et musicale donnée à Saint-Charles le samedi 1er mars, à 8 h. précises, dans le soubassement de l'église.

Voulez-vous passer une belle soirée? Voulez-vous gagner de beaux prix? Voulez-vous assister à un joli programme musical? Si oui, eh bien! venez sans faute à Saint-Charles le 1er mars, un samedi, à 8 h. précises.

Ce sont tous les paroissiens qui sollicitent votre aide, par votre présence, afin de les aider à couvrir les dépenses causées par la reconstruction de la nouvelle église.

Le comité d'organisation a cru bien faire en demandant aussi aux dames et demoiselles des paroisses environnantes de vouloir bien s'unir à celles de Saint-Charles (sans cependant obliger personne) pour confectionner chacune un petit panier tentateur que les messieurs seront gracieusement invités de s'approprier (à l'enchère) s'ils veulent avoir un délicieux goûter.

Pour ceux qui n'auront pas cet avantage, une collation sera servie par les dames de la paroisse (et surtout du bon café).

Donc, n'oubliez pas la date, l'heure et le lieu, et comme César: "Venite, vidite et audite".

Cordial merci d'avance à tous.

LE COMITE.

LORETTE

Séance à l'école Centre

A l'occasion du 60ème anniversaire de naissance de M. le curé, une très jolie séance, organisée par Mlles Jeanson, eut lieu à l'école Centre. Les gentils élèves de l'école Lorette Ouest et quelques jeunes gens de la paroisse en firent les frais, et ce fut vraiment une soirée ravissante. La salle était remplie à déborder.

A tous les grands et petits acteurs, à ceux qui remplissaient le programme musical, de même qu'aux dévouées organisatrices à qui revient le succès de cette magnifique fête, nos sincères félicitations.

Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, MM. les abbés Fortin, de Saint-Boniface, et Rivard, de l'Ile de Chênes, le R. P. Plourde, O.M.I., M. Donatien Frémont, Mlle Paule Saint-Amant, de Winnipeg. Mme B. Saint-Amant, M. et Mme B. Cyr et leurs enfants, de l'Ile de Chênes, étaient à Lorette pour la circonstance.

Voici le programme de la soirée:

Duo, "La Chasse aux Lions": Mlles Rachel Arpin et Augustine Roy.

Chant de fête, par les élèves.

"La petite souris", la mignonne Camilla Jeanson et un groupe de fillettes; Comédie: "La Mère Griffon": Mlles Agathe Mondor et Thérèse Jeanson.

"Les deux Cuisinières": Mlles Carmélite Desautels et Marie-Ange Marcoux.

"Le Sucre d'orge": MM. Wilfrid Trudeau et Clovis Jeanson.

Duo, "Poète et Paysan": Mlles Rachel Arpin et Augustine Roy.

"La petite Fermière": Mlle Angéline Poirier.

"La Sorcière": MM. Gabriel Lagimodière, Joseph Cournoyer, Léonide Gauthier.

Saynète, compliment, par les petits.

Adresse, par le gentil petit Louis Poirier.

Deux morceaux de violon et d'accordéon, avec rappels, par M. Sauveur Ferland.

Chanson, "Vous feriez pleurer le bon Dieu", par Hélène Royal, accompagnée au piano par Mme Dr Royal.

Déclamation: "Vive la Canadienne de chez nous", par M. Léonide Gauthier.

M. Louis Turcot obtint un vif succès avec trois monologues comiques, "La Lune de Miel", "Le Chauffage à air chaud" et "Le Repas à la moutarde".

Une magnifique gerbe de fleurs fut offerte à M. le curé, par les petits élèves, de même qu'une bourse bien garnie.

M. le curé remercia chaleureusement tous ceux qui avaient contribué au succès de cette belle séance et le chant "O Canada" termina cette intéressante soirée.

La Liberté est heureuse de se joindre aux paroissiens de Lorette pour souhaiter à M. le curé Saint-Amant encore de nombreuses et fructueuses années de ministère.

M.-G.

• • •

Le 12 février, M. le curé bénissait le mariage de Wm-G. Benoit, de Ste-Anne-des-Chênes, avec Joséphine Lagimodière, fille de Wm Lagimodière, de cette paroisse. Nos voeux de bonheur, de prospérité et de nombreuses années de ménage accompagnent les nouveaux mariés.

• • •

On annonce d'autres projets de mariage à brève échéance.

• • •

Nous avons eu dernièrement la visite de MM. Roger Goulet et J.-A. Marion, de Saint-Boniface, qui ont adressé la parole sur des problèmes se rapportant à la prochaine convention des commissaires d'école.

• • •

Nous adressons nos condoléances à la famille Albert Arpin, à l'occasion de la mort de leur jeune enfant, Philippe.

Remarquons, en passant, qu'il n'était pas mort d'enfant dans la paroisse depuis quinze mois. N'en devons-nous pas rendre hommage à la science et au savoir-faire des jeunes mères de famille qui savent si bien donner les soins voulus aux jeunes enfants, dont la vie est si délicate?

• • •

M. le curé a commencé sa visite de paroisse cette semaine.

• • •

Une famille catholique hongroise est établie dans la paroisse: Joe Bayer a acheté une partie de la propriéété des Italiens. Lorette est en train de devenir un centre polyglotte; outre les Canadiens, qui composent le gros de la population, nous avons des Italiens, des Polonais, des Allemands, des Hongrois, des Ruthènes, mais pas d'Anglais catholiques.

SAINT-EUSTACHE

M. et Mme Joseph Gervais, de Saint-Eustache, font part à leurs amis de la naissance d'un fils, baptisé à l'hôpital de la Miséricorde, Winnipeg, par M. l'abbé J.-A. Bastien, de Saint-Eustache, sous les noms de Jean-Marie-Joseph-Eugène. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Boismenu, de Saint-Boniface.

N.-D. DE LOURDES

Les classes

Les classes n'ont pas chômé longtemps dans l'école du village. Dès le samedi 15 février, lendemain de l'incendie, les plans étaient tirés jusque dans leurs détails. Sans perdre une minute, nos commissaires se mettaient à l'oeuvre et déposaient en lieu sûr tout ce qui avait échappé au sinistre. Le lundi matin, une équipe commençait l'aménagement des nouvelles classes; le soir, tout était terminé. Et si les classes n'ont pas commencé le mardi, si elles ont attendu deux jours encore, c'est que la fournaise demandait une légère modification, et les bureaux une révision complète.

Chacun sait, les cuisinières surtout, que la salle à manger était assez difficile à chauffer. Cette lacune a été comblée en quelques heures, et désormais les bienfaits du calorifère peuvent, à volonté, se répandre dans les deux salles. Nul n'aura l'idée de s'en plaindre.

Quant à la salle des petits, elle est privilégiée, tant à cause de sa grandeur que de son isolement. Les élèves y pénètrent avec une satisfaction qu'ils ne songent pas à dissimuler; d'ailleurs, quand on a la vie devant soi, tout changement est agréable. Et ce n'est la faute de personne si le dégel subit et prolongé qui a caractérisé la dernière semaine, a donné à la nouvelle cour l'aspect d'un marécage. Heureusement qu'il y a des îlots de neige, ce qui fournit l'occasion d'inventer de nouveaux jeux.

Merci à tous ceux qui ont collaboré à cette oeuvre de charité à l'égard des enfants de notre village. L'ange inscrit en lettres d'or cet acte de fidèle chrétien et d'excellent paroissien.

Cinéma

Nous annonçons d'ores et déjà que la séance du 9 mars est faite au bénéfice de nos religieuses. Elles ont assez perdu dans l'incendie du 14 courant, pour que nul ne s'en désintéresse. D'ailleurs la paroisse leur doit tant, que le jour est venu de leur témoigner notre reconnaissance. Nous avons demandé au "Bon Cinéma" un film de grand style, une sorte de Ben-Hur, qui nous distraira — et nous édifiera — pendant deux heures et demie. A l'heure où nous écrivons, le titre ne nous est point encore parvenu; nous le ferons connaître en temps et lieu.

Paroissiens de Lourdes, prenez vos mesures. Le Carême sera commencé; que votre première résolution soit de venir en foule chercher, avec une distraction, l'occasion de faire une charité, et de montrer un attachement qui, Dieu merci, ne s'est jamais démenti. Une salle comble est toujours belle! Et l'on est si heureux quand on se sent les coudes!... Que la salle soit comble, et qu'on se sente les coudes..

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Rapport des exzmens du 14 février

Grade VIII — Histoire du Canada: Adrienne Robic, Chas-Ed. Gosselin.

Grade VII — Histoire du Canada: Noël Delveaux, Gregg Burns.

Grade VI — Arithmétique: Helen Prikker, Léon Tardif.

Grade V — Epellation anglaise: Louis-Aimé Gosselin, Jean-Louis Brunel.

Grade IV A — Arithmétique: Elsa Maier, Elise Maier.

Grade IV B — Composition anglaise: Laurent Garand, Joseph Leclerc.

Grade III — Composition anglaise: Edmond Bissonnette, Margaret Cathcart.

Grade II A — Arithmétique: Léontine Montsion, Maurice Bissonnette.

Grade II B — Epellation anglaise: Léontine Montsion, Blandine Gosselin.

Dictée française du 21 février

Grade XI — Ex aequo: Henriette Delorme, Françoise Guyot.

Grade X — Dora Tucker, Cécile Bonin.

Grade IX — Béatrice Prouix, Antoinette Houde.

Grade VIII — Charles-Ed. Gosselin, Adrienne Robic.

Grade VII — Eugénie Montsion, Rose Lahaie.

Grade VI — Cécile Guyot, Louis Maillard.

Grade V — Priscilla Montsion, Honoré Tardif.

Grade IV — Jean Molgat, Léonie Brunel.

Grade III — Adélard Langevin, Léontine Montsion.

Grade II — Gisèle Hamelin, Blandine Gosselin.

SAINT-LAZARE

Le dimanche 2 mars, il y aura une partie de cartes organisée par les Enfants de Marie. Les organisatrices sont à l'oeuvre depuis quelques semaines et tout annonce que cette soirée aura un véritable succès. On comprendra facilement l'empressement des demoiselles, quand on saura que dernièrement les jeunes gens ont organisé une soirée qui fut très intéressante et que déjà les Dames de Sainte-Anne préparent une troisième soirée qui aura lieu vers la mi-carême. Lequel des trois groupes aura la palme?

Au cours de ces soirées, on fait circuler un cadre contenant un joli portrait de M. l'abbé Alexandre d'Eschambault, ancien et regretté curé de Saint-Lazare. Tous les amis — et ils sont nombreux — du regretté M. d'Eschambault sont invités à essayer une ou plusieurs chances sur ce joli cadre qui sera tiré au sort à la fin de la soirée des dames vers la mi-carême. Une chance pour 10 sous; trois chances pour 25 sous; 10 chances pour 50 sous; 25 chances pour $1.00. Adresse: presbytère de Saint-Lazare, Man.

LAC DU BONNET

Nous avons célébré mercredi soir, 19 février, le 70ème aniversaire de naissance de notre maire, M. R. Robidoux. Comme son nom l'indique, M. Robidoux est un Canadien français. Mais il ne l'est pas seulement de nom, il l'est de coeur et d'esprit, il l'est de tout son être.

Petits garçons ou petites filles, et vous tous qui que vous soyez, quand vous vous adressez au père Robidoux, prenez garde de vous tromper en employant un langage qui ne soit pas le vôtre. Car, d'un ton sévère et indigné, il vous dirait qu'il ne vous comprend pas, et agirait en conséquence... Au magasin il ne vous donnerait ni pain ni bonbons, ni quoi que ce soit, avant que vous n'ayez reconnu votre erreur et rendu hommage à la belle langue que vous devriez toujours être heureux et fiers de parler.

L'amour de la langue comporte l'attachement aux nobles traditions de la race. M. Robidoux déplore l'engouement de notre jeune génération pour les amusements modernes. Autrefois, dit-il, on s'amusait avec mesure, à des heures raisonnables... Les parents étaient maîtres de leurs enfants et ils leur donnaient l'exemple. Ils nous enseignaient l'amour de la religion, la fidélité au travail, le sérieux de la vie... Aujourd'hui il semble que le premier but de la vie soit de s'amuser...

Réflexions aussi justes que douloureuses. Les traditions et le sérieux de nos ancêtres s'en vont et la pratique de notre sainte foi diminue. "Il faut refaire notre éducation nationale, dit encore le père Robidoux. Pour cela il faudrait lire moins de magazines américains et plus de littérature canadienne. Nous n'avons ici qu'un journal de notre langue, pour nous défendre et conserver en nous le sens national. Et ce journal est la *Liberté*. C'est notre journal. Chaque famille canadienne dans toute la province devrait le recevoir."

Voilà une atitude franchement canadienne-française. Et pensez-vous qu'elle ait nui dans le passé au vénéré jubilaire? Non, au contraire. La belle assemblée réunie autour de lui, mercredi soir, ainsi que les magnifiques présents qu'elle lui a offerts, prouvent hautement la grande popularité dont il jouit auprès de toute la population de la municipalité du Lac du Bonnet. C'est que M Robidoux, dans sa fidélité même au culte national, a su trouver cet amour de la justice, de l'impartialité et de la bonne administration, qui lui ont valu la confiance et l'estime de tous.

M. Robidoux est originaire de la paroisse Saint-Michel, comté de Napierville, près Montréal. Il est venu au Manitoba en 1879. Il demeure au Lac du Bonnet depuis 30 ans et est maire de la municipalité depuis sept ans.

Nous lui souhaitons encore de nombreuses années de vie et de maintien dans ses fonctions de maire.

• • •

Nous avons eu, jeudi soir, 20 février, notre première réunion paroissiale au profit de l'église. Nos dames et nos jeunes filles nous ont servi un excellent souper, auquel prirent part de très nombreux convives. Vint ensuite une partie de cartes, comprenant 15 tables, puis un goûter délicieux. Le tout a rapporté $55 de profit net. Cette modique somme dépasse les espérances de plusieurs et permet de bien augurer de l'avenir.

THIBAULTVILLE

Tableau d'honneur à l'école Lorraine

Grade VIII: Léa Pelletier.

Grade VI: Léon Richard, Alma Pelletier (ex aequo); Léon Pelletier.

Grade IV: Ephrem Pelletier, Lucien Richard.

Grade II: Antoinette Richard, Georges Richard.

SASKATCHEWAN

MEYRONNE

L'on se croit en avril dans la Saskatchewan, à cause de la température. Aussi nos cultivateurs se préparent pour les semailles qui seront plus hâtives cette année, si cette température continue. Nos ruisseaux et nos petites rivières débordent. Des ponts ont été enlevés par la force de l'eau et même des trains ont été arrêtés à cause des voies ferrées complètement inondées.

L'hiver a été très rigoureux, mais ici à Meyronne, le temps s'est écoulé assez vite. On s'est amusé très honnêtement, les uns au radio, les autres à la patinoire, très confortable cette année à cause de sa couverture terminée juste avant les grands froids de l'hiver.

• • •

Nous n'avons pas à nous plaindre des maladies contagieuses; à l'école publique comme à l'école séparée, les places des écoliers sont rarement vides.

• • •

M. Jos. Goulet, de Ponteix, était de passage ici la semaine dernière pour affaires.

• • •

Jeudi soir, un incendie s'est déclaré au magasin Marcus. On prétend que le feu a pris par les fils électriques. Les dommages sont assez considérables.

• • •

M. J.-A. Béliveau nous quitta dernièrement pour Prince-Albert. Il voyagera comme solliciteur du "Patriote". Nos félicitations avec nos meilleurs souhaits de succès.

La presse américaine

Voici comment, nous dit la "Revue 1929", les Américains appliquent la standardisation au journalisme.

Une information ordinaire passe par une série de manipulations singulières avant d'être livrée aux typos.

1o. Le "reporter" — flaireur de nouvelles — apporte la "matière première" qu'il remet au "city editor". C'est un fait brut, le plus souvent enregistré en un style d'illettré.

2o. Le "rewriter" donne une forme sommaire à l'information. Il la rédige d'une façon correcte et la transmet au "city editor" qui l'estampille d'un timbre horaire.

3o. Les "copy readers" font une version définitive où ils dégagent l'aspect pittoresque, psychologique ou pathétique de l'information.

4o. Le "master of the desk" attribue les titres. Ainsi travaillée comme un produit industriel, la nouvelle se trouve très profondément modifiée. Le public lui-même s'en aperçoit, qui, lisant des traductions de journaux américains, sourit volontiers en disant: "Cela se passe aux Etats-Unis"

Les Acides dans l'Estomac sont la cause de l'indigestion

Les autorités médicales assurent que près des neuf-dixièmes des cas de troubles d'estomac, tels que indigestion, acidité, brûlement, gaz, ballonnement, nausée, etc., sont dus à la présence hydrochlorique. La délicate membrane interne de l'estomac est irritée, la digestion est ralentie et les aliments surissent, ce qui détermine ces symptômes désagréables que connaissent si bien tous ceux qui souffrent de l'estomac.

Les adjuvants digestifs ne sont d'aucune utilité dans ces cas; ils peuvent même être très nuisibles. Essayez d'abandonner tous ces adjuvants digestifs pour vous procurer, chez n'importe quel pharmacien, un peu de Magnésie Bisuratée; prenez-en, immédiatement après votre repas, une cuillerée à thé en poudre ou quatre pastilles. Ceci adoucira l'estomac, supprimera la formation de l'acide en excès, empêchant ainsi l'aigreur, les gaz et les "points". La Magnésie Bisuratée (en poudre ou en pastille — jamais liquide ou lactée) est inoffensive pour l'estomac, peu coûteuse à utiliser, et est la préparation de la Magnésie la plus efficace pour soulager l'estomac. Elle est employée par des milliers de gens qui ont le plaisir de pouvoir manger sans avoir à craindre l'indigestion.

CARTES PROFESSIONNELLES

Page Féminine

Les devoirs des enfants à la maison

Faut-il aider les enfants à faire leurs devoirs à la maison? Question maintes fois débattue à laquelle nous répondrons au meilleur de notre expérience.

Evoquons nos souvenirs. Il est 5 heures. Finie cette fastidieuse journée d'études! Notre être exubérant de vie réclame les jeux, la liberté. Hélas! même aux heures de détente, l'impérieux programme scolaire est là qui commande.

Groupés autour de la table de famille, trois mioches s'évertuent à résoudre un dur problème d'arithmétique, à enfiler des dates, à dessiner d'après nature. C'est le soir. Dans le salon, les grands s'amusent, chantent, rient. Ah! que l'enfance est malheureuse! pensent nos trois petites cervelles ahuries. Par bonheur maman est là, tout près, vivant exemple du labeur, ravaudant les bas et soutenant la bonne volonté chancelante.

"Allons, mes petits, encore un petit effort. Ce n'est pas en soupirant que l'on réussit." Encouragés, trois petites têtes se remettent au travail de toute leur âme, de toute leur ardeur. C'est encore dur, mais cela va déjà mieux. Maman surveille maintenant les devoirs de chacun, donnant un conseil à l'un, soutenant l'effort de l'autre, facilitant à tous le sacrifice.

Un cri de triomphe! Le problème est résolu, les dates apprises, le dessin terminé. Quelle allégresse!

Non, la maman n'a fait le devoir ni d'Andrée, ni de Paul, ni de Simone, mais quelle aide efficace elle a apportée en créant autour d'eux une atmosphère de travail, en s'intéressant à leurs luttes, en partageant leurs difficultés.

Qu'importeront les notes du mois! La maman saura bien que ses petits ont donné leur maximum d'effort et que si le résultat est décevant, le travail était digne d'une meilleure réussite.

Les parents doivent-ils aider les enfants à faire leurs devoirs à la maison? Oui, à condition que le rôle du père ou de la mère se borne au soutien moral. Pour que le devoir ait toujours sa valeur au point de vue de l'instruction, il faut que l'enfant peine, cherche, hésite. Si nous sentons venir l'impatience ou le découragement, rapprochons-nous alors du cher petit, aidons-le d'un mot, d'une indication.

Il est dans la nature de l'enfant d'éviter l'obstacle, de reculer devant la tâche quotidienne; c'est pourquoi tout en soutenant le courage chancelant, le père ou la mère doit créer chez l'écolier l'habitude de l'effort d'où naît le désir de vaincre.

Ayons pitié des petites intelligences qui doivent s'assimiler tant de choses ingrates, aidons-leur à surmonter les difficultés, mais sachons en même temps former des fils et des filles qui n'aient pas peur de l'effort intellectuel ou moral.

MERE-GRAND.

LES ENFANTS PRECOCES

La précocité n'est pas nécessairement une preuve d'intelligence, ni une garantie que l'enfant qui remporte prématurément de beaux succès scolaires continuera sa marche ascendante et s'avancera loin dans cette voie. Le contraire est vrai aussi; la qualité des débuts ne permet pas de conjecturer l'avenir avec certitude; tout au plus peut-elle fournir un élément de pronostic à des maîtres très expérimentés et capables de démêler le vrai suc caché sous l'écorce.

Tous les pédagogues savent, en effet, que des "sujets" sur lesquels se fondaient de belles espérances restent parfois lamentablement en chemin; telles des fleurs brillantes qui charment pendant le court espace d'un temps, et tombent sans donner de fruits. En revanche, des enfants lents, difficiles à former, quelquefois même paresseux, se modifient souvent dans un sens favorable, affirment leur intelligence, développent leur mémoire par l'attention, acquièrent une maturité qui dément heureusement les inquiétudes du début.

On pourrait dresser une longue liste des hommes qui furent ainsi d'abord de piètres écoliers, et qui n'en ont pas moins par la suite occupé un rang élevé dans la hiérarchie intellectuelle. Parmi les plus connus il suffira de citer La Fontaine, Rousseau, Humphry Davy, dont l'enfance n'eut guère d'autre livre que celui de la nature.

Ces remarques doivent conduire les parents et les maîtres à ne pas tomber dans le découragement en présence d'une éducation lente et difficile, et aussi à se méfier prudemment des facilités trop grandes que semble posséder un enfant très éveillé et très précoce. Si ces facilités sont le fait d'une intelligence véritable et qui "tiendra bon", le seul danger à éviter est que l'enfant se surmène et compromette sa santé. Si elles ne sont qu'une apparence, la réalité les conduira vite à de lamentables échecs.

Les succès trop hâtifs comportent, en effet, un dangereux écueil; en général, une aptitude trop grande à s'instruire dans le jeune âge par la mémoire, faculté prédominante chez l'enfant et qu'on a raison d'ailleurs d'exploiter, cette aptitude donne au jeune écolier une confiance excessive en lui-même, et, se jouant d'obstacles qui ne l'arrêtent pas, il prend l'habitude de se dispenser de l'effort.

Rien n'est agréable à un père, à une mère, comme les succès de leur enfant qui revient chargé de prix et de couronnes; cependant ils seront sages d'examiner de près la véritable source de ces succès. Qu'ils ne se laissent pas éblouir par l'éclat faux et artificiel de quelques reparties promptes, fines, voire spirituelles. L'esprit n'est parfois qu'une vive mémoire, capable de donner un vernis qui ne doit pas se confondre avec le fond sérieux de l'intelligence. "Tout ce qui n'est qu'esprit, a dit Bonald, est un peu "volatil" de sa nature, au moral comme au physique. Il produit d'abord une impression vive, qui bientôt se dissipe et s'évapore à force d'être répétée: semblable à ces monnaies dont l'empreinte s'efface par le frottement."

Les signes d'une intelligence vraie ne sont pas d'ailleurs très difficiles à démêler; si on trouve dans un enfant dont la tête "est dure", suivant l'expression ordinaire, du bon sens, un jugement sain et la faculté d'attention, le pronostic est favorable. Pas n'est besoin de circonstances exceptionnelles pour reconnaître le bon sens et la rectitude du jugement; les faits les plus ordinaires suffisent à les déceler. L'attention fournira un travail qui, guidé dans la bonne voie par une conception juste et raisonnable des choses, pourra donner des résultats satisfaisants.

En revanche, il faut tout craindre de l'avenir scolaire d'un enfant qui ne fait preuve que de qualités brillantes et superficielles, qui n'est en quelque sorte que le miroir fidèle et trop bien poli d'un enseignement purement verbal. Si on n'emploie des remèdes appropriés, sa trop grande facilité le portera à ne compter que sur sa mémoire, sans se donner la peine d'exercer son jugement; ce sera une éducation de perroquet, merveilleuse d'abord, mais vite arrêtée; il deviendra inattentif, léger. Cependant que l'enfant lent, obligé au travail par sa lenteur même, tirera tout le parti possible de ses facultés moins vives moins amples peut-être, mais plus solides.

A. ACLOQUE.

Chaque gouttelette de vapeur que laissent échapper la terre et l'eau n'est qu'un invisible atome, et cependant tous ces atômes réunis forment les grandes rivières et les cataractes retentissantes. De même, toutes les pensées, toutes les paroles, toutes les actions d'un homme, considérées une à une, peuvent sembler insignifiantes et de nulle importance; et pourtant de leur réunion naîtra le sceau qui marquera cet homme pour l'éternité. — Mgr Roy.

VARIETES

Une "capitaine de port"

Les autorités de la ville anglaise de Paignton (comté de Devon) ont décidé de confier les fonctions de capitaine de port à une jeune fille de 21 ans, Miss Stella Gale. C'est la première fois qu'une femme est nommée à un poste de ce genre qui exige des connaissances spéciales.

Un testament original

Un vieux célibataire vient de mourir à Bordeaux. Jamais une femme n'avait franchi le seuil de sa maison. Il vivait seul, en compagnie de son valet de chambre.

Aussi, quand on ouvrit son testament, grande fut la surprise de son notaire et de ses amis, en constatant qu'il avait fait huit parts de sa fortune. Une part pour son fidèle serviteur, et les autres pour sept vieilles filles de la ville.

Le testateur précisait que ces sept vieilles filles avaient successivement refusé de l'épouser dans sa jeunesse.

— Elles ont ainsi contribué à m'assurer une vie heureuse et exempte de soucis.

RECETTES

Coquilles au jambon

Faites une sauce claire et bien assaisonnée, ajoutez-y du jambon bouilli froid taillé en petits carrés. Remplissez des petits moules ou un plat allant au four. Couvrez avec du pain beurré et faites brunir délicatement au four. Garnissez avec des ronds de blancs d'oeufs cuits durs et saupoudrez de céleri blanchi.

Plat aux légumes

1 tasse de carottes, 1 tasse de navets, 1 tasse de petits pois, 1 tasse de fèves vertes, 2 cuillerées à table de beurre, 1 tasse de bouillon, sel.

Couper les légumes en petits carrés, et les cuire à l'eau bouillante. Après cuisson les faire roussir dans le beurre, brasser délicatement pour ne pas les défaire, verser le bouillon, ajouter les assaisonnements, et laisser mijoter quelque temps. Servir chaud.

CAUSERIE

Parmi l'avalanche de cadeaux reçus à Noël, il en est un qui m'a touchée davantage. Ce cadeau, fruit des sacrifices et des privations des élèves de l'école Lorette Ouest, consistait en la somme de $5.00, montant fixé pour le rachat d'un petit Chinois.

Quel magnifique geste, n'est-ce pas, mes chéris, tout à l'honneur de l'institutrice qui l'a inspiré! Puisse cet exemple éveiller chez tous les écoliers de généreux enthousiasmes et stimuler leur zèle apostolique!

Ce dernier don porte à cinq le nombre des filleuls du "Coin". Selon le désir de mes petits amis, la petite Chinoise qui sera rachetée par leur aumône recevra au baptême le nom de Lorette.

• • •

Qu'est-ce que la Sainte-Enfance, mes chéris? Cette oeuvre, si chère au coeur du Souverain Pontife, a pour but de procurer le baptême, le rachat et l'éducation chrétienne des enfants infidèles. Elle rachète et élève chaque année des milliers de petits païens abandonnés par leurs cruels parents.

Comparez-vous à ces êtres infortunés, petits enfants si heureux et choyés. Pour la moindre infirmité, parce qu'on ne veut pas les nourrir ou encore parce que ce sont des filles, ces pauvres petits sont jetés dans les rivières, délaissés au coin des routes. Et cela se passe de nos jours, mes chéris. Ah! combien l'Enfant Jésus a été bon de vous donner des parents chrétiens qui vous apprennent à l'aimer et vous entourent des soins les plus tendres. Ne sentez-vous pas qu'en retour vous devez l'aider à être mieux connu et aimé?

Poser cette question, c'est la résoudre, car Mère-Grand connaît la générosité de vos coeurs.

Comment donc aiderez-vous l'Enfant-Jésus, petits amis? Tout d'abord par vos prières si puissantes sur son coeur. C'est de cette façon que l'aimable petite sainte Thérèse pratiquait l'apostolat. Par vos sacrifices. Qui d'entre vous ne peut s'appliquer davantage à l'étude, se montrer souriant après une réprimande, rendre un service qui coûte, pour que s'avance le règne de Jésus dans les âmes? N'est-ce pas, mes chéris, que vos coeurs se dilatent à la pensée que vos petits renoncements puissent servir à une si grande cause? Par vos aumônes. "Que n'avons-nous plus de ressources, écrivent les missionnaires, nous accepterions bien davantage de nouveaux-nés païens à baptiser et à élever!" Petits écoliers de l'Ouest, soyez leurs banquiers; faites des économies sur vos jouets, sur vos friandises; intéressez-y vos familles, vos camarades. Songez qu'avec un 25 sous dérobé à un caprice, le missionnaire peut acheter un enfant moribond et lui donner le baptême. Un billet de cinq dollars rachète un enfant viable, l'arrache à la mort et lui assure une éducation chrétienne. De plus, cet enfant devient votre filleul et vous avez le droit de lui imposer un nom.

N'est-ce pas charmant de penser que là-bas, en Chine, un petit jaune porte votre nom, qu'il prie pour vous et qu'un jour, peut-être, il offrira le saint sacrifice de la messe à vos intentions?

Pour les petits païens abandonnés de la Chine, je vous tends donc la main... Un sou, deux sous, dix sous... Toute offrande, si minime soit-elle, sera la bienvenue et l'Enfant Jésus, qui lit au fond des coeurs, récompensera chacun selon son mérite.

MERE-GRAND.

Un conte par semaine

LE PETIT ELEPHANT SAGACE

Un jour, un éléphant descendit vers une rivière pour s'y baigner. Comme tous les animaux nobles, l'éléphant est très propre. Il avait trempé sa trompe dans la fleuve et était en train d'y aspirer l'eau, comme dans une grande seringue, quand un crocodile le saisit et s'efforça de l'entraîner dans la rivière.

Mais, l'éléphant étant trop fort, le crocodile appela à la rescousse un autre crocodile qui passait justement:

— Hé, toi! Hé, toi là-bas, attrape le bout de ma queue et tire fort!

Mais, à deux, ils ne furent pas encore assez forts pour entraîner l'éléphant dans la rivière. Aussi ils appelèrent un troisième et ainsi de suite, si bien qu'il y eut bientôt plus d'un kilomètre de crocodiles, formant la chaîne, tous s'efforçant d'entraîner le pauvre éléphant.

Le Coin des Enfants

Et ils tiraient de leur côté, et l'éléphant du sien. Il s'arc-boutait sur ses larges orteils, son bout de queue enroulé autour d'une vieille souche d'arbre, et résistait de toutes forces; mais, pouce par pouce, tout doucement, les crocodiles l'amenaient vers la rive.

Alors l'éléphant, sagace créature, eut une bonne idée. Vous vous souvenez que le premier crocodile lui avait saisi le bout de la trompe, n'est-ce pas? Eh bien, l'éléphant souffla tout à coup très fort dans le gosier du crocodile! Celui-ci toussa et lâcha prise, si soudainement que lui et tous les autres crocodiles culbutèrent queue par-dessus tête dans un grand éclaboussement. Quant à l'éléphant, il se sauva dans la forêt.

Et c'est pourquoi tous les jeunes crocodiles savent qu'il ne faut jamais laisser personne respirer auprès de leur figure. Mais nos petits amis doivent l'apprendre.

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Jeannette Lafortune, Winnipeg. — Il y a toute une douceur dans cette pensée que je n'ai pas été oubliée de ma Jeannette; aussi ai-je accordé mon meilleur sourire à sa lettre. J'ose espérer que vous vous dirigerez souvent désormais vers votre petite place du "Coin"; on vous la garde jalousement. Que de fois j'ai pensé à vous tous depuis votre départ de La B. J'ai malheureusement égaré votre adresse que je m'étais procurée. Mais, cette fois-ci, je l'inscris sur mon carnet et avant que vous lisiez mon billet, peut-être aurons-nous eu la joie du revoir. Comment est votre cher papa? Le chaud soleil du printemps s'en vient; il n'y a rien comme cela pour activer la convalescence, si ce n'est l'affection d'une gentille fillette comme vous. A bientôt, Jeannette!

Bruno Cormier, Fort Garry — C'est toujours avec infiniment de plaisir que je lis vos lignes si charmantes, et que je constate vos progrès. Votre main s'affermit et votre écriture est maintenant bien formée. Cela dénote une application soutenue dont je vous félicite. Revenez souvent me dire vos gentilles pensées... "même avec des fautes". Mais oui! Un petit homme de 7 ans ne peut écrire sans faute, Mère-Grand comprend cela; aussi préfère-t-elle de beaucoup quatre ou cinq lignes qui témoignent d'un effort personnel, à deux longues pages censurées par la grande soeur ou la maîtresse. Ceci, naturellement, ne s'applique qu'aux lettres. Les rédactions, c'est autre chose!... Bonjour!

Isabelle et Angèle Labossière, Somerset — Quelle acquisition pour le "Coin" que deux aussi gracieuses fillettes! C'est avec bonheur que je vous accueille, chères mignonnes, vos petites lettres me plaisent beaucoup et je suis sûre que nous nous entendrons à merveille. Cela ne m'étonne pas que vous soyez d'aussi gentilles écolières; vos deux prénoms ne sont-ils pas synonymes l'un d'énergie et de vaillance, l'autre de candeur et de pureté? J'espère que nous correspondrons souvent ensemble, car moi aussi je vous aime beaucoup.

Marguerite Verrier, Marie Gagnon, école Saint-Roch, La Broquerie — Voici deux lettres charmantes, parfaitement lisibles, d'une excellente tenue, dont je tiens à vous féliciter. Un grand nombre de petits correspondants semblent attacher peu d'importance à la calligraphie. Pourtant une belle écriture soignée plaît toujours et attire souvent les faveurs sur la tête de son propriétaire. Que de candidats à un poste, un métier quelconque ont été évincés à cause de leur écriture! Mère-Grand vous en citerait plusieurs exemples. Continuez à vous bien appliquer; vous n'aurez qu'à vous en féliciter plus tard. En effet, il doit être bien dur à transporter, ce gros sac d'écolière. Soyez courageuse, Margot, dans quelques années vous ne regretterez plus les sacrifices de l'heure présente. Petite Marie, qui aimez tant votre grand'maman, ne manquez pas le sujet de concours de février! Mon bon souvenir à toutes deux.

Adèle Dupuis, Marie-Marthe Bruyère, Antoinette Parent, Letellier — Faites-vous une idée de ma déception, petites chéries, et combien j'ai eu le coeur malade de vous refuser. On dit que les Mères-Grand sont des fées... j'en doute un peu; j'ai eu beau crier mon désir à tous les échos, aucun pouvoir magique ne s'est mis en oeuvre pour le réaliser. Mais, foi de Mère-Grand, ces derniers cinq mois ne se passeront pas que je n'aie connu les malicieuses frimousses de mes chéries de Letellier. Toutes les tendresses de Mère-Grand vous sont acquises, petites-filles chères. Dites bien à tous mes petits-enfants combien je les remercie.

Carmel Baril, Saint-Adolphe — Ma belle petite, quelle joie vous m'avez faite en m'écrivant! Il y avait si longtemps que vous faisiez la silencieuse... Vous devez être une très grande fille maintenant, grande et savante, n'est-ce pas? Je me souviens d'une petite Carmel haute comme ça, tapageuse, espiègle comme dix. J'aurais sans doute bien de la peine à la reconnaître dans la sage fillette d'aujourd'hui... Profitez bien de ces années d'études, chère mignonne, pour acquérir d'utiles connaissances et ne pas rendre vain les sacrifices que l'on fait pour vous. Revenez vite et croyez qu'il est ici beaucoup de tendresse pour ma petite Carmel si gentille et si attirante.

Aline Nick, Laurette Lavoie, Mariapolis — Oublier mes petits-enfants? Méchante Laurette! Pouvez-vous vous faire l'idée d'une Mère-Grand qui oublierait ses petits-enfants, joie de sa vie? Mon bonheur est d'être entourée de vos têtes blondes et brunes; je ne me sens réellement dans mon élément qu'au milieu de vous, adorables diablotins. Petite Aline, n'est-ce pas qu'après avoir préparé le Noël des pauvres, le vôtre vous en est paru meilleur? Quel supplice pour les chers petits qui restent en dehors de la joie générale pendant le temps des Fêtes! Ah! je n'oublierai pas de sitôt les largesses de mes chéris de Mariapolis; mon grand désir est de les en remercier bientôt de vive voix. Vos lettres sont exquises de pensées et de sentiments. Je n'ai vraiment nul mérite à aimer d'aussi gentilles fillettes!

Alice Préfontaine, Gilbert Précourt, Aimé Daigneault, Saint-François-Xavier — Vos jasettes sont tout simplement ravissantes. Et quelle propreté! quelle application à bien former vos lettres! Mille compliments, chers petits. Mère-Grand sait ce qu'il en coûte à votre âge pour écrire d'une manière aussi parfaite, sans maculer les grandes pages blanches. Venez souvent bavarder avec moi; je m'intéresse à tout ce qui vous touche.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-François-Xavier, le 5 février 1930.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. J'aime bien cela. Je veux vous dire que j'ai été à la messe de minuit pour la première fois avec mes petits cousins. C'était beau! J'ai eu bien du plaisir à Noël dans le salon de grand'mère.

Votre petit garçon,
Gilbert PRECOURT.

• • •

Somerset, le 19 janvier 1930

Chère Mère-Grand,

Je vous écris une petite lettre pour vous faire plaisir; c'est la première fois que je vous écris. Je vais à l'école Théobald avec deux de mes petits soeurs. Je suis dans le grade 2. J'ai trois autres petites soeurs et un petit frère qui reste à la maison.

Je vous écris avec le papier que j'ai eu pour étrennes. J'ai eu aussi une boîte de peinture à l'eau et une petite poupée.

Votre petite-fille,
Angèle LABOSSIERE.

• • •

Couvent de Saint-Georges, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis très heureuse de répondre à votre appel. Vous nous demandez si nous avons passé de bonnes et belles vacances? Oh! oui! Malheureusement, ma petite soeur s'est brûlé les deux pieds. Elle commence à marcher sans trop de peine.

Le cadeau que j'ai le mieux aimé, c'est un beau livre de messe que mes parents m'ont donné pour le jour de Noël.

Nous avons recommencé la classe et j'ai pris la bonne résolution d'être sage, studieuse et silencieuse. C'est, je crois, le meilleur moyen de réussir dans mes examens.

Bonjour, bonne Mère-Grand, j'ai hâte de vous revoir.

Yvonne CHEVREFILS.

• • •

Letellier, le 30 janvier 1930.

Chère Mère-Grand,

En regardant le "Coin des Enfants", j'y ai lu que vous attendiez beaucoup de lettres pour le 1er février. Je veux répondre à votre désir et en même temps me satisfaire moi-même, car j'aime beaucoup vous écrire.

J'espère, chère Mère-Grand, que vous avez eu des vacances et que vous en avez joui.

Je vais vous raconter comment j'ai passé les miennes.

D'abord, notre école finit le 23 décembre. Nous étions tous contents.

Nous avions bien hâte à Noël. Pour cadeau de Noël j'avais demandé une boîte à ouvrage. Je ne l'ai pas eue à Noël. Je l'ai eue au jour de l'an. A cette occasion j'ai eu aussi un porte-bijoux en argent tout doublé de velours violet et une boîte de jolis mouchoirs de couleur.

Nous nous sommes bien amusées, mes petites soeurs et moi, pendant nos dix jours de vacances, et nous avons aussi aidé maman.

Les classes recommencèrent le 3, un vendredi. Le jour de l'Epiphanie, il devait y avoir la bénédiction des enfants, mais il fit une si grosse tempête qu'elle ne put avoir lieu ce jour-là. Elle fut remise au dimanche suivant.

Votre petite-fille affectionnée,
Marie-Marthe BRUYERE.

• • •

Couvent de Sainte-Anne,
le 31 janvier 1930.

Chère Mère-Grand,

Nous sommes donc revenus en classe et j'ai eu une surprise en arrivant... On m'a changé de place!

J'ai eu du plaisir pendant les vacances à patiner et à taquiner mes petites soeurs qui sont bien bonnes, car elles se fâchent rarement. Tous les matins je travaillais un peu, puis j'allais sur la glace; je revenais pour le dîner, m'amusais un peu à la maison et retournais encore sur la glace. Je faisais aussi les commissions pour mes bons parents.

N'allez pas croire que les dimanches et les fêtes se sont passés ainsi. Oh! non! J'ai été à la messe et j'ai chanté, car je sais bien qu'il faut bien prier Dieu.

De votre petit garçon,
Joseph GUAY.

• • •

Hoey, Sask., le 13 janvier 1930.

Chère Mère-Grand,

Je me demande si vous aurez de la place au "Coin" pour un grand enfant comme moi... Les autres élèves vous écrivent aujourd'hui; j'ai pensé que je pourrais en faire autant et vous dire comment j'ai employé mon temps durant les vacances.

Au commencement il faisait beau, on pouvait travailler ou jouer dehors sans avoir besoin d'entrer se chauffer trop souvent. Moi, je n'ai pas travaillé beaucoup. Un jour j'ai été chercher du bois à neuf milles, cela a pris toute la journée. L'hiver dernier, cela prenait moins de temps parce qu'il y avait peu de neige.

Un autre jour, nous avons attelé des jeunes chevaux. C'est dur, mais aussi quel plaisir! On oublie que l'on est fatigué.

Je suis allé patiner plusieurs fois par semaine quand il faisait beau et je me trouvais si bien dehors que les devoirs que j'aurais pu faire pour m'avancer à l'école sont restés de côté; ils n'étaient pas faits quand l'école a recommencé.

C'est agréable des vacances en hiver. Il y a tant de choses que l'on peut faire pour s'amuser. J'aime mieux cependant les avoir à l'été, les jeux sont moins nombreux, mais, comme il fait chaud, on peut se reposer au lieu d'étudier.

Si vous n'êtes pas trop occupée, serez-vous assez bonne de répondre à

Votre "grand" petit-fils,
Isidore BERNIER.

• • •

Saint-Pierre-Jolys,
le 30 janvier 1930

Chère Mère-Grand,

Quelle joie pour moi de vous raconter mes belles vacances! Le 23 décembre au soir, nous quittions notre classe, le coeur gai, en nous disant un joyeux au revoir. Le lendemain, nous nous préparions pour la messe de minuit. Quel plaisir de se réunir à la maison paternelle! Un frère revenait du collège et deux soeurs institutrices venaient aussi se joindre à nous pour passer les fêtes.

La nuit de Noël, nous nous rendions à l'église; il faisait moins froid que d'habitude, et une foule de gens affluait à la messe de minuit. L'autel resplendissait au milieu des fleurs et des lumières. A droite du maître-autel, nous contemplions l'Enfant-Jésus reposant dans sa gentille petite crèche.

Le beau chant, la musique nous portaient à la prière, aussi c'est de tout coeur que j'ai demandé à l'Enfant-Jésus de nous bénir, ma famille, Mère-Grand et moi. Après la messe nous revenions joyeux. Un bon réveillon nous attendait. C'était Noël!

Les journées suivantes se passèrent à travailler un peu et à jouer beaucoup. Patiner a été mon amusement favori.

Puis vint le jour de l'an, la fête des Canadiens. La veille au soir, nous recevions la visite de notre frère prêtre. Le lendemain, après la bénédiction de notre cher papa, nous reçûmes nos étrennes. Une belle surprise m'était réservée! Je recevais un joli collier de perles et une grosse boîte de papier à lettre.

Le soir nous allions prendre le souper traditionnel chez grand-père; là encore ce fut une belle soirée de famille. La musique, le chant et même les contes de grand'mère en firent une soirée idéale. Encore quelques jours de congé et chacun retourna à son travail, content des vacances.

A l'aube de cette année, j'ai pris la résolution d'être bien studieuse en classe. Puisse l'Enfant-Jésus m'aider à garder cette promesse!

Votre petite-fille reconnaissante,
Marie-Josèphe GAGNE.

GERMAINE ACREMANT

Ces Dames aux Chapeaux Verts

Feuilleton de la "Liberté" No 13

(Suite)

— Mesdemoiselles, avant de visiter mon jardinet, vous allez connaître ma maisonnette...

Ces mots, rapetissant les choses, sont extrêmement comiques, prononcés par une voix formidablement grave.

— Je vous précède afin de vous ouvrir la porte...

En file indienne, car les chemins sont très peu larges, les trois soeurs et Arlette s'avancent en désignant du doigt les légumes qu'elles reconnaissent:

— Voici des carottes, du cerfeuil, des pommes de terre...

Telcide et Jeanne sont en désaccord au sujet d'une plante verte assez mince et courte:

— C'est du blé, prétend Telcide.

— C'est de l'avoine affirme Jeanne.

— C'est une mauvaise herbe, tranche le professeur...

Hélas! impossible de pénétrer dans la maisonnette. Le clef tourne bien dans la serrure, mais la porte résiste. Quel phénomène s'est produit? Telcide, qui a lu dans les gazettes les méfaits de certains rôdeurs, conçoit aussitôt mille frayeurs. Est-ce que l'un d'eux aurait pris cette cahute comme refuge?

— Laissez-moi passer, crie Arlette, qui est la dernière du monôme. J'ai une idée...

Les maigres demoiselles s'effacent pour que la jeune fille puisse ne pas marcher dans les plates-bandes. Que va faire Arlette? Chacune se le demande en tremblant un peu. Si le rôdeur allait sortir et se précipiter sur elles!

Arlette, ayant constaté que la fenêtre n'est fermée que par une charnière rouillée, la pousse, escalade le rebord et saute à l'intérieur.

Ces demoiselles sont si anxieuses qu'elles ne disent pas un mot. Seul, M. Hyacinthe prononce:

— Ah! les sales mouches!

Il tambourine du doigt à la porte et demande:

— Qu'y a-t-il?

La tête d'Arlette paraît à la fenêtre:

— Il y a votre valise jaune...

Telcide interroge des yeux Jeanne, qui interroge Marie. Que signifie tout cela? Arlette l'explique:

— Vous avez dû placer votre valise sur la table. Elle est tombée et en tombant, elle a coincé la porte.

— Ne touchez pas à ma valise. Elle contient des choses précieuses...

M. Hyacinthe voudrait la prendre, mais Arlette lui dit:

— J'ai deviné ce que sont ces choses. Vous avez apporté un goûter champêtre, monsieur Hyacinthe. Ces verres et ces assiettes en sont la preuve. Eh bien! ne vous occupez de rien. Je me charge de tout. Allez vous promener sous les ombrages des deux marronniers. Je vous appellerai au moment voulu.

— Soit! répond le professeur. Seulement il faut que je vous mette dans la confidence. Ces demoiselles voudront bien m'excuser. Dans une seconde, je les rejoins...

Pénétrant dans la cabane, il explique à Arlette qu'elle trouvera dans sa valise des petites galettes:

— Le boulanger refusait de m'en faire. Il n'en vend, paraît-il, que l'hiver.

— En effet... Les galettes doivent se manger chaudes...

— C'est précisément pour cela que je les ai prises. Nous les ferons chauffer...

— Par ce temps?

— Peu importe le temps! Ce qu'il faut, c'est que ces demoiselles assistent au fonctionnement de la crémaillère. Ca les intéressera beaucoup...

Il est si satisfait de son idée qu'Arlette juge inutile de contrarier. Elle réplique:

— Oh! certainement!

Et il s'en va.

Au fond il est très heureux d'être débarrassé des soucis de son ménage. Il n'a plus qu'à se préoccuper d'être un homme du monde accompli et un fiancé prévenant. Ces dames se sont assises, à l'ombre sur le gazon. Comme il vient vers elles, avec un air dégagé, elles attendent de lui une phrase décisive où se mêlent la nature, la campagne et l'amour. Il leur déclame:

Tityre, tu patulae recubans sub
[tebmine fagi
Sylvestrem tenui musam meditaris
[avena...

— Vous êtes vraiment trop aimable, répond Marie en rougissant. Je suis confuse...

— Mais je vous parle latin, excusez-moi. C'est le professeur qui l'emporte sur le jardinier. Les citations latines sont comme des oiseaux qui s'ébattent et qui pépient dans mon esprit. On n'empêche pas les oiseaux de voler. Ainsi, quand je pense à vous, mademoiselle Marie, je me dis: "Amor a Mariâ".

— C'est exquis! Ca signifie: "J'aime Marie."

— Non. "Je suis aimé de Marie". Le complément des verbes passifs se met à l'ablatif, précédé de "a", si le complément est un nom de personne. A l'ablatif simplement, si le complément est un nom de chose. Ainsi je dirais si vous ne m'aimiez plus: "Moerore conficior. — Je suis accablé de chagrin." Vous comprenez?

— Très bien. Vos explications sont si claires... Seulement je me demande ce que c'est que l'ablatif, auquel vous faites allusion.

— Je vous le dirai plus tard...

— C'est donc une chose qu'on ne doit savoir qu'après son mariage?

M. Hyacinthe ne répond pas. Il a pris dans le creux d'un arbre certain paquet mystérieux, enveloppé dans un journal:

— Mademoiselle Telcide, permettez-moi de vous offrir ceci...

— Qu'est-ce que c'est?

— Une touffe d'orties blanches.. J'ai entendu vos plaintes...

— Mes plaintes?

— Hier vous vous êtes plainte d'avoir des volailles qui ne pondent plus. Je me suis renseigné auprès d'un spécialiste. Donnez ces orties à manger à vos poules. Et elles auront des oeufs superbes...

— Je vous remercie...

Pendant ce temps, Arlette prépare le goûter. Ce n'est pas sans raison qu'elle en a assumé la charge. Elle ne se sent nul goût aujourd'hui pour les plaisanteries et les conversations. Autant elle était confiante hier, autant elle est triste à présent. Elle a besoin de solitude et de réflexion. Le silence persistant de Jacques l'inquiète. Elle se souvient des avertissements de Telcide. Ah! si Jacques était là, elle saurait le reprendre. Mais de quelles tentations n'est-il pas l'objet à Paris? Il y a trop de monde et trop de bruit autour de lui pour qu'il se rappelle une provinciale. D'ailleurs ses projets ont peut-être changé. Elle est sans dot. Elle est d'une famille honnête, mais dont le nom n'est point glorieux. Qui sait si, l'illusion du premier moment étant tombée, il ne considère pas tout cela comme des obstacles formels? Une à une, elle extrait les petites galettes de la valise et, sans force contre son chagrin, sans résistance contre son amour, elle pleure.

Par la fenêtre, elle aperçoit Ulysse et Marie. Elle n'est pourtant pas jalouse. Mais leur bonheur lui fait mal.

Malgré le soleil, ils se promènent. Marchant très près l'un de l'autre, ils se frôlent à chaque pas. Leurs bras sont ballants, de sorte que la main droite du professeur rencontre, en un certain point de son balancement, la main gauche de son "amoureuse". Pour que ce contact délicieux soit plus fréquent, inconsciemment ils rétrécissent, l'arc de cercle de ce balancement jusqu'au moment où leurs deux mains ne se quittent plus, leurs doigts s'étant croisés!

— Voici une bêche, dit-il, veuillez creuser la terre...

Marie obéit et fait un trou profond de quelques centimètres:

— Posez maintenant au fond délicatement ce marron. Rebouchez et piétinez... Dans le sol que vous avez remué, j'enfonce une fine baguette que j'entaille pour y fixer un papier. Dans un an, ce marron aura germé.. Nous verrons sa petite tête. Dans deux ans, ce sera une plante. Dans cinq ans ce sera un arbuste, car, ainsi que notre bonheur, il ne cessera plus de grandir. Nos ancêtres ont planté sous la Révolution l'arbre de la Liberté. Nous aurons tous les deux planté l'arbre de l'Amour...

Comme, en se relevant après cet exercice, ils s'aperçoivent que leurs genoux sont ankylosés, ils font intimement d'amères réflexions. Mais il leur suffit de se regarder langoureusement pour les oublier aussitôt...

D'ailleurs Arlette les appelle:

— Monsieur Hyacinthe, les galettes sont chaudes...

Dans la cahute, où l'on étouffe, Telcide, Jeanne et Marie se sont installées tant bien que mal:

— Vous voyez la crémaillère, explique le professeur. On y adapte soit une marmite, soit une poêle à frire. Cela se met à la hauteur que l'on désire, c'est très pratique.

Tour à tour, Telcide, Jeanne et Marie essaient le maniement de l'appareil. Elles sont confuses de constater ensuite que leurs mains sont noires de fumée.

Les galettes sont jugées excellentes. Mais leur pâte chaude, sur les estomacs, est lourde:

— Il me semble, dit Jeanne, que la chaleur augmente encore.

— En effet... Elle est trop... trop... tropicale, ajoute Telcide, qui s'exprime difficilement tant elle a la gorge sèche...

Heureusement M. Hyacinthe, qui était sorti, reparaît les bras encombrés de bouteilles:

— Je les avais mises au frais dans un tonneau...

Il apporte une bouteille de bière, une bouteille de cidre, une bouteille de vin blanc, une bouteille de vin rouge, une bouteille de sirop de groseilles.

— Ignorant vos préférences, j'ai pris un assortiment...

On n'est pas plus galant! Quand les verres sont remplis, il est sur le point de porter son toast habituel: "Mesdemoiselles, ceci sera moins pour me désaltérer..." Mais il se rappelle à temps qu'il l'a déjà dit à ces dames. Il n'y aura donc aucun speech aujourd'hui.

Le goûter terminé, Marie aide Arlette à ranger la vaisselle. Jeanne reprend sa place auprès du marronnier. M. Hyacinthe offre son bras à Telcide. Il estime qu'elle ne connait pas encore suffisamment son domaine. Il veut le lui faire visiter:

— C'est une très jolie propriété, déclare la vieille demoiselle. Nous y reviendrons souvent...

— Autant qu'il vous plaira...

Mais ce n'est pas pour échanger des phrases vaines que Telcide et M. Hyacinthe se promènent. A peine sont-ils à l'écart qu'ils agitent leur importante question. Eugène Duthoit a répondu. On peut fixer au dimanche en huit le dîner des fiançailles. Il sera libre d'y assister:

— Quel âge a-t-il? s'inquiète Telcide.

— Vingt-neuf ans.

— C'est un très bel âge!

— Et il est professeur!

— C'est une très belle situation.

— Il est professeur de sixième... Tout laisse prévoir que, dans trois ou quatre ans, il sera nommé professeur d'histoire ou de géographie dans un des grands lycées de nos sous-préfectures... Sérieux, réfléchi, sympathique, il sera un excellent mari...

— Je n'en doute pas. Arlette est une bonne petite fille, mais elle a été élevée avec des idées si indépendantes que j'ai peur de l'avenir pour elle. Elle aura besoin qu'un époux énergique et intelligent la maintienne dans le droit chemin...

— Eugène sera cet époux! Est-ce que vous préviendrez Mlle Arlette du projet que nous avons élaboré?...

— Oh! non... Je m'en garderai bien... Nous placerons M. Duthoit à côté d'elle à table... Et nous verrons quel effet il produira.. C'est ensuite seulement que je saurai s'il y a lieu d'opérer sur la jeune fille une pression... Si cela est nécessaire, je n'hésiterai pas à le faire... Ce sera pour son bien!...

Étant revenus auprès de la cabane, ils changent de conversation:

— Combien récoltez-vous de salades chaque année?

— Environ trois douzaines!...

Une heure plus tard, Telcide, Jeanne, Marie, Arlette et M. Hyacinthe regagnent leur bonne ville. Ils sont enchantés de ce qu'ils appellent leur excursion. M. Hyacinthe marche auprès de Marie. Ils se parlent bas. Est-ce l'effet du grand air? est-ce la conséquence des petites galettes chaudes? Le soleil est descendu derrière les arbres. Ses derniers éclats sont autant d'étincelles aux fils du télégraphe. La chaleur est tombée. La tiédeur du soir se répand comme une onde. Ulysse et Marie commencent à se dire des choses tendres.

Amour! amour souverain! chaque fois qu'on a voulu te glorifier, on a représenté, montant deux par deux vers tes autels, les êtres les plus beaux de la création. Les poètes et les peintres sont des fous! Ton triomphe serait piètre s'il n'était autre. Que les jeunes gens, parés de toutes les grâces, se rejoignent et s'unissent, quoi de plus simple? Mais que les déshérités, dépourvus de charme et d'esprit, s'aiment assez pour s'attribuer toutes les qualités, voilà ce qui constitue ta victoire éternelle. Amour, tu ne seras honoré que le jour où l'artiste représentera devant tes reposoirs deux créatures médiocres, qui, par ta magie, se parent réciproquement de toutes les beautés et qui, parce qu'elles s'adorent, se trouvent les plus admirables du monde. Amour! Amour!

CHAPITRE III

Pour le dîner des fiançailles, qui a lieu demain, ces demoiselles tirent de leurs immenses armoires de chêne l'admirable linge damassé que Mme Davernis leur a laissé et qui n'a pas servi depuis trente ans.

Des coffres du grenier, elles extraient un service complet de vieille porcelaine d'Arras, blanche aux fleurs bleues, qu'elles tiennent de l'héritage de l'oncle Joachim.

Ernestine leur offre de les aider à transporter ces merveilles:

— Non, c'est trop délicat...

Telcide, qui sait la valeur des choses, se méfie des domestiques brutales. Elle opère elle-même avec la collaboration de Jeanne et d'Arlette.

A cette dernière, elle présente ses merveilles:

— Vous voyez ces verres de cristal, si légers qu'un mot dit à voix haute les fait vibrer, si clairs qu'un souffle les ternit... c'est le duc d'Estancourt, qui les a offerts à notre mère lors de son mariage. Le père de Mme Davernis avait été l'intendant du duc pendant vingt-deux ans.

— Et cette argenterie en haut du buffet?

— Nous allons la descendre. Il y a là des cafetières, des sucriers, des salières, des huiliers, des marabouts, des brûle-parfums...

— C'est un vrai musée!

— Toute cette argenterie est ancienne. Notez-le. Ce sucrier en forme de corbeille est du dix-huitième siècle, authentique.

— On croirait le chapeau d'une marquise de Trianon.

— Il faisait partie de la succession de notre cousin, le conseiller Bigoudois-Marsan, de la cour de Douai...

— Est-ce que nous nous servirons des belles tasses à café? demande Jeanne.

— Certainement. Il faut que tout soit en rapport...

Ces fameuses tasses, de vieux Japon, sont conservées dans une caisse où leurs cigognes hautaines dorment, parmi les copeaux, où leurs soleils rutilants s'abiment dans la nuit, où leurs montagnes mauves s'alanguissent au bord des lacs transparents, en des papiers de soie:

— Cette collection a été rapportée d'Orient par notre cousin Léon Bigoudois, qui était missionnaire et qui m'a instituée sa légataire universelle...

— Et qu'est-ce que c'est que cette boite carrée en marqueterie avec des incrustations de nacre et d'acajou?

— Pressez sur le bouton de bronze.

— Oh! c'est une cave à liqueurs...

— Oui... Quand on presse sur le bouton, les panneaux se tournent d'eux-mêmes, ayant, sur leurs parois, les verres attachés...

— Et au milieu des carabons carrés et ciselés avec de gros bouchons aplatis.

— Cette cave à liqueurs appartient au cardinal Davernis, qui fut notre grand-oncle.

— Quelle liqueur précieuse mettrez-vous dans ces bouteilles? Il faudra au moins de l'hydromel.

— Non... Du cassis, de l'angélique, de la fourdraine et des cerises à l'eau-de-vie...

Bref la préparation de ce dîner est somptueuse. Telcide a retenu la première cuisinière de la ville, Mélanie, "celle qu'on paie trois francs pour la journée, mais qui prépare elle-même ses quenelles". Jeanne s'est chargée de plier les serviettes:

— En bateau?

— Non. En bonnet d'évêque. M. le Grand Doyen sera des nôtres.

Arlette a promis de décorer la table avec des fleurs. Aussi, le lendemain, dès l'aube, est-elle dans le jardin, en peignoir.

La nuit a été fraîche, un peu humide. Le ciel est comme lavé. Son azur pâle a des miroitements roses. Les nuages étirés flottent comme des chevelures. Les feuilles mouillées semblent fraîchement vernies, tant leur vert est vif.

Sans remords, Arlette dépouille les plantes innocentes. Dans son tablier, les roses rouges et les roses blanches rejoignent les roses jaunes. Qu'elles soient béatement épanouies, larges comme des pivoines, ou toutes petites, resserrées en boutons frileux, peu importe. Elles parfumeront des fiançailles. Cela ne suffit-il pas pour qu'elles soient heureuses de mourir lentement sur une nappe, leur âme s'exhalant en offrande à l'amour? Leur seul adieu au jardin est de secouer sur son seuil leurs perles de rosée, dans un geste que fait Arlette pour écarter de ses yeux des cheveux voltigeurs.

Sur la table de la salle à manger, chacune de ces fleurs est bientôt disposée. Telcide daigne féliciter Arlette de son goût.

Dès cet instant, chacun des détails de la journée vaut d'être conté:

— Si j'avais encore à vivre, avouera plus tard Telcide, trois jours aussi émouvants que celui-ci, certainement je mourrais...

Les quatre soeurs, pour assister à la grand'messe, ont mis leurs robes de satin noir et leurs capotes-fanchons à plume verte. Arlette, sur les conseils de Telcide, a revêtu sa petite robe blanche de la procession:

— Comprenez, mon enfant, qu'il n'y a aucune incohérence dans ma pensée. Ce qui était inadmissible dans une cérémonie religieuse peut être acceptable dans un dîner. Un dîner est une fête profane.

— Oui, ma cousine!...

Après la grand'messe, au lieu de s'attarder dans la cathédrale, ces demoiselles s'esquivent prestement.

Mlle Clémentine Chotard et ces demoiselles Lerouge prétendront plus tard que ce départ leur a paru très louche et qu'elles en ont tiré sur le moment des déductions qui, pour être contradictoires, n'en étaient pas moins fort intéressantes.

— Venez vite, venez vite...

Du plus loin qu'elle aperçoit ses maîtresses, Ernestine les appelle:

— Qu'y a-t-il? demande Marie.

— Votre "galant" vous a envoyé un bouquet de fleurs, qui vaut au moins une pièce de quarante francs...

Le coeur battant Marie pénètre dans le salon. La corbeille de M. Hyacinthe ressemble à toutes celles qui ont été offertes depuis vingt ans et qui le seront pendant vingt ans encore, par les jeunes gens de la ville à leurs fiancées. Jeanne remarque en furetant que chaque branche plonge dans un tube de verre rempli d'eau:

— C'est une corbeille de soixante francs! estime Rosalie.

— Soixante-cinq! rectifie Telcide.

— Croyez-vous?

— Oui... J'ai vu celle que Vincent Caron a adressée à Léontine Bourdeux. Il l'avait payée cinquante-cinq francs. Elle était beaucoup moins avantageuse que celle-ci...

Marie ne cesse pas de contempler la carte lithographiée, qui est épinglée au large ruban de moire sous un flot de tulle. De voir ce nom: "M. Ulysse Hyacinthe, professeur au collège", une langueur douce s'empare d'elle. Elle l'avoue à Arlette:

— Chaque fois que je pense à lui, il me semble qu'un ange me prend par la main...

Bienheureuse Marie!

On installe la corbeille sur la tablette de marbre du guéridon qui est fixé entre les deux fenêtres...

— Mam'zelle Telcide, on apporte la pièce montée, crie soudain Ernestine, plus écervelée que jamais.

Pour un peu on croirait que c'est elle la fiancée, tant elle s'agite!

De temps à autre, Rosalie va dans la cuisine. La confection des quenelles par Mélanie l'intéresse beaucoup. D'autant plus que cette cuisinière ne manque pas de raconter des potins sur les diverses familles qui l'emploient.

Marie ne peut rester cinq minutes sans aller admirer sa corbeille. Elle prend un plaisir extrême à entendre le craquement de ses bottines neuves. Pour elle, ce bruit est le critérium de l'élégance.

Le dîner est fixé à midi et demi pour que M. le Grand Doyen puisse être libre à l'heure des vêpres.

Dès midi, M. Ulysse arrive. Il est en redingote et a, lui aussi, des bottes qui craquent, ce dont il est très fier. Ce sont des bottines à élastiques!

Comme Marie le remercie des fleurs il lui avoue qu'il aurait préféré lui offrir une corbeille de couleurs moins fades. Il n'a jamais aimé le blanc, "qui est trop salissant"! Mais la marchande lui a enseigné que, pour des fiançailles, on ne fait point autre chose. Il s'est soumis aux usages. Il se soumet toujours!

— Mais comme vous sentez bon, monsieur Hyacinthe!

— C'est mon neveu!

— C'est votre neveu, qui sent bon?

— Non. C'est mon neveu, qui m'a emmené chez un coiffeur. Il prétend que les jeunes gens se font toujours "bichonner", le matin de leurs fiançailles. On m'a rafraîchi les cheveux, on m'a frisé, on m'a vaporisé avec le Prince de Galles...

— Le prince?...

— Ainsi se nomme le parfum!.. On m'a donné à choisir: "Prince de Galles" ou "Verveine de Ninon". J'ai choisi prince de Galles...

— Vous avez eu raison! Ce doit être un parfum anglais...

— Eugène d'ailleurs ne va pas tarder à arriver. Je l'ai laissé aux mains de ces messieurs les coiffeurs. L'un d'eux lui lavait la tête...

Tour à tour Telcide, Rosalie, Jeanne et Arlette viennent féliciter le professeur, dont la corbeille est si jolie! Arlette, qui est toujours sans nouvelles de Jacques, a bien le coeur un peu gros. Mais elle se domine. Elle ne se doute pas du plan que Telcide a ourdi contre elle. Elle est donc sans méfiance lorsque Ernestine introduit Eugène Duthoit:

— Mesdemoiselles, je vous présente mon neveu, qui est orphelin et membre du corps professoral...

Les quatre soeurs saluent.

Pommadé, sentant à dix pas le cosmétique, Eugène Duthoit est petit et sec. Il porte binocle. Une barbiche roussâtre et une moustache aux pointes roulées s'efforcent de lui donner une physionomie imposante. Vainement! Lui aussi a des bottines neuves, qui craquent. A sa boutonnière un large ruban indique qu'il est décoré.

— De quel ordre?

— Du plus beau!... de l'ordre de la mutualité, répond M. Ulysse à sa fiancée, qui l'interroge à voix basse.

Devant Telcide, M. Eugène Duthoit s'incline longuement:

— Mademoiselle, je sais en quelle profonde et respectueuse estime vous tient mon oncle. Je connais l'honorabilité de la famille Davernis. Il n'est pas en ville de meilleure réputation que la sienne. Nous autres du corps enseignant, sommes plus sensibles que quiconque à la conservation des qualités ataviques, qui ont fait la grandeur de la France... N'est-ce pas, mon oncle?

— Oui, Eugène, nous autres du corps enseignant!...

Devant Jeanne, M. Duthoit est moins cérémonieux. Comme elle lui demande si son voyage s'est bien passé, il explique:

— J'ai pris le train de 7 h. 24. Je changé de train et je suis arrivé à 8 h. J'en suis reparti à 7 h. 47 après avoir changé de train et e suis arrivé à 8 h. 32. J'aurais pu ne prendre que le train de 6 h. 12, mais j'aurais dû changer une première fois à Arras à 7 h. 45. Je serais parvenu à Hazebrouck à 9 h. 30 où j'aurais changé, une seconde fois. Et j'aurais été ici à 10 h. 34. Comme je suis un homme qui prise peu les changements, j'ai préféré la première combinaison...

Jusqu'ici Eugène Duthoit n'a prêté aucune attention à Arlette. Il était trop soucieux de bien réciter ses boniments patiemment appris! Son oncle lui ayant dit un mot à l'oreille, il a un sursaut:

— Ah! oui... la jeune fille!

Il se précipite. Arlette n'est sauvée d'un discours que par l'arrivée de M. le Grand Doyen...

— M. le Grand Doyen est servi, annonce presque aussitôt Ernestine.

M. Hyacinthe croit devoir, par politesse, présenter son bras à Telcide, mais celle-ci se récrie:

— Non, non, monsieur Ulysse, vous n'appartenez qu'à votre fiancée...

Et, se tournant vers Eugène Duthoit, elle ajoute:

— Cher monsieur, je vous autorise à offrir votre bras à notre jeune cousine Arlette.

CHAPITRE IV

Le Bénédicité achevé, dans un bruit de satin qui se froisse et de jupons blancs empesés qui se brisent, ces demoiselles se sont assises. M. le Grand Doyen préside en face de Telcide. Marie est à la gauche de M. Hyacinthe et M. Duthoit à la droite d'Arlette:

— Oh! que ces fleurs sont artistement éparpillées!...

M. le Grand Doyen est le premier qui remarque le chemin de table précieux. Il n'a pas besoin qu'on lui en désigne l'auteur. Il l'a reconnue aussitôt et lui adresse, en approbation, un signe de tête amical. Mais l'occasion est trop belle de vanter Arlette pour que Telcide n'en profite pas:

— Notre petite cousine est d'une ingéniosité rare. Avec rien, elle fait quelque chose...

Ce disant elle regarde Eugène.

— Ainsi, tenez... cette robe délicieuse de soie, qui lui va si bien, c'est elle-même, qui l'a "fripée". Elle "chiffonne" les étoffes avec des doigts de fée. C'est infiniment précieux dans un ménage. Les couturières sont devenues hors de prix. Vous ignorez cela, M. le Grand Doyen, vous avez bien de la chance. Mais une femme qui sait se suffire à elle-même vaut son pesant d'or...

M. Duthoit a-t-il compris? Mystère. Il est aux prises avec son potage tapioca et ne lèvera le nez de son assiette que lorsque celle-ci sera vide...

— Monsieur le Grand Doyen, minaude alors Telcide, pour que vous puissiez régler votre appétit, je veux vous indiquer notre menu. Il est très modeste...

— Je suis persuadé du contraire...

— J'ai une tête de veau...

— Hein? quoi? Je ne trouve pas...

M. Hyacinthe, qui est toujours distrait, sursaute. Il faut que Marie lui explique tout bas qu'il s'agit d'un plat...

— J'ai une tête de veau avec une sauce vinaigrette et du beurre noir, un bon gigot aux haricots, du jambon avec de la salade et le dessert...

— C'est trop, c'est beaucoup trop!... N'est-ce pas, cher monsieur?

Le prêtre s'est tourné vers Ulysse pour le prendre à témoin que ce menu est trop abondant. Le professeur répond:

— Oh! moi, ça m'est égal!...

Il est très ennuyé parce que ses bottines neuves commencent à le faire souffrir. Les hommes comme M. Hyacinthe ont toujours des cors aux pieds.

Heureusement Eugène Duthoit a un mot à dire:

— Nous autres, professeurs, sommes de l'avis de Molière. On doit manger pour vivre et non vivre pour manger! N'est-ce pas, mon oncle?

— Oui, Eugène!

— On ne saurait trop suivre les conseils des grands auteurs. M. Duthoit, qui vit dans le commerce de ces derniers, peut nous en parler sérieusement.

Ce disant, Telcide regarde Arlette.

— Encore serait-il nécessaire, insinue cette dernière, que les grands auteurs fussent d'accord. Je me souviens d'un certain Gargantua...

— Oh! oh! vous connaissez Rabelais?

— Evidemment! On n'a pas le droit de ne pas connaître Rabelais!

— Eh! bien! moi, prononce avec désolation Rosalie, je ne le connais pas. A l'âge de seize ans, j'ai eu une fièvre scarlatine. Mes études ont été interrompues. Je ne les ai jamais reprises. En histoire, j'en suis toujours restée à 1789. Je ne sais pas s'il s'est passé quelque chose depuis lors. Quand on est sortie de pension, n'est-ce pas? on n'a plus le temps d'ouvrir un livre. Votre Rabelais a dû vivre depuis 1789...

— Non, ma cousine... Mais ça ne fait rien...

— Ah!...

L'attention générale se porte alors sur Ernestine, qui présente à M. le Grand Doyen un plat sur lequel sont disposés, entre des bouquets de persil, la langue, la joue, les narines piquées, de la tête de veau. L'oeil se trouve au milieu comme dans le poème de Hugo:

— Notre grand-oncle, qui était cardinal, proclame Telcide, considérait l'oeil comme un mets de choix...

— M. le Grand Doyen préfère la cervelle...

Porcelaine d'Arras! argenterie ancienne! comment pouvez-vous supporter sans révolte la médiocrité de ce repas, qui vous outrage? Où sont les festins d'antan, les ripailles somptueuses où de galants chevaliers lançaient de hardis propos à de grandes dames, plantureuses et festonnées? Vous ne connaissez plus que le jambon et le gigot aux haricots! Vanité des vanités! Grandeur et décadence!...

Telcide l'ayant interrogé sur ses élèves, Eugène Duthoit émet maintenant son opinion sur les enfants:

— Jusqu'à seize ans, affirme-t-il, les garçons, aussi bien que les filles, sont de vrais petits animaux. Leur seul souci est de se rendre insupportables. Ainsi vous n'imaginez pas avec quels raffinements je suis torturé par ceux dont les parents m'ont confié la formation intellectuelle. Alors que je cherche à hausser vers la lumière leurs esprits bornés, ils n'ont qu'une préoccupation: se moquer de ma barbe. N'est-ce pas, mon oncle?

— Oui, Eugène!

— Comment la trouvez-vous, ma barbe?

— Mais... très bien... Elle vous va parfaitement, s'empresse de décider Telcide. N'est-ce pas, monsieur le Grand Doyen?...

— Certainement, ma bonne demoiselle...

Sur un autre ton, le prêtre ajoute:

— J'aime beaucoup la tête de veau. Je reprendrai volontiers un morceau de celle-ci...

(A suivre)